



# L'Ancêtre

Bulletin  
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316-0513

Vol. 26- N<sup>os</sup> 9 et 10

Mai - Juin 2000



*Le Conseil d'administration 2000-2001*

*De g. à dr., rangée avant : Réal Doyle, Mariette Parent, présidente, Claude Le May, secrétaire. Rangée arrière : Georges Roy, trésorier, Alain Gariépy, vice-président, Michel Banville, Richard Desrosters, André Dauphin. En médaillon, Yves Dupont.*

*La Saga des Houde (suite et fin)*

*Les Fortin-Houdet au temps des Cent-Associés*

*Une analyse du contenu de L'Ancêtre de 1974 à 1999*

## SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

1991-2000

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

Adresse postale : C.P. 9066, Cité universitaire, Sainte-Foy (Québec) G1V 4A8  
Siège social : Salle 4266, Pavillon Louis-Jacques-Casault,  
1210, avenue du Séminaire, Université Laval, Sainte-Foy  
Tél. : (418) 651-9127 Télécopieur : (418) 651-2643

Adresse Internet : <http://www.genealogie.org/club/sgq/>  
Courriel (E - Mail) : [sgq@total.net](mailto:sgq@total.net)

# SOMMAIRE

### *Articles de fond*

- 299 Louis Houde, pierre d'assise  
d'une grande famille (2<sup>e</sup> partie)
- 323 Arbre généalogique Houdet-Fortin à  
l'époque des Cent-Associés (1627-  
1645)

### *Chroniques*

- 293 Rapport de la présidente
- 298 La SGQ perd un précieux collaborateur
- 332 Regard sur les revues
- 335 Les erreurs en généalogie

### *Études*

- 314 Un quart de siècle de publication  
généalogique
- 322 Marguerite Moitié (1646-1701)
- 338 Service d'entraide
- 342 *L'Événement* de 1900
- 351 Nos *membres* publient
- 354 Échos de la bibliothèque

# La responsabilité

## COMITÉ DE L'ANCÊTRE 1999 - 2000

### Édition:

**Directeur :** Lorne Laforge  
**Coordonnatrice:** Nicole Robitaille  
**Conseillers :**  
Gabriel Brien  
Claude Le May, délégué du C.A.  
Jacques Saintonge  
Renaud Santerre

### Collaboration:

Jocelyne Gagnon, Alain Gariépy,  
Rychar Guénette, Cora Fortin-Houdet,  
Michel Langlois,  
Henri-Pierre Tardif,  
Jean-François Tardif,  
Yvon Thériault.

*L'Ancêtre*, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié 5 fois par année en numéros doubles.

### Abonnement :

Canada 30,00\$ / année  
É-U et autres pays 30,00\$ US / année

### Prix à l'unité:

(vol. 1 à 24) 2,50\$  
(vol. 25 et suivants) 5,00\$

### Frais de poste

au Canada : 10% (minimum: 2,00\$)  
autres pays: 15%

### Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISBN 0316-0513

© Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la Société et de l'auteur.

Imprimé par *Les Impressions Martel Enr.*,  
Sainte-Foy.

### COTISATION DES MEMBRES

\*Membre individuel (Canada) 30,00\$  
\*Membre individuel (autres pays) 30,00\$  
Membre associé 15,00\$  
\*Membre à vie 500,00\$  
• Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

**Note:** Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

*L'Ancêtre* n'est pas une fleur, mais c'est tout comme! Nous en sommes tous « responsables », de la même manière que le petit Prince de Saint-Exupéry se sentait responsable de sa fleur. C'est donc dire que *L'Ancêtre* croîtra, se développera selon ce que vous en ferez, selon les soins que vous apporterez à le cultiver, saison du jardinage oblige! Mais comme le dit un dictionnaire, la responsabilité est « l'obligation de remplir un engagement, de répondre de quelque chose, d'en être garant ». Il arrive souvent, et surtout de nos jours, de confondre « responsable » et « coupable », car le concept de « responsabilité » a une connotation de bris de contrat, de défaut de remplir ses obligations. Voilà pourquoi la tendance la plus répandue est d'adresser des blâmes aux responsables plutôt que des félicitations.

Sans vouloir prêcher *pro domo*, mais en restant toujours arimé à *L'Ancêtre*, il est possible de traiter de la responsabilité d'au moins quatre façons : 1) la responsabilité partagée, 2) la responsabilité limitée, 3) la responsabilité objective, 4) la responsabilité consentie.

La publication de *L'Ancêtre* est le résultat d'une responsabilité partagée entre les auteurs, les chroniqueurs, le comité éditorial, les membres de la Société de généalogie de Québec représentés par le conseil d'administration et les lecteurs. Ainsi, aucune des parties énumérées dans ce partage ne peut réaliser seule un numéro de *L'Ancêtre*. Le partage implique donc un sentiment de solidarité.

Bien sûr, à l'instar de ce médecin, on pourrait évoquer la fuite devant ses responsabilités comme dans cette boutade: « Si tu ne veux pas t'attirer d'ennuis, partage toujours la responsabilité ». Ce que *L'Ancêtre* publie, ce que l'auteur écrit, ce que le lecteur en retire imposent une limite à la responsabilité collective. On peut se demander si ce que l'on raconte aux gens ne leur apprend jamais rien et s'ils doivent toujours le découvrir par eux-mêmes. La responsabilité a donc certaines frontières virtuelles comme les intentions communicatives de l'auteur et le degré de disponibilité du lecteur à être informé. Je passerai sous silence les limites que s'impose le comité éditorial de *L'Ancêtre*.

Toutes les parties en cause dans la publication de *L'Ancêtre* ont une responsabilité d'objectivité. Je ne voudrais pas évoquer ici des règles d'éthique ou des principes déontologiques, ni donner des exemples d'infraction à l'objectivité. D'ailleurs, il n'en existe pas; à ma connaissance, il n'y en a jamais eu et les parties responsables veillent au grain. On ne peut tolérer les règlements de compte, ni les attaques personnelles vicieuses, aussi bien de la part des auteurs que de la part des lecteurs, aussi bien de la part des membres du comité éditorial que de la part des membres du conseil d'administration de la S.G.Q.

Nous nous adressons donc à la bonne volonté de chacune des parties pour en arriver à une responsabilité consentie. Convenons que nous ne parlerons pas d'autocensure et surtout ne parlons pas d'horribles règles, directives, règlements ou lois. Ce sont des barricades qui n'ont pas été conçues pour résoudre les problèmes, mais pour prolonger indéfiniment les querelles.

Dans le roman de Paulo Coelho intitulé *Veronika décide de mourir* l'auteur écrit : « La société se dotait de plus en plus de règles, de lois pour contredire les règles, et de nouvelles règles pour contredire les lois; cela effrayait les gens qui n'osaient plus dévier de l'invisible règlement qui régissait leur vie. » Ce qui nous amène à considérer que, si Dieu avait vécu dans le monde actuel, « nous serions tous encore au Paradis, pendant qu'Il répondrait à des recours, des appels, des commissions rogatoires, des mandats de comparution, des exposés préliminaires, et devrait expliquer au cours d'innombrables audiences pourquoi Il avait décidé d'expulser Adam et Ève du Paradis, simplement parce qu'ils avaient transgressé une loi arbitraire et sans aucun fondement juridique : l'interdiction de manger du fruit de l'arbre de la connaissance du Bien et du Mal. »

Mais je dois m'arrêter de glisser sur la pente du sermon pour en revenir au prône. De toute manière mon message a été suffisamment explicite. Je voudrais simplement signaler que ce numéro de *L'Ancêtre* est le dernier du volume 26 et qu'il ouvre ses colonnes aux bilans de tous genres et aux index. Je voudrais signaler le travail généreux et colossal des membres du comité de *L'Ancêtre*, en particulier de la coordonnatrice, Madame Nicole Robitaille. Je souhaite à tous des vacances méritées. N'oubliez pas nos collègues de la Société de généalogie de Lanaudière, à Joliette. L'incendie de leur bibliothèque est une catastrophe qui touche tous les généalogistes.

Lorne Laforge, directeur

Comité éditorial de *L'Ancêtre*

## Avis aux auteures et auteurs

Sujettes à certaines conditions, les pages de *L'Ancêtre* sont ouvertes à toute personne désireuse de publier un article et de bénéficier du renom et de la crédibilité associés à ce périodique bimensuel distribué à plus de 1500 membres au Canada, aux États-Unis et en Europe. Un comité de relecture analyse les textes et accorde priorité à un article écrit par un membre actif de la Société de généalogie de Québec. Dans chaque cas, il est fortement suggéré que l'auteure ou l'auteur nous transmette sur disquette ou par courriel copie de son article et utilise le caractère italique pour tout extrait ou citation.

Lorsque après évaluation par le comité de relecture, un article est retenu pour publication éventuelle, nous vous en informerons dans les meilleurs délais. Nous suggérons des modifications et ce, même si

l'article est refusé. Ni l'article ni la disquette ne sont retournés à la personne sauf s'il y a demande à cet effet. À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2000, tous les articles soumis au comité devront être signés et porter le numéro de membre de la Société de généalogie de Québec. En outre, l'auteure ou l'auteur devra autoriser par écrit la Société de généalogie de Québec à utiliser l'article pour des fins de réédition, publication et indexation qu'elle estime nécessaires et ce, pour une durée de cinq ans depuis la remise du texte. En d'autres termes, les auteures et auteurs ne cèdent pas leurs droits sur leur texte mais accordent à la Société de généalogie de Québec la permission de les utiliser de nouveau. Rappelons que le contenu du texte n'engage que la responsabilité de son auteur. La Société de généalogie de Québec se dégage de toute responsabilité quant à la publication.

\* \* \* \* \*

# Rapport annuel 1999-2000 de la Présidente

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Exécutif 1999-2000

**Présidente:** Mariette Parent  
**Vice-présidente:** Nathalie Ebnoether \*  
**Secrétaire:** Louis-Marie Côté \*  
**Trésorier:** Georges Roy

**Administrateurs :** Michel Banville,  
Réal Doyle, Marcel Filteau \*, Alain Gariépy\*,  
Claude Le May.

\* mandat d'un an.

### AUTRES COMITÉS

**Bibliothèque:**  
Mariette Parent (gestion)  
Réal Doyle (service à la clientèle)

**Entraide** Jocelyne Gagnon  
**généalogique:** Alain Gariépy  
Rychard Guénette

**Formation et** Denis Racine (direction)  
**conférences:** Alain Gariépy (délégué du CA)

**Gestion et diffusion de l'information**  
Marc-Guy Létourneau (direction)  
Guy Fréchet (secrétariat)

**Responsable:**  
**Informatique:** Julien Burns  
Réal Doyle (délégué du CA)  
**Internet:** Georges Gadbois  
**Publications:** G.- Robert Tessier  
Marcel Filteau (délégué du CA)

**Relations publiques:**  
Nathalie Ebnoether

**Service de recherche :**  
Edmond-L. Brassard

Mesdames,  
Messieurs,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport des activités du Conseil d'administration pour l'année 1999-2000.

Le Conseil d'administration, composé en majorité de nouveaux administrateurs, avait une tâche considérable qui consistait à se familiariser avec les dossiers, tout en assurant la gestion quotidienne de la Société et son développement. Nous n'avons pas hésité en aucun moment à regrouper des généalogistes ayant de l'expérience. Nous avons voulu changer des choses sans pour autant recommencer à zéro. Dès le début, le Conseil a pris un temps de réflexion sur les valeurs et la rigueur de gestion qu'il entend promouvoir durant la durée de son mandat et de ses délibérations.

### Les réunions du Conseil d'administration

Le Conseil s'est réuni à onze reprises, avec des ordres du jour fort chargés. Nous nous sommes fixé des objectifs réalistes et mesurables.

Une séance spéciale du Conseil d'administration « Lac à l'Épaulé » a été tenue le 4 février 2000 où les administrateurs se sont penchés sur les problématiques vécues par la Société et sur des pistes de solution à l'intention d'un conseil ultérieur.

### Les archives de la Société

Une mise à jour de la liste des dossiers des archives administratives de la Société et de leur contenu a été amorcée en cours d'année, et devrait être complétée dans la prochaine année. La dernière mise à jour date de 1993 et devra répondre aux exigences de la vérification externe.

### Les règlements de la Société de généalogie de Québec

Le Conseil d'administration a proposé, le 4 mars 1999, la création d'un comité pour l'étude en profondeur des règlements généraux de la Société de généalogie de Québec. Cette proposition a été entérinée par l'Assemblée générale du 19 mai 1999 qui donnait pleins pouvoirs au Conseil de choisir les membres du comité. Ces règlements ont été adoptés par le Conseil d'administration du 21 février 2000 et ont été proposés à l'Assemblée générale du 17 mai 2000.

## Le membership de la Société

Au 30 avril 2000, le membership de la Société se lisait ainsi :

Membre	1999	2000
Vie	83	84
Principal	1 214	1 217
Associé	88	95
Bibliothèque, institutions	39	38
Échanges	1	26
Total	1 425	1 460

La cotisation étudiante est fixée à 20 \$. Une attestation reconnue du statut d'étudiant à plein temps doit être produite.

### *L'Ancêtre*

C'est avec enthousiasme que le nouvel exécutif s'est mis à la tâche. La table ronde de novembre dernier a apporté beaucoup de suggestions créatrices dont les membres perçoivent les effets. Le bulletin *L'Ancêtre* va demeurer un outil d'information dédié à la généalogie dans la majorité de son contenu. La fréquence du bulletin est maintenue à cinq parutions par année.

- La célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire du bulletin *L'Ancêtre* a consisté en une présentation collective qui nous a tracé un portrait de l'évolution du bulletin.
- Une politique éditoriale de *L'Ancêtre* a été installée là où peuvent être placés bien en vue tous les articles d'opinion des membres.
- Le prix de *L'Ancêtre*, fut attribué à monsieur Paul-Henri Hudon.
- Le calendrier du millénaire a présenté près de 300 faits historiques et généalogiques.
- Les objectifs de rentabilité du bulletin ont été atteints.
- L'étude visant à mettre *L'Ancêtre* sur cédérom est en cours.

Le Service d'entraide en généalogie a perdu un chroniqueur talentueux, monsieur Marcel Garneau, qui était toujours prêt à dénouer toute impasse avec le sourire aux lèvres, la joie de rendre service aux membres et le défi dans l'œil du chercheur passionné.

La tenue d'une table ronde en novembre a été le point de départ des activités de la nouvelle direction et les conclusions représenteront son programme d'action pour au moins deux ans. La qualité de *L'Ancêtre* est toujours en progrès sous

la direction actuelle avec un apport généreux et colossal de tous les membres du comité. Le Conseil tient à remercier monsieur Gabriel Brien, ex-directeur de *L'Ancêtre*, pour ses bons et loyaux services.

### La bibliothèque

Pour l'année 1999-2000, nous avons constaté un achalandage de 4 543 présences comparativement à 4 331 pour l'année 1998-1999. Depuis octobre 1999, le temps d'ouverture de la bibliothèque du samedi a été doublé, passant de trois heures à 6 heures. Cela a signifié 791 présences pour l'année 1999-2000 comparativement à 565 présences pour l'année 1998-1999, une augmentation de 40%. La fréquentation des chercheurs le samedi nous permet de conclure que les membres apprécient grandement l'ouverture de la bibliothèque durant 6 heures consécutives. Le Conseil d'administration entend ouvrir plus souvent si de nouveaux bénévoles s'ajoutent à l'équipe actuelle.

Les collections de la bibliothèque se sont enrichies de plus de 200 volumes : répertoires, monographies, histoires de familles et banques de données numérisées comme le Fichier ORIGINE et autres index numérisés. Les échanges de revues avec les autres sociétés seront intensifiés. L'index et l'inventaire de la bibliothèque sont en cours et font suite aux recommandations du vérificateur externe. La reliure des répertoires et des revues fera l'objet d'un budget spécial. La seconde phase des aménagements des ordinateurs est en préparation.

### Le Service de recherche offert au public

Le Conseil d'administration tient à souligner le travail remarquable de monsieur Louis-Edmond Brassard qui, depuis plusieurs années, répond inlassablement à toutes les demandes de recherches généalogiques provenant du Québec, du Canada et de l'étranger. Pour la Société, c'est une occasion de rayonnement et une source de revenus importante. La Société tient à le remercier.

### La formation continue (cours et conférences)

Le mandat du comité de formation était de systématiser la formation et d'offrir à nos membres un programme intégré de cours, de conférences et d'autres activités formatrices.

Plus de sept cent soixante-huit (768) personnes ont assisté aux huit conférences qui furent présentées de septembre 1999 à avril 2000. L'assistance aux conférences a été remarquable

pour l'ensemble des thèmes proposés et les sujets ont été fort appréciés. Les participants demeuraient attentifs et les questions furent pertinentes.

L'initiation à la généalogie ou les portes ouvertes offertes conjointement par la SGQ et le centre des archives de Québec (CAQ) ont été maintenues durant l'année. Cent dix-sept (117) participants ont assisté à cette activité tenue à sept reprises. Le taux de satisfaction des portes ouvertes est très élevé; de plus, c'est une occasion de recrutement.

La série de cours, proposée par la Société durant l'année qui s'achève, a permis à près de 300 personnes de découvrir les mille et une facettes de la généalogie, de s'approprier les techniques complexes d'interprétation de documents multiples et variés en vue de poursuivre leurs travaux de recherche et l'histoire de leur famille : cours de base en généalogie, internet, lecture et interprétation des actes notariés, paléographie et accueil de groupements de familles ou de classes. Pour l'ensemble des cours, les professeurs ont été très appréciés. Le Comité a pu découvrir un bassin de professeurs compétents. La tenue de ces cours ne peut se faire sans la présence de bénévoles qui n'ont pas ménagé leur temps en secondant les professeurs, surtout lors des exercices pratiques.

#### **Comité de gestion et de diffusion de l'information**

Ce Comité comprend les trois secteurs d'activités suivants :

##### **a) secteur des publications**

Pour satisfaire une clientèle renouvelée (sociétés et nouveaux membres), les principaux efforts ont été orientés vers la réimpression des répertoires de mariages. Les nouvelles techniques d'impression permettent des petits tirages (20 à 50) sans qu'il en coûte trop, avec diminution de l'espace d'entreposage et de coûts d'inventaire. La liste des publications en vente a été augmentée de façon appréciable. Dix-huit (18) répertoires ont été remis en vente. D'autres interventions ont été faites :

- la carte de Catalogne de la région de Québec (1709) a été imprimée;
- une nouvelle publication # 85, *Répertoire de mariages de Lotbinière*;
- les droits sur le « tableau (arbre) généalogique – 10 générations » ont été acquis de monsieur Raymond Gingras. Notre Société devient ainsi propriétaire et éditeur officiel de ce tableau toujours en demande;

- l'accès aux décès du journal *Le Soleil*;
- le lancement de l'index consolidé des mariages et des décès au Québec de 1926 à 1996 provenant du MSSS-ISQ et préparé par notre Société.

Le Comité des publications a connu un regain des ventes. Elles ont augmenté à 39 560 \$ au 30 avril 2000 comparativement à 23 822 \$ au 30 avril 1999, et à 23 069 \$ au 30 avril 1998. Le bilan de 1999-2000 est devenu comparable aux bonnes années antérieures.

La Société a émis sa politique et ses procédures de publications ce qui a donné lieu à quelques rencontres particulières avec les membres qui veulent publier le fruit de leurs travaux de recherche. Plusieurs projets sont en cours.

##### **b) secteur Informatique**

Les réalisations du secteur Informatique ont été nombreuses :

- les systèmes de la Société sont dans un environnement Windows;
- l'index de 10 000 pages du bulletin *L'Ancêtre* a été complété;
- les index consolidés des mariages et des décès de 1926 à 1996, données obtenues de l'Institut de la statistique du Québec et du Ministère de la Santé et des Services sociaux avec développement d'un moteur de recherche;
- la saisie de plus de 200 000 mariages, décès, recensements, etc.;
- le traitement et la mise en marche de 240 000 mariages du Maine;
- le transfert de plus de 200 000 lignes de données diverses, préparation de base de données diverses;
- la création d'un index des volumes et l'inventaire en cours des collections de la bibliothèque.

L'entrée en vigueur du Code civil du Québec le 1<sup>er</sup> janvier 1994 a profondément bouleversé les droits des chercheurs en généalogie. Le lancement des index de mariages et de décès du Québec est le fruit de quinze mois de négociations soutenues avec les ministères; la diffusion sera restreinte aux sociétés de généalogie à l'intérieur du territoire québécois.

##### **c) Site internet (WEB SGQ)**

Le site internet de la Société est en développement. Aux yeux du Conseil, il importe de répondre aux exigences d'une dynamique reliée

à l'information, de créer une complémentarité avec notre bulletin *L'Ancêtre*, et de répondre à ces nouveaux courants d'échange entre les généalogistes.

#### **Comité de correction des banques de données**

Un programme assurant la qualité des banques de données est en voie d'être activé; cependant, nous continuons d'accueillir les commentaires des chercheurs qui ont l'amabilité de nous les remettre. D'autres informations plus précises seront données à la rentrée de septembre prochain.

#### **Comité spécial sur les droits d'auteur de la sécurité des biens et le respect des ententes**

Le Conseil d'administration entend clarifier la question des droits d'auteur dans les publications écrites et numérisées, des œuvres sous *copyright* de la SGQ, de la sécurité des originaux et des archives, des ventes de données numérisées, suite aux ententes du BMS 2000, de l'ISQ-MSSS et aux recommandations du vérificateur externe.

#### **Microfilms du fonds Drouin**

Plusieurs chercheurs ont fait connaître leur intérêt au sujet de l'utilisation des microfilms du fonds Drouin. C'est pourquoi, ils nous ont indiqué qu'ils se déplacent régulièrement pour les consulter à Montréal. Un comité spécial sera formé pour évaluer la pertinence de faire cette acquisition et, par la suite, le Conseil d'administration évaluera la portée et le coût de ces recommandations.

#### **Comité « Les 40 ans de la SGQ » : Une belle histoire qui se continue.**

Le comité d'organisation est en préparation sous la coordination générale de Michel-G. Banville. Ce sera l'occasion de mettre sur pied un important forum d'idées entre les différents intervenants en généalogie.

#### **Rencontres statutaires avec le Centre des Archives de Québec**

Les Archives nationales du Québec et la Société de généalogie de Québec convenaient de se rencontrer périodiquement pour échanges de services ou discussion de situations problématiques. Depuis le début de l'année 2000, trois rencontres ont été réalisées. Il faut noter que les cadres du CAQ nous ont prêté main forte pour les aménagements et pour le marché aux puces. La demande d'une stagiaire archiviste est transmise. La SGQ jouit de la location de ses espaces à très

peu de frais et elle négocie actuellement des espaces additionnels.

#### **Rencontre statutaire de la FQSG et partenariat avec les autres organismes**

La Société assiste aux activités de la Fédération québécoise des Sociétés de généalogie, et elle fait beaucoup d'échanges avec les autres sociétés.

#### **La promotion de la Société**

La Société a participé à plusieurs activités de promotion dont les principales sont les suivantes :

- *J'ai souvenir encore* de Jacques Lacoursière à Radio-Canada lors de la présentation des activités de formation de la Société;
- Fêtes de la Nouvelle-France : 2 au 6 août 1999;
- Journées de la Culture : 25 septembre 1999. Près de 250 visiteurs se sont présentés et ont eu l'occasion de faire de la recherche relative à leur patronyme;
- Journée des générations : 2 octobre 2000. Organisée par la Table régionale de concertation des Aînés de la région de Québec;
- Semaine de la généalogie à Place Laurier : du 10 au 13 février 2000;
- *Salut Bonjour* du réseau TVA le 13 février 2000;
- Médias : le journal *Le Soleil*, le *Journal de Québec*.

#### **Le marché aux puces**

Le Conseil d'administration a repris la tradition du marché aux puces. Plus de 80 personnes se sont présentées à ce marché de livres usagés provenant de dons des membres. Soulignons que plusieurs volumes ont été donnés par les membres et n'ont pas été mis en vente, parce qu'ils seront placés sur les rayons de la bibliothèque. La valeur de ces dons est de l'ordre de 800 \$. Les revenus du marché aux puces sont partagés moitié-moitié pour couvrir les frais de la reliure des répertoires et des revues, et pour une acquisition en informatique (générateur de rapport). Cette formule mérite d'être reprise l'an prochain.

#### **L'exercice financier**

Nos états financiers démontrent un surplus de 7 864,69 \$ comparativement à 5 174,83 \$. Dès la première réunion du Conseil d'administration, les membres ont convenu d'utiliser la rigueur dans tous les processus décisionnels et d'implanter les recommandations du vérificateur externe. Le suivi des résultats était minutieusement étudié et commenté par le trésorier à chaque période.

Société de généalogie de Québec		Exercice finissant le 30 avril 2000	
		1998-1999	1999-2000
<b>REVENUS :</b>			
Ventes	23 821,99	39 304,82	
Moins coût des ventes	13 015,41	23 200,38	
Revenu brut sur les ventes	10 806,56	16 104,44	
Autres revenus	61 807,24	64 099,43	
<b>Total des revenus</b>	<b>72 613,82</b>	<b>80 203,87</b>	
<b>MOINS :</b>			
Services aux membres	39 154,64	36 178,89	
Dépenses d'opération	28 284,35	36 160,29	
<b>Total des dépenses</b>	<b>67 438,99</b>	<b>72 339,18</b>	
<b>BÉNÉFICE NET :</b>	<b>5 174,83</b>	<b>7 864,69</b>	

Ces renseignements financiers sont un extrait des états financiers vérifiés par le vérificateur André Belleau dont vous pouvez obtenir une copie auprès de la Société.

#### Fête des bénévoles

La tradition de souligner le travail des bénévoles est maintenue. Leur apport est considérable, quel que soit le secteur d'activités : Service à la clientèle, à la formation, à l'information et à la recherche, développement et innovation. Les bénévoles sont au cœur de l'action.

#### Départ d'administrateurs

Le Conseil d'administration annonce que madame Nathalie Ebnoether, messieurs Louis-Marie Côté et Marcel Filteau n'ont pas renouvelé leur mandat. Nous les remercions pour leurs bons et loyaux services.

#### Remerciements aux administrateurs

Je voudrais dire aux membres du Conseil d'administration ma grande satisfaction pour leur dévouement et leur loyauté envers la Société. J'aimerais les remercier aussi pour l'excellence de leur travail et pour la confiance qu'ils m'ont témoignée tout au long de cette année où j'ai assumé la présidence de la Société de généalogie de Québec. Qu'ils reçoivent l'expression de ma reconnaissance et l'assurance de mon soutien en tout temps !

À tous mes collaborateurs et collaboratrices, à tous les bénévoles et à tous les membres, un grand merci. Sans vous, tout ce qui a été accompli aurait été impossible. Mille mercis à chacun d'entre vous.

La présidente,

Mariette Parent (3914),

Sainte-Foy, le 17 mai 2000

## La SGQ perd un précieux collaborateur

par Jacques Saintonge



Avec le décès de M. Marcel Garneau survenu à l'hôpital Jeffery Hale de Québec le 23 mars 2000 disparaît l'un des plus fidèles collaborateurs de *L'Ancêtre* en ces dernières années. Le défunt a été le chroniqueur attitré du Service d'entraide durant plus de quatre ans, soit de septembre 1995 à décembre 1999, période au cours de laquelle il a lui-même trouvé en grande partie les réponses au volumineux courrier expédié chaque mois par les généalogistes ayant recours à cette rubrique pour résoudre leurs difficultés de filiation. Fait digne de mention, M. Garneau a été le trois millièmes membre à prendre rang dans la Société en novembre 1993.

### Marcel Garneau

Né à Québec le 26 octobre 1916, il était le fils de Jean-Baptiste Garneau et d'Yvonne Gauthier, une famille originaire de Berthierville. Le 28 septembre 1946, en l'église Notre-Dame-du-Chemin de Québec, Marcel épousait Alberte Gaudreau, née à Montmagny de l'union de Gédéon Gaudreau et de Léa Sévigny. Le nouvel époux emmena Alberte à Rimouski : ils y vivront durant 37 années, Marcel y exerçant son métier de dessinateur de plans dans le domaine de l'architecture. Il se mit d'abord, durant deux ans, au service de l'architecte rimouskois, Albert Leclerc. Il entama ensuite la plus grande partie de sa carrière sous la gouverne de la firme de l'architecte Edgar Courchesne, de Montréal. Il a participé, entre autres, à l'élaboration des plans de la Polyvalente Paul-Hubert et de l'église Sainte-Agnès, de Rimouski ainsi qu'à ceux de l'église Sainte-Félicité de Matane et de nombreuses résidences construites en remplacement de celles détruites par la conflagration de 1950. M. Garneau fut aussi le directeur de

l'équipement du Cégep de Rimouski durant dix ans.

Après avoir pris sa retraite en 1981, Marcel et sa famille vinrent résider à Saint-Nicolas, où ils vécurent six années, à la suite desquelles ils vinrent demeurer rue Green, dans la paroisse Saint-Louis-de-France, à Sainte-Foy. Homme cultivé, fêru d'histoire, de géographie et de généalogie, M. Garneau laisse un souvenir impérissable aux siens et à tous ceux qui l'ont connu. Il était aussi un bricoleur hors pair et un passionné de golf, son sport favori.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses fils René et Jean-François, ses filles Hélène et Diane, de même que sept petits-enfants.

*L'Ancêtre* offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

\* \* \* \* \*

## Louis Houde, pierre d'assise d'une grande famille (deuxième partie)

par Jacques Saintonge



Manou, le 25 juin 1994

Léopold Houle, président fondateur de l'association des descendants de Louis Houde pose ici avec son cousin Paul Hould après le dévoilement de la plaque commémorative rappelant le premier voyage en groupe de descendants de Louis Houde et de Madeleine Boucher, son épouse, à Manou.

### Les enfants

Il y aurait beaucoup à dire sur chacun des enfants de Louis Houde et de Magdelaine Boucher. Les douze qui ont atteint l'âge adulte se sont mariés et ont eu des enfants. Rien d'étonnant donc qu'à partir de la troisième génération leurs descendants se soient répandus un peu partout comme une traînée de poudre. Depuis 300 ans, les Houde ont envahi l'Amérique tout entière. Impossible de les détecter tous, compte tenu des nombreux surnoms qu'ils ont adoptés.

Il reste à leur sujet des centaines d'actes qu'il aurait été intéressant de dépouiller. J'en ai noté

une certaine quantité mais, faute de temps, je n'ai pu en consulter que quelques dizaines. Bien sûr, le greffe de Jacques Dehorné, notaire royal depuis le Sault de la Chaudière jusques aux limites de la juridiction des Trois-Rivières – c'est ainsi qu'il s'est qualifié dans chacun de ses actes – est la source la plus précieuse de renseignements sur les Houde, entre 1701 et 1730, soit durant toute sa carrière de tabellion. On peut encore consulter Louis Chambalon, Pierre Petit, Hilarion Dulaurent, Chorél de Saint-Romain, François Lepailleur, André Souste, Janvrin Dufresne, Joseph Caron, Michel et François Lepailleur, Pierre-Louis Panet, Bernard Planté, Jacques Barbel, Daniel Normandin, Joseph Rouillard, Jean Le Proust,

Nicolas Duclos, Louis Pillard, mais surtout Jean-Baptiste Choret, qui fut le successeur de Jacques Dehorné à Sainte-Croix.

À part les deux filles décédées en bas âge dont il faut éviter de tenir compte pour des raisons bien évidentes, aucun des autres enfants n'a pu approcher la longévité du père. On ne connaît pas l'âge de chacun d'eux à leur décès à cause des raisons déjà énumérées, mais Jacques semble le seul qui ait réussi à devenir octogénaire. Il est décédé le jour même de son 81<sup>e</sup> anniversaire, même si son acte de sépulture lui en donne 88. Voici quelques renseignements sur la belle famille de Louis Houde et de Magdelaine Boucher.

1. Jean, né vers 1659 à la Côte de Beaupré (Château-Richer), inhumé à Saint-Nicolas le 29 mars 1701; décédé dans la nuit du 29 au 30, ayant été confessé. Il avait fréquenté l'école et savait signer. Marié à Sainte-Famille I.O., le 23 août 1678 (contrat Vachon, 4 août), à Anne Roulleau (Gabriel et Mathurine Leroux), née 27 avril, b. Château-Richer, 3 mai 1662; inhumée Saint-Antoine-de-Tilly, 15 janvier 1703, peut-être des suites de la petite vérole qui ravageait la colonie à cette époque.

Les Houde et les Roulleau étaient voisins en 1666. À son contrat de mariage, Mathurine Leroux, sa belle-mère, est remariée à Martin Mercier. La future épouse est dotée d'un douaire de 60 livres, dont 30 en habits, les autres 30 livres devant être payées par Mercier à la fin de novembre 1679. Les parents de Jean promettent 30 minots de blé après les récoltes, chaque minot étant estimé à 5 livres; plus une vache de 2 ans prise pour la somme de 40 livres et une couverture valant 22 livres, le tout en avancement d'hoirie. Pour sa part, Jean dote Anne de la somme de 200 livres. Le contrat est passé en la maison du sieur Vildaigre (Jacques Perreault), à Sainte-Famille. Le 2 mars 1679, Jean et Anne reconnaissent avoir reçu les 30 minots, la vache et la couverte. Le 10 mars 1683, le jeune Houde reconnaît avoir reçu de son beau-père la somme de 60 livres, dont il le tient quitte.

Le 12 septembre 1678 (Becquet), Jean Houde achète de Thomas Le Sueur une habitation de

deux arpents de front sise en la paroisse Saint-Pierre I.O., sur laquelle il y a un hangar, des terres labourables et du bois debout. Cette habitation avait auparavant appartenu à Jean Dionne dit Sanssoucy. Coût : 400 livres.

Le 16 mars 1682 (Vachon), donation de Louis Houde et Marie-Magdelaine Boucher à leur fils Jean d'un arpent de leur terre. Par cet acte, celui-ci renonce à la succession de ses père et mère.

Le 30 octobre 1682 (Rageot), Jean Houde et son beau-frère Jean Roulleau, dits charpentiers de maison demeurant à Sainte-Famille, s'engagent à construire pour Pierre Normand de la Brière, taillandier de Québec, une charpente de maison de 26 pieds de longueur sur 21 de largeur, en bois de cèdre, moyennant la somme de 165 livres et deux haches neuves.

Le 3 avril 1685 (Vachon), Martin Mercier et Mathurine Leroux vendent la moitié de leur concession de trois arpents à leur gendre Jean Houde, pour la somme de 1100 livres. Cette demi-terre comprend maison, hangar, terre labourable à la pioche et le reste en haut bois. Plus une paire de bœufs. Le même jour, le sieur Louis Niort de la Noraye, receveur du domaine du comté de Saint-Laurent, reconnaît avoir reçu de Jean Houde les lods et ventes sur la somme de 1000 livres, ce dont il le tient quitte<sup>16</sup>.

Le 16 octobre 1687 (Rageot), Jean Houde vend à François Lamy, curé de Sainte-Famille, faisant au nom des religieuses de la Congrégation Notre-Dame, l'arpent de terre que lui avait donné son père en 1682, pour la somme de 400 livres.

Le 17 mars 1689 (Rageot), Mathurine Leroux (en remplacement de son mari Martin Mercier malade au lit) tient quitte son gendre de la somme de 880 livres en déduction des 1100 livres du prix de vente de la terre achetée en 1685.

Le même jour (Rageot), Pierre Dussault, matelot, et sa femme Marie Roulleau, de Québec, vendent à Jean Houde, leur beau-

frère, pour 70 livres, leur part de terre provenant de la succession de défunt Gabriel Roulleau, leur beau-père.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1692 (Chamballon), Yve Le Roy, habitant de Québec, reconnaît devoir à Jean Houde, de Sainte-Famille, la somme de 52 livres pour marchandises reçues et non identifiées (peut-être s'agit-il de sabots?). Ces 52 livres seront payées au retour d'un voyage que Le Roy doit faire au nord l'automne prochain, dans un an ou dans deux ans au plus tard, à peine de payer des dommages et intérêts.

Le 18 mars 1695 (Chambalon), Anthoine Fauvel et sa femme Marie Parentel cèdent à Jean Houde, de Sainte-Famille, un emplacement d'une superficie de 30 toises, avec corps de logis dessus construit, pour la somme de 1700 livres et 50 livres pour les épingles. Cette maison joint d'un côté celle de la veuve et des héritiers LeVasseur, d'autre côté celle de Pierre Loizeau, par-devant le quai ou gué du cul de sac et par-derrrière la rue de Champlain. L'emplacement en question avait été concédé à Louis Boucher et Marie Roullois par Simon Denys de la Trinité, le 16 juillet 1672 et Fauvel l'avait acquis de Boucher le 17 janvier 1685 (Duquet).

Le 21 mars 1695 (Chambalon), Jean Houde loue à Marie Stin, femme d'André Lou dit le Polonais à présent à la Baie du Nord, une chambre avec cave qui est dessous et grenier qui est dessus, dans la maison précitée, pour la somme de 62 livres, le bail étant d'une année.

Le 23 avril 1695 (Chambalon), Jean Houde, représenté par Anthoine Fauvel, loue à Pierre Ferret, navigateur, une chambre et cabinet, avec la cave qui est dessous, ainsi que le grenier et la chambre qui sont dessus, dans la même maison, pour un loyer de 90 livres et la durée d'une année.

Le 23 juillet 1695 (Genaple), Jean Houde engage Jean Lefebvre pour la durée des récoltes, soit trois mois débutant le 1<sup>er</sup> août. Les gages de l'employé seront de 30 sols par jour.

Le 16 mars 1696, la Prévôté de Québec

condamne Jean Morisset à payer à Jean Houde le coût d'un voyage de chaloupe que celui-ci a fait vers le jour de la Toussaint, l'année précédente. Morisset en appelle de cette sentence devant le Conseil souverain de la Nouvelle-France. Les parties sont convoquées par ce tribunal le 30 avril 1696, mais Morisset ne se présente pas. Il y a remise des procédures au 30 juillet puis au 6 août. Finalement, le 13 août, la cause est entendue. Morisset est condamné à payer à Houde la somme de dix livres avec dépens.

Le 7 mai 1699 (Chambalon), Jean Houde, demeurant en la seigneurie de Villieu, et Marie Parenteau, veuve d'Anthoine Fauvel, règlent à l'amiable une mésentente qui a donné lieu à des sommations et des saisies, concernant l'emplacement du cul de sac à Québec.

Le 4 novembre 1699 (Chambalon), Jean Houde et sa femme cèdent à Joseph Riverin, marchand de Québec, une obligation de 1000 livres à eux due par Joseph Gagnon, détenteur des droits sur la terre des Houde à Sainte-Famille. Cette obligation avait été saisie au greffe de Charles Rageot, le 14 octobre 1698. Un avenant daté du 9 avril 1700 fait état de la promesse de Gagnon de payer Riverin. Un autre avenant signé par Dulaurent le 28 mars 1714 indique que Riverin donne quittance à Gagnon de ladite dette.

Le 19 avril 1706 (Dehorné), Pierre Dumais, tuteur des enfants mineurs de feus Jean Houde et Anne Roulleau, baille à ferme la terre appartenant à ces enfants mineurs, à Laurent Huot et Denis Boucher, de Saint-Nicolas, pour le prix de 25 minots de blé.

Le 11 novembre 1706 (Dehorné), partage des biens de défunts Jean Houde et Anne Roulleau. Leurs enfants mineurs sont représentés par leur tuteur Pierre Dumais, de Sainte-Croix, le notaire agissant comme subrogé tuteur.

Entre 1692 et 1697, Jean Houde a comparu à quelques reprises devant le tribunal de la Prévôté de Québec dans des causes sans grande gravité<sup>17</sup>.

Jean Houde et Anne Roulleau ont été les parents de cinq fils et six filles : Marie (1680), Jean (1682), Marie (1684), Jeanne (1685), Marie (1687), Jacques (1688), Marie-Anne (1690), Gabriel (1692), Marguerite (1694), Pierre (1696) et Antoine (1698). Ces deux derniers sont nés à Québec où la famille a vécu entre 1696 et 1699. Elle a ensuite déménagé à Saint-Nicolas (seigneurie de Villieu).

2. Françoise, née vers 1660; inhumée à Château-Richer le 26 avril 1665, à l'âge de cinq ans.
3. Louis l'aîné, né le 28, b. Château-Richer le 30 septembre 1662; vivait en 1721 à Sainte-Croix, lors de la visite du procureur Collet; il était décédé lors du contrat de mariage de sa fille Marie (Dehorné, 21 mai 1725).

Marié à Lotbinière (contrat 14 juin 1685 mentionné au partage du 7 décembre 1712 à Marie-Madeleine Lemay (Michel et Marie Duteau), née vers 1663.

Louis l'aîné semble avoir été le pilier de la famille; il est de toutes les joies comme de toutes les épreuves. Il agit de la même façon pour tous les habitants de la petite communauté paroissiale de Sainte-Croix. Entré au petit séminaire de Québec le 10 juillet 1675, il en sort le 2 mai 1677. Il apprend aussi le métier de cordonnier. Il a signé des dizaines d'actes<sup>18</sup>.

Le 19 juin 1685 (Rageot), il reçoit une concession des ursulines de Québec, joignant celle de Gervais, son frère. Cette terre a un front de 6½ arpents sur 40 de profondeur. Il occupait cette terre depuis un an, avec la permission verbale des religieuses.

Le 2 février 1688 (acte mentionné dans l'inventaire du 28 octobre 1709), Louis donne quittance à son père de la somme de 200 livres promise à son contrat de mariage.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1702 (Chambalon), marché entre Françoise-Charlotte Juchereau, comtesse de Saint-Laurent, épouse de François de la Forest, écuyer, capitaine d'une compagnie des troupes de la marine, et Louis Houde, habitant

de Sainte-Croix. Celui-ci s'engage à produire trois milliers de *berdilles propres à faire merrin de bon bois de chêne bastard* (brindilles ou petites branches servant à fabriquer du merrain ou bois fendu dont on se servait, notamment, pour faire des douves de tonneaux ou futailles). L'acte précise que ce bois ne doit être ni gras ni gelé, avoir 12 pouces du côté de l'aubelle (partie tendre entre l'écorce et le corps de l'arbre) en circuit, et dont les deux *arrestes* auront environ un pouce de chaque côté. Le tout devra être livré à l'anse dit des *mères*, derrière le Cap-aux-Diamants à compter du 1<sup>er</sup> juin prochain. Le prix payé sera de 12 livres les cent *berdilles*.

Le 5 décembre 1713 (Dehorné), Louis et sa femme vendent des parts de leur terre à leurs fils Louis et Joseph.

Le 3 mars 1721 (Dehorné), Louis et Madeleine font donation à leur fils Jean-Baptiste.

Le 4 mars 1721 (Dehorné), ils font le partage de leur terre entre leurs enfants Louis, Michel, Joseph, Noël, François, Antoine et Marie-Élisabeth.

Le 9 mars 1721<sup>19</sup>, Louis représente les ursulines, seigneuses du fief de Sainte-Croix, lors de la visite du procureur du Conseil Supérieur Mathieu-Benoît Collet sur l'état des paroisses de la colonie.

Louis et Madeleine sont les parents de sept fils et deux filles : Louis, Michel, Joseph, Noël, François, Antoine, Jean-Baptiste, Marie-Élisabeth et Marie-Marguerite. Après son mariage, Louis a toujours vécu à Sainte-Croix.

4. Gervais, né et baptisé à Château-Richer le 23 décembre 1664; était décédé le 7 décembre 1712, lors du partage de la terre de ses parents. Marié à Cap-Santé le 24 novembre 1689 (contrat le même jour, mentionné lors du partage de 1712), à Anne-Catherine Denevers, fille aînée de Guillaume et Louise Vitard, née le 24, b. le 25 novembre 1672 à Sillery.

Gervais a fréquenté l'école et savait signer.

Le 18 septembre 1707 (Dehorné), il vend sa terre sise au fief de Bonsecours à Étienne Frichet, habitant de Saint-Nicolas.

Le 2 mars 1716 (Dehorné), inventaire de ses biens.

Le 19 juin 1685 (Rageot), concession des ursulines d'une terre sise à Sainte-Croix, de six arpents de front sur 40 de profondeur, entre Louis Houde père et fils, avec droit de pêche et de chasse. Cette concession avait déjà été accordée verbale-ment depuis plus d'un an et Gervais avait commencé à l'exploiter.

Gervais et Anne-Catherine sont les parents de trois fils et quatre filles : Marie-Louise, Angélique, Marie-Anne, Gervais, Marie-Genève, Charles et Louis.

La famille demeurait au fief de Notre-Dame de Bonsecours.

5. Jacques dit Desruisseaux, né le 24, b. le 25 mars 1667 à Sainte-Famille, I.O.; inhumé à Saint-Antoine-de-Tilly le 24 mars 1748 (81 ans).

Marié (contrat Denevers, 6 octobre 1686, déposé au greffe de Rageot le 5 novembre 1687) à Marie-Louise Baudet (Jean et Marie Grandin), née le 13, b. le 14 septembre 1671 à Sillery); inhumée à Saint-Antoine-de-Tilly le 2 juin 1755.

Au contrat de mariage, les parents s'obligent à donner aux futurs époux la somme de 200 livres. Marie-Louise est dotée par Jacques du douaire coutumier de 300 livres.

Le 5 novembre 1687 (Rageot), Jacques demeurant en la seigneurie de Duquet reconnaît avoir reçu de Jean Baudet, son beau-père, la somme de 200 livres.

Même date et même notaire, Catherine Gaultier, veuve de Denis Duquet, cède à Jacques Houde, habitant de la Bazinière (Duquet), à titre de cens et rentes seigneuriales, une terre de six arpents de front sur 40 de profondeur, joignant à Jacques Bourgouin et Antoine Bisson, avec droit de pêche et de chasse, à condition de s'y bâtir, tenir feu et lieu, désarter et cultiver, entretenir les chemins

nécessaires, etc. Jacques devra payer au domaine seigneurial, à la Toussaint de chaque année, 12 chapons gras, 12 livres tournois et 18 deniers de cens et rentes, de même que la 16<sup>e</sup> partie de tout poisson pêché, bien salé et conditionné, quant au saumon, bar et anguille, livrable à la bailleresse à sa demeure de la basse ville de Québec.

Le 17 novembre 1690 (Denevers), Jacques reconnaît avoir reçu de ses parents la somme de 200 livres promise à son contrat de mariage.

Le 1<sup>er</sup> février 1707 (Dehorné), Ursule Lebrun (Trud), veuve d'Antoine Buisson, reconnaît avoir vendu avec son défunt mari, en l'année 1697, à Jacques Houde, une terre de six arpents de front, sur 40 de profondeur, sise en la seigneurie de la Bazinière (Duquet), pour la somme de 50 livres, soit une barrique d'anguilles estimée à 22 livres et le reste en argent.

Jacques et Marie-Louise sont les parents de quatre fils et cinq filles : Jean-Baptiste, Jacques, Joseph, Marie-Anne, anonyme féminin, Charles, Marie-Charlotte, Marie-Françoise et Marie-Thérèse.

Jacques Houde fils a été chirurgien de la côte (de Lauson?), tel qu'il appert dans un acte de Choret en date du 24 mai 1730.

Cette famille a vécu à Sainte-Croix et à Saint-Antoine-de-Tilly.

Le 17 avril 1712, (Dehorné), vente d'une terre située à la Bazinière par Jacques Houde et Marie-Louise Baudet, de Sainte-Croix, à leur fils Jean-Baptiste.

Le 10 mars 1721<sup>20</sup>, Jacques Houde dit Desruisseaux, de même que ses fils Jean-Baptiste, Jacques et Charles se déclarent très contents d'être paroissiens de Saint-Antoine-de-Pade (Tilly) et habitants du fief Maranda (Duquet), à proximité de Saint-Antoine. Ils demandent d'être reliés à cette paroisse et non à Sainte-Croix.

Le 12 novembre 1723 (Dehorné), donation à leur fils François.

6. Marie, née le 6, b. le 10 août 1669 à Sainte-Famille; inventaire Dehorné le 23 juillet 1717.

Mariée à la Pointe-aux-Trembles (Neuville) le 17 octobre 1685 (contrat 24 septembre mentionné dans le partage du 7 décembre 1712. Promesse de 200 livres de la part de ses parents; quittance de la somme de 123 livres et 12 deniers, signée Denevers le 25 décembre 1689) à Isaac-Joseph Garnier ou Grenier (François dit Pellerin et Jacqueline Freslon) b. Sillery le 28 novembre 1663.

Isaac-Joseph et Marie sont les parents de six fils et trois filles : François, Gervais, Louise-Catherine, Marie-Angélique, Antoine, Joseph, François-Bonaventure, Louis et Marie-Geneviève.

Cette famille résidait à Sainte-Croix.

7. Claude, né le 11, b. le 13 juillet 1671 à Sainte-Famille; décédé vers 1727.

Marié à Lotbinière vers 1690 (sans contrat de mariage, semble-t-il) à Marie-Madeleine Lemay (Michel et Marie Duteau), née vers 1672; inhumée à Saint-Antoine-de-Tilly le 8 décembre 1742.

Le 8 juin 1692 (inventaire Magdelaine Boucher, 28 octobre 1709), quittance sur son mariage de 202 livres 6 sols et d'une vache estimée à 30 livres.

Le 13 juin 1696 (Chambalon), concession de René-Louis Chartier de Lotbinière à Claude Houde et Marie-Madeleine Lemée, de la seigneurie de Lotbinière, d'une terre de 15 à 16 arpents de front sur 30 de profondeur, avec le moulin à eau et la maison dessus construits. Cette vente est annulée le 19 novembre 1696.

Claude et Marie-Madeleine sont les parents de quatre fils et trois filles : Claude, Pierre, Marie-Angélique, Jean-Baptiste, Françoise, Jacques et Marie-Charlotte.

Cette famille a résidé à Saint-Antoine-de-Tilly.

8. Louise, née vers 1673; décédée avant 1713 (inventaire Dehorné, 8 avril 1717).

Mariée à la Pointe-aux-Trembles (Neuville), le 26 mai 1691 (contrat le 4 mars 1691, mentionné au partage de 1712; quittance de la somme de 200 livres le 20 juin 1703), à Charles Lemay (Michel et Marie Duteau), né vers 1669.

Louise et Charles sont les parents de trois fils et deux filles : Charles, Marie-Louise, Marie-Joseph, Simon et Louis.

Cette famille vivait à Neuville.

9. Marie-Anne, née le 22, b. le 25 décembre 1674 à Sainte-Famille; inhumée au même endroit le 5 janvier 1675, à l'âge de deux semaines.
10. Louis le jeune dit Derocher, né et baptisé à Sainte-Famille le 23 décembre 1675; inhumé à Sainte-Croix le 20 avril 1729.

Marié (contrat Denevers, 10 mai 1697, déposé au greffe de Dehorné le 23 février 1711; quittance le 8 avril 1723 de la somme de 72 livres 10 sols comprenant dix livres de beurre reçues) à Ursule Buisson (Antoine et Ursule Trud), née le 26 octobre à Lauzon, b. à Québec le 7 novembre 1681.

Le 30 novembre 1707 (Dehorné), concession du seigneur Choret à Louis Houde dit Derocher.

Le 9 mars 1708 (Dehorné), échange de terres entre Louis et Joseph Houde.

Le 27 juillet 1711 (Dehorné), concession de Robert Choret à Louis Houde.

Louis et Anne-Ursule sont les parents d'un fils : Joseph.

Cette famille demeurait à Sainte-Croix.

11. Joseph dit Bellefeuille, né et baptisé à Sainte-Famille le 25 juin 1678. Vivait encore en 1746.

Marié à la Pointe-aux-Trembles (Neuville), le 5 août 1697 (contrat 23 juillet, mentionné au partage de 1712, avec avenant donnant

quittance de la somme de 200 livres de l'époux à son père), à Louise-Angélique Garnier ou Grenier (François et Jacqueline Freslon), née le 14 à la Pointe-aux-Trembles, b. à Québec, le 27 octobre 1676.

Le 17 janvier 1687 (Chambalon), concession des ursulines à Joseph Houle d'une terre de 6 arpents de front, sur 40 de profondeur au Platon de Sainte-Croix, entre François Biron et Guillaume Denevers, avec droit de pêche et de chasse, et restriction sur le bois de chêne propre à la construction des vaisseaux, aussi sur le bois propre à la construction du manoir et de l'église.

Le 2 janvier 1708 (Dehorné), concession de terre en la seigneurie de Bonsecours par le seigneur Robert Choret.

Le 27 juillet 1711 (Dehorné), autre concession par le même.

Le 5 juillet 1717 (Dehorné), donation à Pierre Lambert et Marie Houde, gendre et fille.

Le 18 juillet 1721 (Dehorné), donation aux mêmes.

Le 3 novembre 1734 (Choret), donation à Pierre Lambert et Louis Hamel, gendres.

Le 28 octobre 1746 (Choret), donation à ses gendres et filles. Joseph mentionné le 9 mars 1721 dans le rapport du procureur Collet sur l'état des paroisses<sup>21</sup>.

Janvier-octobre 1732, Joseph Houde, tuteur des enfants mineurs de François Lafrance, au Platon de Sainte-Croix<sup>22</sup>.

Joseph et Louise-Angélique sont les parents de deux filles : Marie-Louise et Marie-Françoise.

Cette famille vivait à Sainte-Croix.

12. Simon, né le 30, b. le 31 mai 1680 à Sainte-Famille; inventaire Dehorné, le 21 avril 1716.

Marié à Saint-Nicolas le 23 novembre 1703 (contrat 28 octobre, mentionné au partage de

1712) à Marie Frischet (François et Anne Lereau), née et baptisée à Sainte-Famille I.O. le 5 septembre 1686.

Le 2 janvier 1708 (Dehorné), concession du seigneur Robert Choret.

Simon et Marie sont les parents d'un fils et trois filles : Joseph-Simon, Élisabeth, Marie-Louise et Marie-Charlotte.

Cette famille résidait à Sainte-Croix.

13. Étienne, né le 4, b. le 5 avril 1682 à Sainte-Famille; inhumé à Lotbinière le 27 août 1750 (68 ans).

Marié à Sainte-Croix (acte à Lotbinière), le 16 avril 1708 (contrat Dehorné, 13 avril) à Élisabeth-Ursule Denevers (Étienne et Marie-Jeanne Lemay).

Le 28 septembre 1712 (Dehorné), concession des ursulines.

Le 24 mai 1721 (Dehorné), autre concession par les mêmes.

Le 17 février 1737 (Choret), donation à son fils Étienne.

Étienne et Élisabeth-Ursule sont les parents de quatre fils et deux filles : Joseph, Étienne, Louis-Michel, Antoine, Angélique et Marie-Ursule.

Cette famille résidait à Sainte-Croix.

14. Marie-Angélique, née vers 1684; inhumée à Lotbinière le 23 avril 1727. Mariée (contrat 7 avril 1698 mentionné dans le partage de 1712) à Guillaume Rognon dit Laroche (Michel et Marguerite Lamain), né à la Pointe-aux-Trembles (Neuville) le 2 novembre 1676; inhumé à Sainte-Croix le 16 mars 1750.

Le 16 août 1727 (Dehorné), inventaire de Guillaume Rognon après le décès de Marie-Angélique.

Guillaume remarié à Lotbinière le 8 janvier

1731, à Marie-Madeleine Girard (Pierre et Suzanne Lavoie), veuve de Daniel Denevers dit Brantigny.

Guillaume et Marie-Angélique sont les parents de trois filles, trois fils et un anonyme : Marie-Jeanne, Marie-Louise, Françoise, Michel, Jean-Baptiste, Gervais et un anonyme né quelques jours avant le décès de sa mère.

Cette famille vivait à Sainte-Croix.

### Origine du nom

*Le Manousien*<sup>23</sup> reproduit des armoiries au nom de *Houle*, extraites de l'Armorial général, Couda 1882, de J.M. Rietstap. On y dit que les nombreuses recherches faites par les frères Hubert et Honoré Houle s.c. n'ont pas abouti à la découverte des origines de ces inscriptions. Les nombreuses orthographes du patronyme attribué à l'ancêtre et au plus grand nombre de ses descendants ne contribuent en rien à faciliter la tâche des chercheurs. Comme le patriarche Louis était incapable de signer, ne sachant ni lire ni écrire, les premiers scribes de la colonie s'en sont tenus, pour la plupart, à l'orthographe utilisée par Nicolas Marsolet dans son procès-verbal de l'incident Gorré, en 1647. Il y est écrit *Louis Houde*, le prénom avec une majuscule et le patronyme avec une minuscule, comme beaucoup de tabellions l'ont écrit après lui, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, notamment Bermen, Audouart, Auber, Fillion, Genaple, Vachon, Rageot, Chambalon et Dehorné. Rageot écrit *Houille* dans ses premiers actes, mais finit par se conformer à l'usage général de ses confrères, soit *houde*. Becquet, originaire de la Normandie où les noms formés du même radical sont courants, est le seul à écrire *Houlde* et à persister dans l'usage de cette formulation. Connaissait-il des familles françaises qui écrivaient leur nom de cette façon?

Noël, père de Louis, n'était pas le seul à porter le nom de Houde, au Perche du XVII<sup>e</sup> siècle. Le père Archange Godbout, dans son livre intitulé *Origine des familles canadiennes-françaises* (Lille, 1925) mentionne un nommé Robert *Houdees* (sic), époux de Marguerite Mallet, marraine et tante de Marin Boucher, baptisé à Saint-Langis de Mortagne le 29 août 1630. Marin était le frère de Magdelaine Boucher, la future femme de Louis Houde. Les familles Houde et

Boucher se connaissaient-elles avant d'émigrer en Nouvelle-France? C'est possible.

Des registres paroissiaux montrent plusieurs variantes du nom, soit Houd, Houll, Oul, Oule, Lehoud, même Hull<sup>24</sup>. Le bottin du téléphone de Montréal mentionne aussi des Houll, Houlné et Houlne, ainsi que Hoult et Houlte, Ould et Oule. Ce sont des cas uniques et j'ignore s'il s'agit de descendants de Louis Houde.

Au sujet de l'origine du nom, j'ai consulté trois sources et aucune d'entre elles ne mentionne de Houde, comme tels.

Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, cite des Houdart, Houdard, Houdier, Houdry, Houdouin, Houdou(x), Houdin, Houdot et Houdet, patronyme tous formés de la même racine d'origine germanique, soit du mot *hold*, qui signifie *serviable*.

Pierre Blanche, *Dictionnaire et armorial des noms de famille de France*, mentionne Hou, Houdiart, Houdin, Houdon, Houdot, Houdet et Oudet. L'auteur ne donne pas l'origine de ces noms, mais ces familles posséderaient toutes des armoiries et seraient d'origine très ancienne.

Nicolle Priollaud, *Votre nom appartient à l'histoire*, rapporte le seul nom de Oudot, forme méridionale de Houdet, d'origine germanique venant de *hold* et signifiant *serviable*. Ce mot fait toujours partie du vocabulaire allemand et peut avoir d'autres acceptions, telles que favorable, propice, gracieux, charmant, doux. En somme, des qualificatifs très acceptables pour n'importe quel ancêtre, surtout si aucun document d'archives ne lui attribue de défaut. Je suis porté à croire, jusqu'à preuve du contraire, que la forme *Houlde*, telle que rapportée par l'Armorial général de Rietscap publié en 1882, est la plus ancienne, les autres n'étant que des variantes écrites selon la perception auditive qu'en avaient les scribes immigrés en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle.

### Les surnoms

Les surnoms sont nombreux. Les enfants de l'ancêtre ont *parti le bal*, comme le dit l'expression populaire. Louis le jeune se fait appeler Desrochers, Derocher, Deroches ou

Deroche. Plus tard s'ajouteront quelques Durocher de même souche. Jacques adopte le surnom de Desruisseaux et Joseph est aussi dit Bellefeuille. Des sobriquets qui, selon le père Julien Déziel<sup>25</sup>, rappellent l'environnement dans lequel ont vécu ces fils. Il faut se souvenir aussi qu'à cette époque l'usage de surnoms était pratique courante.

Ajoutons Gervais, porté par quelques descendants de Gervais, autre fils de l'ancêtre Louis. Aussi des Clair, Claire, Clerc, Leclerc et Leclair, dont la source se trouve dans les régions de Nicolet et de la Baie-du-Febvre, surnoms évoquant Jeanne Petitclerc, première épouse de Gabriel Houde, qui eut la bonne idée de s'établir par là. Gabriel et Jeanne s'étaient épousés à Sainte-Foy en 1713 et se sont amenés à la Baie-Saint-Antoine dès 1719, avec leur fille aînée Marie-Louise. Antoine, le premier fils, est né à cet endroit le 9 septembre 1719. Un acte du notaire Hyacinthe Pressé, rédigé le 10 juillet 1743, rappelle précisément que Gabriel Houde a la jouissance de sa terre depuis 1719, alors que le seigneur Jacques Lefebvre la lui avait accordée sur simple billet<sup>26</sup>.

Thomas J. Laforest, traducteur de la collection *Nos Ancêtres*<sup>27</sup>, ajoute à ces surnoms quelques variantes américaines comme Hall, Hodel, Hool, Hooll, Hule, Hull, Ouell et Wool, ainsi que Lafrenière, Hooley, Petrin, Roule et Wolf<sup>28</sup>. Je vous donne ces renseignements comme l'auteur nous les offre, sans pouvoir vérifier leur exactitude.

Pour ma part, j'ai découvert une famille Houle dit Capois établie d'abord à Sorel, puis à Saint-Ours et à Berthier. Le surnom de Capois surgit de ce dernier endroit. Jean-François Houle, fils aîné de Jean Houde et de Françoise Dubois, est né à Saint-Nicolas le 5 avril 1711. Le 25 janvier 1745, il épouse à Contrecoeur Marie-Jeanne Benoît. Leur fils Louis naît à Berthier le 5 septembre 1751. Le 27 janvier 1777, Louis épouse au même endroit Geneviève Latour. Le 21 août 1798 (acte de Jean-Jacques Jorand), Louis dit Capois et son épouse, accompagnés de leur père, beau-père et donateur François Houle dit Capois, renoncent à la donation qui leur a été faite devant Me Faribault le 30 avril 1782, pour en *vêtir* Louis Houde, leur fils aîné, né le 9 septembre. La donation concerne une terre d'un arpent et demi de front sur 40 de profondeur, située au sud-ouest de la rivière

Bayonne, juste à l'endroit où celle-ci se jette dans le Saint-Laurent. La pointe sud de cette terre doit surplomber le confluent des deux cours d'eau et former un cap, d'où le surnom de Capois. Par cet acte de donation, Louis s'engage à loger son grand-père, à lui fournir douze minots de blé par année, deux minots de pois chaque automne, vingt-quatre cordes de bois de chauffage, cent livres de lard, une couverture tous les deux ans, blanchir et raccommode ses hardes et lui procurer suffisamment de linge et de chaussures pour le reste de sa vie, ainsi que vingt-cinq livres de tabac à fumer, lui fournir chirurgien et prêtre lorsque ce sera nécessaire et, à son décès, le faire inhumer en bon chrétien avec service et cinq messes de requiem.

Enfin, il existe aussi des Houde dit Provencher. Élisabeth Michel avait épousé Augustin Houde à Gentilly, le 14 février 1825. Celui-ci, qui était cultivateur et âgé d'environ 30 ans, meurt accidentellement le 3 juillet 1829, *ayant été écrasé et tué par une poutre en déconstruisant une grange, comme il paraît par les certificat de Monsieur Genest, capitaine de milice après enquête faite sur son corps suivant la loi* (registre de Gentilly). Augustin est inhumé le lendemain. Un an plus tard, une fois la période de deuil passée, Élisabeth Michel se remarie avec Joseph Provencher, le 27 juillet 1830. En reconnaissance envers l'homme qui les a élevés, les enfants du premier lit adopteront le nom de leur beau-père, et leur descendance après eux. C'est ainsi que, dans la région de Nicolet et probablement ailleurs, il y a des Provencher qui sont en réalité des Houde.

## Les Houlé

J'ai cru longtemps que les ancêtres de Léopold Houlé (1889-1953), journaliste et dramaturge qui a acquis une certaine notoriété au cours de la première moitié du présent siècle, était un Houle qui avait eu la fantaisie de mettre un accent aigu sur la dernière voyelle de son nom. Eh bien! je me trompais.

Il m'a été relativement facile d'établir l'ascendance de ce personnage qui, 40 ans après sa mort, est pratiquement tombé dans l'oubli. Des membres de cette famille ont publié à Montréal, du 2 janvier 1880 au 5 octobre 1882, un hebdomadaire intitulé *Le feuilleton illustré*. Deux notaires, Jean-Baptiste

et Louis-Barthélemy Houlé, le père et le fils, ont tenu une étude à Montréal, de 1839 à 1921. Jean-Baptiste, écuyer, notaire, fils d'Antoine et de Marguerite Dubé, a épousé à Montréal, Flavie Leclair (Bénoni, cultivateur et Marie Eydam), le 1<sup>er</sup> mai 1851.

Antoine Houle (sic), le père de Jean-Baptiste, exerçait le métier de boucher. À son mariage célébré à Notre-Dame de Montréal le 2 octobre 1809, il est dit fils mineur de feu Jean Houle et de Marie Rodier. Marguerite Dubé, l'épouse, est la fille majeure de Pierre Dubé, voyageur, et de Françoise Martin. Ce nom de Houle présente une difficulté pour poursuivre l'ascendance, mais l'acte de mariage mentionne que le beau-père de l'époux, Jean Bignon, est présent. J'ai retracé le mariage Bignon-Rodier, toujours à Notre-Dame de Montréal, le 24 juillet 1801. On y dit que Marie Rodier, âgée de 33 ans, est la veuve de Jean Houle, docteur de cette paroisse, et que son père s'appelle Pierre Rodier.

Le contrat de mariage d'Antoine passé chez le notaire Jean-Guillaume Delisle, le 1<sup>er</sup> octobre 1809, a fini par écarter tous les doutes possibles. Ces Houle, qu'on a probablement toujours appelés Houlé, à cause de la consonance allemande du nom de leur ancêtre, sont des descendants de Jean-Louis (prénom francisé sans doute) Ohle, âgé de 23 ans à son mariage, fils de Godefroy Ohlé, maître chirurgien, et de Magdelaine Charpon, ses père et mère de la ville de Berlin, en Allemagne. Marie Rodier, âgée de 18 ans, est dite fille de Pierre Rodier dit Pipette et de Marie Vallée, de cette paroisse (Notre-Dame de Montréal), où a lieu le mariage, le 26 juillet 1784. L'époux signe Louis Ohlé au bas de l'acte, avec Chmudel Nuola Blume et Christof Weisling, ceux-ci faisant partie d'un détachement de mercenaires allemands engagés par les Anglais et arrivés ici à partir de 1776 pour défendre le Canada contre les Américains. Quelques membres de cette famille Houlé sont mentionnés au dictionnaire du frère Hubert Houle, parmi les descendants de Louis Houde<sup>28</sup>.

Dans le magazine *L'Actualité* de janvier 1990 (p. 156-158), on fait mention d'un certain Normand Houlé, qui rentre au Québec après avoir passé 40 ans à Hollywood, où il avait réalisé des films et des émissions de télévision. Lui-même avoue qu'il est un Houle, non un Houlé.

Cependant, là-bas, on le surnommait *Houléwood*, à cause de la carrière qu'il poursuivait dans la capitale américaine du cinéma. Pierre Beaulieu, l'auteur de l'entrevue, écrit ce qui suit au sujet de l'ajout de l'accent aigu à la fin de son nom.

*Houlé*, à l'époque, s'appelait encore Houle, que les Américains prononçaient Youle, Aoule, Yo-Oule. Personne ne pouvait se souvenir de son nom. Il s'est fait appeler Ahoule jusqu'au jour où il s'est rendu au Mexique avec des amis pour assister à une corrida. À tout bout de champ, dit Houlé, évidemment, la foule se levait et criait *Olé, Olé! C'est exactement ça que je me suis dit. Je m'appelle Houlé. Deux jours plus tard, j'étais au palais de justice pour faire ajouter un accent à mon nom. Et mon problème s'était réglé.* Houlé a pris sa retraite en 1987 et est venu s'établir au bord du lac Lyster, en Estrie, dans un domaine de 200 acres.

### Le plus grand poète québécois

Beaucoup de descendants de Louis Houde et de Magdelaine Boucher se sont illustrés dans diverses disciplines : arts, théâtre, radio et télévision, religion, politique, diplomatie, médecine, sciences, sport, littérature, etc. Parmi eux, Alfred Des Rochers, un poète remarquable. Selon Clément Marchand, un autre grand poète, Des Rochers est à lui seul une institution vivante, dont l'expression poétique est symbolique de l'effort de tout un peuple pour accomplir son destin<sup>30</sup>.

Dans un vigoureux poème, le barde d'Orford proclame :

Je suis un fils déchu de race surhumaine,  
Race de violents, de forts, de hasardeux,  
Et j'ai le mal du pays neuf, que je tiens d'eux,  
Quand viennent les jours gris que septembre  
ramène.

Tout le passé brutal de ces coureurs des bois,  
Chasseurs, trappeurs, scieurs de long, flotteurs  
de cages,  
Marchands, aventuriers ou travailleurs à gages  
M'ordonne d'émigrer par en haut pour cinq  
mois.

Et je rêve d'aller comme allaient les ancêtres;  
J'entends pleurer en moi les grands espaces  
blancs,

Qu'ils parcouraient, nimbés de souffles  
d'ouragan,  
Et j'abhorre comme eux la contrainte des  
maîtres<sup>31</sup>.

Pour Marchand, qui s'y connaît en l'art des  
Muses, Alfred Des Rochers est le plus grand poète  
québécois.

Dans son éternelle demeure, le Manousien  
Louis Houde contemple l'immense essaim de ses  
rejetons. Dont il doit, à juste titre être très fier!

### Références

16. *Lods et ventes, droits de mutation entre vifs perçu par le seigneur.*
17. Voir volumes 30 f. 42, 4 mars 1682, Raffeix vs Houde; 31, f. 238, 3 février 1693, Houde vs Sagot; 36, f. 9, 5 février 1697, témoin cause Duplais vs Minet; 36, f. 11, 5 février 1697, Houde vs DuRoy.
18. Roland J. Auger, *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, volume XV, p. 209.
19. *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1921-1922*, Québec, p. 327.
20. *Idem*, p. 330. Enquête du procureur Collet.
21. *Idem*, p. 327.
22. *Rapport des Archives nationales du Québec*, Inventaire des pièces détachées de la Prévôté de Québec, Québec 1971, p. 182.
23. Bulletin de l'Association des descendants de Louis Houde et de Madeleine Boucher (1655) Inc., vol. I, n° 1, automne 1992.
24. Voir, à ce sujet, Kathleen Mennie de Varennes, *Bibliographie annotée d'ouvrages généalogiques au Canada*, Éditions Fitzhenry & Whiteside, Markham, Ont., 1986, vol. 4, p. 1018.
25. *Médaillons d'ancêtres*, 1<sup>re</sup> série, 1970.
26. *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. XV, 1964, pp. 24-44. Article non signé.
27. *Our French-Canadian Ancestors*, vol. VII, p. 123.
28. *Idem*, vol. X, p. 269.
29. Vol. IV, p. 1345.
30. *Le Bien Public*, octobre 1977.
31. *À l'ombre de l'Orford*, Éditions Fides, 1948, p. 35.

### Notaires cités

Guillaume Audouart, Claude Auber, Jacques Dehorné dit Laneuville, Pierre Duquet, Gilles Rageot, Michel Fillion, Paul Vachon, Romain Becquet, François Genaple, Louis Chambalon, Jean-Baptiste Choret et Barthélemy Faribault.

## Annexe

### Le partage de la terre ancestrale

Peu après le décès de l'ancêtre Louis Houde, le notaire Jacques Dehorné dit Laneuville, qui réside à Sainte-Croix mais exerce ses fonctions dans un vaste territoire, est appelé, le 7 décembre 1712, à fixer par contrat les modalités du partage des biens laissés par Louis Houde et Magdelaine Boucher après leur décès. L'on y constate qu'il ne reste à partager que la terre concédée par les ursulines de Québec, le 13 février 1682.

Le document de 12 pages manuscrites mentionne plusieurs actes anonymes dont la plupart, semble-t-il, sont attribuables au notaire seigneurial Guillaume Denevers, qui a travaillé en étroite collaboration avec Dehorné. Celui-ci fait le compte de toutes les sommes octroyées par l'ancêtre aux mariages de ses enfants, ainsi que des montants déjà payés lors dudit mariage. Fait intéressant à noter, Dehorné trace le menu détail de ses démarches et en détermine le coût.

Avant 1727, année de l'ouverture des registres de Sainte-Croix, la plupart des actes de baptême, mariage et sépulture qui auraient dû s'y trouver, ont vraisemblablement été inscrits dans les registres de la paroisse voisine de Saint-Louis de Lotbinière. Ceux-ci ont dû ouvrir entre 1683 et 1685. L'incendie de la sacristie de l'église de Lotbinière, le 15 décembre 1850, aurait été la cause de leur destruction. Plusieurs actes cités ici suppléent, en partie du moins, au manque d'information dû à l'absence de registres.

Pour une meilleure compréhension de l'acte de partage rédigé par Dehorné, nous en avons modernisé l'écriture et corrigé les fautes.

*Par devant le notaire depuis le sault de la Chaudière jusques aux limites de la Juridiction des Trois-Rivières nord et sud résidant à Notre-Dame de Bonsecours paroisse de Sainte-Croix soussigné et témoins ci-après nommée et signé fut présent en sa personne Louis Houde habitant demeurant en la paroisse de Sainte-Croix héritier et au nom comme procureur des autres cohéritiers comme lui en la succession de feus maître Louis Houde et de Marie Boucher ses père et mère tendante entre autres choses qu'il nous plut lui*

faire ledit partage de leur succession n'y ayant qu'une terre de neuf arpents sur quarante de profondeur qui a été passé par décret en vertu de l'ordonnance de monsieur le subdélégué et de monseigneur l'Intendant en date du 2<sup>e</sup> jour d'août dernier qui a été adjugée le 20 de novembre dernier après avoir fait quatre proclamations et une remise du consentement desdits héritiers et affiché aux églises Sainte-Croix et Lotbinière Saint-Nicolas et Saint-Antoine et ladite enchère le mardi suivant ledit dimanche en la maison dudit procureur par devant ledit soussigné notaire en vertu de la susdite ordonnance qui a été adjugée audit procureur à la somme de quinze cents livres à payer en cinq termes dont chaque terme se paiera de la somme de trois cents livres et commencera le premier terme du vingt deux novembre prochain et continuera jusques au dernier terme au pareil jour quant à l'égard des créanciers héritiers et les autres à leur volonté et pour cet effet nous ayant mis tous lesdits papiers entre nos mains qui concernent leur dite concession.

#### Premièrement

Le contrat de mariage de feu Jean Houde et de défunte Anne Rouleau passé par Vachon le quatrième d'août mil six cent soixante dix huit.

Autre acte de donation fait par ledit feu M<sup>r</sup> Louis Houde et ladite défunte Boucher audit défunt Jean Houde passé par ledit Vachon en date du 16 de mars mil six cent quatre vingt deux comme il paraît que ledit défunt Jean Houde a renoncé à toujours à la succession de sesdits père et mère est hors de partager.

Convention de mariage entre Louis Houde et Marie Le May du quatorzième de juin mil six cent quatre vingt cinq où il paraît qu'il lui a été promis en mariage la somme de deux cents livres qu'il a confessé avoir reçue suivant la quittance faite et signée par lui en date du deuxième de février mil six cent quatre vingt huit signée Louis Houde.

Autre convention de mariage entre Joseph Grenier et Marie Houde du vingt quatre de septembre mil six cent quatre vingt cinq où il paraît qu'il lui a été promis deux cents livres en mariage et a confessé en avoir reçu la somme de cent vingt trois livres douze sols suivant la

quittance passée par Denevers notaire du vingt cinq de décembre mil six cent quatre vingt neuf.

Autre convention de mariage entre Jacques Houde et Marie Baudet du sixième octobre mil six cent quatre vingt six où il paraît qu'il lui a été promis en mariage la somme de deux cents livres qu'il a confessé avoir reçue suivant la quittance faite par Denevers notaire en date du dix-septième novembre mil six cent quatre vingt dix.

Autre convention de mariage entre défunt Gervais Houde et Catherine Denevers du vingt quatre de novembre mil six cent quatre vingt neuf où il paraît qu'il lui a été promis deux cents livres en mariage qu'il a confessé avoir reçues suivant sa quittance portée par Denevers notaire en date du 24 de novembre mil six cent quatre vingt dix.

Contrat de mariage entre Charles Le May et Louise Houde du quatrième de mars mil six cent quatre vingt onze avec une quittance faite sous écriture et signature de témoins en date du vingt de juin 1703 comme il paraît qu'il a reçu sur son mariage deux cents livres.

Autre contrat de mariage entre Louis Houde dit Derocher et Anne Ursule Buisson du dixième de mai mil six cent quatre vingt dix sept avec une quittance sous écriture du 15 avril mil sept cent trois où il confesse avoir reçu sur son mariage la somme de soixante et douze livres dix sous comprenant pour dix livres de beurre qu'il a reçues comme il paraît au bas de la quittance.

Autre contrat de mariage entre Joseph Houde et Louise Angélique Garnier du vingt trois de juillet mil six cent quatre vingt dix sept et la quittance au bas du contrat comme il a reçu la somme de deux cents livres.

Autre contrat de mariage entre Guillaume Rognon et Marie Houde du sept d'avril mil six cent quatre vingt dix huit.

Convention de mariage entre Simon Houde et Marie Frischet du vingt huit octobre mil sept cent trois.

Contrat de mariage entre Étienne Houde et Élisabeth Ursule Denevers du troisième d'avril mil sept cent huit.

Quittance de Claude Houde faite par Denevers en date du huit de juin 1692 où il confesse avoir reçu sur son mariage la somme de cent deux livres dix sols et une vache qui est au bas de la quittance de trente livres qui font en tout cent trente deux livres dix sols.

Inventaire des biens délaissés après le décès de Marie Madeleine Boucher fait par le susdit et soussigné notaire en date du vingt huit octobre mil sept cent neuf certain écrit en forme de testament passé par ledit notaire du vingt trois de mars mil sept cent dix par lequel ledit défunt Louis Houde père donne à Louis Houde fils le revenu de la terre d'une année après son décès ensemble les hardes à son usage et dont lesdits meubles inventoriés après le décès de Madeleine Boucher sa défunte femme à la réserve d'une marmite pour en disposer à sa volonté pour lesdits bons services que lui avait rendus ledit Louis Houde son fils et néanmoins à la charge de lui faire dire des messes après sa mort pour la valeur de trente minots de blé et cinq minots de pois qui est la rente de la terre.

Un acte de tutelle du huit d'août dernier fait par ledit notaire en vertu d'une ordonnance de Monsieur le subdélégué de Monseigneur l'intendant en date du deuxième d'août dernier par lequel acte Charles Le May est élu tuteur aux enfants mineurs de lui et de Louise Houde sa défunte femme et Catherine Denevers tutrice de ceux d'entre elle et ledit défunt Gervais Houde et pour subrogé tuteur à tous lesdits mineurs ledit Louis Houde leur oncle paternel au bas duquel acte est le consentement desdits tuteur et tutrice que ladite terre de la succession desdits défunts Louis Houde et Madeleine Boucher soit vendue ne leur étant pas possible de rapporter lesdits deniers qu'ils ont eus en mariage.

Il est dû au notaire pour un acte de consentement fait par lesdits héritiers pour la vente de la terre..... 3 #  
 Pour une requête faite pour ladite vente ..... 1 # dix s  
 Item pour avoir délivré à leur procureur l'express de leur inventaire fait le 9 octobre 1709..... 8 #  
 Item pour une remise faite pour le décret de la terre par le consentement des héritiers tant pour avoir été poser affiche que pour être venu en la maison de leur procureur pour faire d'adjudication avec les quatre procès verbaux..... 14 #

Item pour avoir visité (?) tous les papiers et fait le partage de leur succession avec l'acte et minute et expédition..... 20 #  
 Le tout montant à quarante six livres dix sols.. 46 # dix s

Item il est dû à Louis Houde par la communauté trois livres pour avoir été faire ledit inventaire..... 3 #  
 Item il est dû six journées pour le premier voyage qu'il a fait le premier jour d'août pour procéder à la vente de ladite terre par le consentement desdits héritiers à trois livres par journée qui se monte à dix huit livres18 #  
 Un second voyage fait le neuvième d'août dix journées qui se montent à trente livres..... 30 #  
 Le vingt sept de décembre deux journées pour avoir été chercher les papiers à Québec pour faire procéder au décret six livres..... 6 #  
 Le tout montant à cinquante sept livres..... 57 #

faisant avec ladite somme ci-dessus la somme de cent trois livres dix sols..... 103 # dix s  
 Ce que ledit Louis Houde a déboursé pour retirer l'ordonnance d'entre les mains du greffier en date du vingt sept d'août dernier pour la vente de ladite terre5 #  
 De plus déboursé par ledit Louis Houde pour un acte de renonciation fait par feu Jean Houde à la succession de ses père et mère le 16 mars mil six cent quatre vingt deux quatre livres..... 4 #  
 Déboursé par le procureur pour avoir un acte au greffe pour produire ledit papier à Monsieur le subdélégué en date du deuxième d'août 1712 le tout se montant à onze livres..... 11 #  
 Item déboursé vingt livres pour des messes dites pour le repos de l'âme de défunte Marie Madeleine Boucher leur mère suivant le certificat du révérend père Galaze supérieur des récollets en date du vingt neuf octobre 1709 ..... 20 #  
 Pour lesdits deux enterrements de défunts leurs père et mère douze livres ..... 12 #  
 Autre certificat du révérend père Glaze en date du vingt neuf octobre 1709 trois livres pour trois messes dites pour le repos de l'âme de ladite défunte Madeleine Boucher..... 3 #  
 Autre certificat de monsieur Picard curé de Saint-Nicolas en date du dix mars mil sept cent dix comme il a dit vingt messes pour quinze livres pour le repos de l'âme de ladite défunte Boucher ..... 15 #  
 Autre certificat du révérend père Félix missionnaire de Sainte-Croix en date du 3 de mai 1710 pour sept livres de messes dites pour le repos de l'âme de la défunte Madeleine Boucher ..... 7 #  
 Le tout faisant cinquante sept livres..... 57 #

avec celle de onze livres faisant soixante et huit livres<sup>68</sup> #  
 Il est dû à monsieur Basset curé de Saint-François de  
 Sales deux livres suivant son billet en date du 10 août  
 1712 ..... 2 #  
 Et il est dû à Lafontaine chirurgien comme il est porté  
 par l'inventaire dix sols ..... dix s  
 Et il est dû à monsieur Rivelin (Riverin) marchand la  
 somme de quarante livres comme il est porté par notre  
 inventaire ..... 40 #  
 Et il est dû aux révérendes mères ursulines de Québec  
 comme il paraît par leur mémoire pour la rente  
 seigneuriale de ladite terre ci-dessus la somme de  
 soixante et douze livres ..... 72 #  
 Il est dû à la veuve Gervais Houde tutrice de ses  
 enfants Houde partagé la somme de cinquante quatre  
 livres que feu M Louis Houde son beau-père a reconnu  
 lui être redevable par obligation suivant comme il est  
 porté ..... 54 #  
 faisant la somme de cent soixante et huit livres dix sols  
 son contrat de mariage ..... 168 # dix s  
 et celle de cent trois livres faisant les trois dites sommes  
 trois cent quarante livres qui seront payées  
 préférablement à toutes les autres dettes qu'il sera  
 diminué sur le premier terme de paiement que fera ledit  
 Louis Houde toutefois à la volonté des créanciers.  
 Il est dû à Simon Houde la somme de deux cents livres  
 comme n'ayant rien reçu en mariage ..... 200 #  
 Il est dû à Étienne Houde comme n'ayant rien reçu en  
 mariage la somme de deux cents livres ..... 200 #  
 Il est dû à Guillaume Rognon comme n'ayant rien reçu  
 en mariage la somme de deux cents livres ..... 200 #  
 Les trois sommes faisant six cents livres ..... 600 #  
 Il est dû à Joseph Grenier restant de son mariage la  
 somme de soixante et seize livres huit sols comme en  
 ayant reçu suivant la quittance cent vingt trois livres  
 douze sols ..... 768 #  
 Il est dû à Louis Houde le jeune dit Derocher restant de  
 son mariage la somme de cent vingt sept livres dix sols  
 comme ayant reçu suivant la quittance soixante et  
 douze livres dix sols ..... 127 # dix s  
 Il est dû à Claude Houde restant de son mariage la  
 somme de soixante et sept livres dix sols comme ayant  
 reçu suivant sa quittance cent trente deux livres dix sols  
 ..... 67 # dix s  
 Les trois sommes faisant avec les six cents livres huit  
 cent soixante et onze livres huit sols ..... 871 # huit s  
 et avec celle de trois cents livres faisant donc ladite  
 somme ensemble la somme de mil deux cent onze livres  
 huit sols ..... 1211 # huit s

Et ayant encore de restant de la somme de quinze  
 cents livres deux cent quatre vingt neuf livres huit  
 sols à diviser aux onze héritiers dénommés ci-

dessus et en ayant fait la division il leur revient à  
 un chacun en tenant compte par les héritiers de ce  
 qu'ils ont reçu la somme de vingt six livres quatre  
 sols huit deniers et restant sept deniers  
 d'inventaire à toute la communauté faisant en tout  
 ladite somme de quinze cents livres dont il sera  
 payé par ledit Louis Houde adjudicataire de ladite  
 terre premièrement les trois cent quarante livres  
 qui sont mentionnées en l'autre part pour les frais  
 de justice et les prières dites pour l'âme de la  
 défunte Marie Madeleine Boucher et autres dettes  
 qui y sont mentionnées et ensuite il paiera Étienne  
 Houde de la somme de deux cent vingt six livres  
 quatre sols sept deniers et à Simon Houde ladite  
 somme de deux cent vingt six livres quinze sols et  
 sept deniers et à Guillaume Rognon la pareille  
 somme de deux cent vingt six livres quinze sols  
 sept deniers et ensuite il paiera à Joseph Grenier  
 la somme de cent deux livres douze sols sept  
 deniers et à Claude Houde la somme de quatre  
 vingt treize livres quatorze sols huit deniers et à  
 Louis Houde le Jeune dit Derocher la somme de  
 cent cinquante trois livres quatorze sols sept  
 deniers et ensuite paiera à Jacques Houde la  
 somme de vingt six livres quinze sols sept deniers  
 et à Joseph Houde la somme de vingt six livres  
 quinze sols sept deniers et à Charles Le May la  
 somme de vingt six livres quinze sols sept deniers  
 et à Catherine Denevers la somme de vingt six  
 livres quinze sols sept deniers et audit Louis  
 Houde il lui demeurera entre les mains ladite  
 somme de vingt six livres quinze sols sept deniers  
 dont ladite somme ensemble faisant ladite somme  
 de quinze cents livres qui est le prix de  
 l'adjudication de ladite terre que ledit Louis  
 Houde sera obligé de payer en cinq années en  
 payant trois cents livres par année qui sera le  
 premier terme à la fin de la navigation au vingt  
 deux de novembre et continuera à pareil jour  
 jusques à la fin du paiement de payer la somme de  
 trois cents livres commencera et continuera par  
 les créanciers privilégiés comme il a été accordé  
 par lesdits héritiers et en outre ledit Louis Houde  
 adjudicataire sera obligé de rendre auxdits  
 héritiers en un chacun ce qu'ils lui ont avancé  
 d'argent ci-devant pour procéder au décret et  
 suite faite pour ladite terre comme lui ayant été  
 passé en compte sur ladite somme ci-dessus. Ce  
 fut fait et passé en l'étude dudit notaire après midi  
 ce septième jour de décembre mil sept cent douze  
 en présence de Jean Choret et Pierre Morisset  
 habitants demeurant audit lieu de Sainte-Croix  
 témoins qui ont avec ledit Louis Houde et le

notaire signé à la minute des présentes dont les héritiers susnommés ont déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

Signé : Louis Houde, François Biron et Dehorné, notaire

Louis Houde François Biron  
(Je. J. Houde)

Avenant le cinquième jour de juin de l'année susdite est comparu M<sup>e</sup> Louis Houde héritier et adjudicataire de ladite terre ci-dessus qui nous a présenté un compte arrêté entre M<sup>e</sup> Louis Houde son fils en date du cinq avril mil six cent nonante et neuf où il paraît qu'il ne lui est dû sur son mariage qu'il lui était promis deux cents livres et suivant ledit arrêté de compte il ne lui est dû que treize livres dix sols que ledit Claude Houde présent à accepté au lieu de la somme de quatre vingt treize livres quatorze sols huit deniers il ne lui est dû que treize livres dix sols avec celle de vingt six livres quatre sols huit deniers qui font la somme de neuf livres quatorze sols sept deniers sur quoi il y a à diviser cinquante quatre livres quatre sols huit deniers aux onze héritiers dont ils auront chacun quatre livres quinze sols à augmenter sur leur dite somme et il demeure trente neuf sols huit deniers pour les frais de l'augmentation de ladite (somme).

Acte fait jour et an susdits présence de Jean Choret et de Pierre Morisset habitants dudit lieu témoins qui ont avec ledit Louis Houde et notaire signé à la minute des présentes ledit Claude Houde a déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis selon l'ordonnance.

Signé : Jean Choret, Pierre Morisset et Dehorné, notaire

Nous soussigné confessons avoir reçu de Louis Houde la somme de soixante dix livres pour rétribution de 70 messes dites dans notre église pour le repos de l'âme de défunt Louis Houde son père en foi de quoi j'ai signé ce deux août 1713 ainsi que F. Louis Delaplace commissaire provincial des récollets.

Je soussignée supérieure des ursulines de Québec confesse avoir reçu de Louis Houde le fils la somme de quatre vingt dix livres dix sols à l'acquit de la succession de son père laquelle nous devait ladite somme pour arrérage de rente qu'il nous devait à raison d'une terre qu'il tient de notre communauté dedans notre seigneurie de Sainte-Croix nous tenons ledit Louis Houde quitte de toutes les rentes de la terre de son père jusqu'en 1714 qu'il sera tenu de les payer. Fait aux ursulines de Québec le 2 août 1713.  
Signé de Marie des Anges supérieure.

J'ai reçu du sieur Louis Houde la somme de quarante livres à l'acquit de son père qui est pour solde de son compte à Québec le 23 de juillet 1713.  
Signé J. Riverin

Nous confessons Claude et Étienne Houde avoir eu et reçu tout ce qui était dû de la succession de Maître Louis Houde notre père et l'en avons tenu et tenons généralement quitte de tout ce qu'il pourrait en revenir. Fait à Sainte-Croix le 18 d'avril 1714 avons déclaré ne savoir écrire ni signer avons prié le notaire d'écrire ladite quittance au bas de la minute dudit compte et d'y signer pour nous.

Signé : Dehorné notaire  
Nous confessons Guillaume Rognon et Simon Houde avoir eu et reçu de Louis Houde notre frère la somme de quatre vingt livres acompte sur ce qu'il nous doit. Fait à Sainte-Croix le 20 de décembre 1713 avons déclaré ne savoir écrire ni signer avons prié le notaire du lieu d'écrire ledit reçu au bas de nos comptes et d'y signer pour nous.

Signé : Dehorné, notaire.

\* \* \* \* \*

NDLR : Tel qu'annoncé dans le volume 26 n<sup>os</sup> 7 et 8 mars – avril 2000, nous publions dans ce numéro de *L'Ancêtre* la conférence prononcée par monsieur Renaud Santerre lors du panel du 20 octobre 1999. Les idées exprimées par l'auteur n'engagent pas le comité éditorial de *L'Ancêtre*, même si monsieur Renaud Santerre en est membre.

## Un quart de siècle de publication généalogique :

*L'Ancêtre*, 1974 – 1999

par Renaud Santerre et Louise Picard



Renaud Santerre

Professeur d'anthropologie à l'Université Laval depuis 1968, Renaud Santerre s'est intéressé à la généalogie comme discipline scientifique à partir de 1992 dans le cadre d'études de communautés, dont il a présenté le programme dans une conférence publiée dans *L'Ancêtre* (XXIII, 2, octobre 1996, p. 53-61) sous le titre *Généalogie et études de communauté*. Avec sa collaboratrice Louise Picard, chercheuse autonome, il a procédé, dans une conférence-débat à la Société de généalogie de Québec le 20 octobre 1999 et reproduite ici, à une analyse du contenu de *L'Ancêtre* pendant son premier quart de siècle d'existence afin de dégager des pistes de réflexion sur l'avenir de la publication généalogique. Son nom est associé à la parution en 1994 du livre du centenaire de Squatec, son village natal, où figurent 94 généalogies complètes, et au lancement incessant d'un livre semblable, à base de généalogies et d'histoires de famille : *Pintendre 1900 – 2000. Un siècle d'histoire*.

Avoir 25 ans pour un humain, homme ou femme, c'est être dans sa prime jeunesse. Durer 25 ans pour un mariage aujourd'hui, c'est déjà signe de maturité, qui se colore d'argent à l'occasion de nouvelles noces. Mais continuer de paraître après 25 ans pour une publication comme *L'Ancêtre*, c'est presque un exploit qui mérite qu'on s'y arrête.

Un quart de siècle de publication généalogique, ça se fête. Et c'est pour marquer cet anniversaire qu'on se trouve tous ici réunis ce soir.

Il ne s'agit pas d'une conférence mensuelle comme les autres à la Société de généalogie de Québec. C'est plutôt une rencontre-débat où chacun est appelé à participer en allumant et soufflant sa chandelle sur le gâteau d'anniversaire.

Mon intervention de départ s'appuie sur les textes écrits à l'origine et à certains tournants de notre *Bulletin*, ou de notre Société, par madame Esther Taillon, monsieur Gérard-E. Provencher, monsieur Robert G. Tessier et surtout madame Cora Fortin-Houdet, qu'on retrouve présente depuis les débuts en 1974 et à pratiquement toutes les étapes de la vie de *L'Ancêtre* jusqu'à ce soir.

Mon propos se base également sur les index de *L'Ancêtre* réalisés à intervalles plus ou moins réguliers (chaque année depuis cinq ans) et sur

« l'index des articles d'intérêt généalogique parus dans *L'Ancêtre* (1974-1994) », qu'on trouve en encart (supplément) au volume XXI, n<sup>o</sup> 4, de décembre 1994.

Mon intervention se fonde surtout sur l'analyse de contenu rigoureuse des 250 numéros totalisant 9813 pages, réalisée à ma demande par une collaboratrice anthropologue, chercheuse autonome, Louise Picard, à qui je rends publiquement hommage.

### I – Brève présentation du *Bulletin*

*L'Ancêtre, Bulletin de la Société de généalogie de Québec*, paraît pour la première fois à l'automne 1974. Cette initiative est due à l'impulsion première du président Gérard Provencher de la SGQ, qui née en 1961 avait alors 13 ans, et au travail spécifique d'Esther Taillon qui présidait au comité des publications.

Le format de cette première parution est celui de pages libres 8 1/2" X 11", qu'on relie par une broche. On continuera à brocher à gauche ces pages libres jusqu'au volume XXI en 1994, alors qu'on commence à recourir au pliage en deux de pages 17" X 11", qu'on brochera au milieu sous forme de cahier.

La bannière caractéristique de *L'Ancêtre*, avec un arbre à gauche et le logo au sommet de la première page sur deux pouces de hauteur, ne change que légèrement en 1984, au volume XI. La couleur passe alors du brun au vert, puis au bleu à partir de 1990. Si la plupart des numéros consultés sont au bleu, c'est à cause des nombreuses réimpressions ces dernières années.

Il s'agit d'un mensuel qui paraît dix fois par année pendant 24 ans, jusqu'au volume XXV en 1998-99, alors que la périodicité passe de 10 numéros à cinq par année et que le nombre de pages est pratiquement double sous une couverture désormais cartonnée, mais toujours brochée au centre.

En 25 ans, de 1974 à 1999, *L'Ancêtre* a donc publié 245 numéros, dont les cinq derniers sont doubles, pour un total de 9813 pages. C'est sur ce total de pages publiées en un quart de siècle que porte la présente analyse. La moyenne de pages publiées par numéro simple s'établit à près de 40; avec 72 pages par numéro double, c'est presque par deux qu'on multiplie le nombre de pages. Ce nombre de pages publiées par numéro varie naturellement du début à la fin, passant de 16 pages au volume I, numéro 1, à 62 pages (II, 5) et à 72 pages chacun pour les cinq numéros du volume XXV.

C'est la bonne vieille dactylo qui jusqu'en 1986 a servi à l'impression de ces feuilles brochées. Un début d'informatisation se manifeste à partir de cette date et l'on recourt à une imprimante au laser en 1990. Et c'est sur deux colonnes que la matière se publie à partir de 1995. Bref, sans être à la fine pointe de l'impression, le *Bulletin* suit le mouvement.

Rares sont les illustrations dans *L'Ancêtre* et ce n'est qu'à partir du volume XXI (1994) qu'apparaît une seule grande photo habituellement en première page.

Le tirage du *Bulletin* est fonction du nombre de membres de la Société et varie avec lui. À ces abonnés de base, qui reçoivent le *Bulletin* en retour de leur cotisation annuelle, s'ajoutent quelques abonnés institutionnels, dont le coût de l'abonnement annuel correspond au coût de la cotisation individuelle. À peine un dixième du tirage répond aux besoins des abonnés institutionnels.

Au cours de son premier quart de siècle d'existence, *L'Ancêtre* a ainsi rempli une fonction de service principalement auprès des membres de la Société qui a consacré au *Bulletin* la majeure partie de son maigre budget de fonctionnement. La cotisation annuelle à la Société est actuellement de \$30.00 et le nombre de membres individuels tourne autour de 1400.

En bonne méthode anthropologique, on ne saisit bien une réalité qu'en la comparant à d'autres réalités de même niveau. *L'Ancêtre* précise son image quand on le confronte aux *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française* de Montréal, à *Héritage*, de la Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, à *La Seigneurie de Lauzon*, *Bulletin de la Société d'histoire régionale de Lévis*, et à *L'Estuaire généalogique*, de la Société généalogique de l'Est du Québec.

Première revue généalogique au Québec, les *Mémoires* paraissent depuis 1943-44 et publient quatre numéros d'environ 80 pages chacun par an. Le format utilisé (6" X 9") est plus petit que le format régulier (8 ½" X 11") des quatre autres revues. La couverture est cartonnée et en couleur, avec photos sur la couverture et à l'intérieur du numéro. Comme à Québec, la cotisation à Montréal des membres qui reçoivent les *Mémoires* se situe à \$35.00 par année, au même niveau que l'abonnement institutionnel.

Mensuel comme *L'Ancêtre*, *Héritage* publie en 10 numéros annuels d'environ 25 pages de 240 à 290 pages par année sous une couverture à peine cartonnée et sans photos. L'absence de numérotation habituelle en volume et numéro ne permet pas de dire rapidement si cette publication a démarré en 1978 en même temps que la Société mère, ou seulement en 1986.

*La Seigneurie de Lauzon* débute en juin 1979 dans un format hétérodoxe de 7" X 8 ½" à ses trois premiers numéros, pour se standardiser à 8 ½" X 11". La périodicité est trimestrielle et les quatre numéros par an enserrant leur vingtaine de pages dans une couverture cartonnée avec photos.

Quant à *l'Estuaire généalogique*, qui paraît depuis 1981-82 au rythme de quatre numéros d'une vingtaine de pages par an, sa couverture papier non coupé respecte le format 8 ½" X 11" et suit une numérotation continue de 1 à ...70.

L'abonnement à la revue et la cotisation des membres se situent au même niveau : \$20.00.

En résumé, *L'Ancêtre* figure au deuxième rang des organes québécois de généalogie tant par son ancienneté que par le nombre de pages publiées chaque année. Même réduite de dix à cinq numéros par année, sa périodicité détonne encore par rapport aux principales revues, dont la parution est trimestrielle. Son contenu se démarque-t-il des autres?

## II – Contenu de *L'Ancêtre*

Une remarque préliminaire s'impose. Comme la plupart des autres revues généalogiques québécoises, *L'Ancêtre* répond à des besoins multiples et remplit une double fonction : c'est d'abord, comme l'indique le sous-titre, un *bulletin* de liaison entre les membres de la Société de généalogie de Québec; il s'agit aussi d'une *revue*, dont la raison d'être est de publier des articles de nature et d'intérêt généalogiques.

Il existe une ambiguïté fondamentale entre ces deux fonctions, qui ont évolué différemment au cours du premier quart de siècle d'existence de *L'Ancêtre*, si bien que l'organe de la Société de généalogie de Québec se trouve présentement à la croisée des chemins.

### A – Les catégories de textes

L'analyse de contenu dégage cinq catégories de textes ou documents parus dans notre *Bulletin* au cours des vingt-cinq premières années.

#### a – vie de la Société

La première catégorie concerne la vie de la Société de généalogie de Québec et couvre 1625 des 9813 pages analysées, soit le sixième de toute la matière publiée. On y trouve des nouvelles du conseil d'administration, des convocations et des procès-verbaux de l'Assemblée générale, des rapports annuels du président, du trésorier et du vérificateur, des rapports des comités dont celui des publications et de *L'Ancêtre*, des listes de membres, des index annuels ou périodiques, des avis divers et même parfois des photos (membres du nouveau C.A., vol. XXV, nos 3-4 et 9-10).

Cette catégorie de textes, qui occupait tout l'espace du *Bulletin* au début (voir les 16 pages du volume I, no 1), a tendance à se réduire considérablement dans les derniers numéros

(4.5 pages sur 72 dans le volume XXV, nos 1-2). La liste des membres est disparue du *Bulletin* et l'on envisage de publier à part les états financiers, les nouveaux statuts de la Société et même le procès-verbal de l'Assemblée générale.

#### b – articles généalogiques

La catégorie des articles généalogiques connaît une évolution inverse et croît en nombre et profondeur jusqu'à occuper plus de la moitié de l'espace publié au cours de la période.

Un total de 812 articles couvrant 4525 pages ont été publiés dans *L'Ancêtre* en 25 ans. La moyenne par numéro s'établit à un peu plus de trois articles de près de six pages chacun. C'est le point fort de notre revue généalogique, qui lui donne un caractère scientifique.

#### c – les chroniques

Par ordre d'importance viennent ensuite les chroniques, comme *les erreurs en généalogie*, *l'événement*, *regard sur les revues*, *service d'entraide*, etc. Quelque 920 chroniques, couvrant 2165 pages, ont paru dans *L'Ancêtre* jusqu'à ce jour; on en trouve quatre en moyenne par numéro et chacune s'étale habituellement sur un peu plus de deux pages.

#### d – les comptes rendus

La catégorie la plus pauvre dans cette revue est celle des comptes rendus ou recensions d'ouvrages généalogiques. À peine 52 en 25 ans pour un total de 136 pages. Moins de 2% de toute la matière publiée. C'est dans cette direction que devra, entre autres, porter l'effort de la nouvelle direction de la revue.

#### e – les illustrations

Presque aussi déficiente apparaît la catégorie des illustrations. À peine 218, couvrant 172 pages en 250 numéros, soit moins d'une par numéro. Absentes pendant la première décennie, elles commencent à figurer régulièrement sous forme d'une photo en première page à partir de 1994.

La relative absence d'illustrations dans notre bulletin a sans doute contribué à l'apparence austère qu'il revêtait face aux autres organes généalogiques. La nouvelle direction de *L'Ancêtre* a déjà entrepris de donner un sérieux coup de barre en ce domaine.

B – Les auteurs de textes

En vingt-cinq ans, près de 400 auteurs différents signent seuls, rarement en collaboration, plus de 2000 textes, qui entrent dans les catégories : articles, comptes rendus, chroniques ou autres contenus d'intérêt généalogique.

a – auteurs d'articles

Un total de 318 auteurs connus ont produit les

812 textes qui relèvent de la catégorie articles. De ce nombre les deux tiers, soit 217 sur 318, ne se sont commis qu'une seule fois dans les pages de *L'Ancêtre*. Soixante-six auteurs ont produit de 2 à 4 articles chacun; 21, de 5 à 9. Le tableau 1 range par ordre alphabétique des patronymes les 14 auteurs de 10 articles ou plus en indiquant le nombre de pages publiées et la période comprise entre le premier et le dernier article.

Les auteurs prolifiques d'articles généalogiques dans *L'Ancêtre* 1974–1999

Patronyme	Prénom	Articles	Pages	Dates ultimes	Période
Beauchesne	André	27	101	1986–1997	11
Bureau	René	27	169	1975–1991	16
Fortin–Houdet	Cora	12	97	1975–1999	24
Genest	Paul	11	35	1981–1995	14
Giguère	Georges–Émile	10	58	1981–1996	15
Hudon	Paul–Henri	26	190	1990–1999	9
Langlois	Michel	23	180	1974–1999	25
Laurin	Lucien	11	69	1982–1992	10
Perron	Guy	10	78	1988–1994	6
Racine	Denis	28	191	1975–1998	23
Saintonge	Jacques	24	129	1977–1997	20
Tardif	Henri–Pierre	37	302	1978–1997	19
Tardif	Jean–François	15	71	1978–1996	18
Tessier	G.–Robert	14	100	1976–1996	20
Nombre/moyenne	14	20	126	1974–1999	16 ans

À examiner cette liste, on constate que quatre auteurs prolifiques (Beauchesne, Bureau, Racine et Tessier) ont occupé des fonctions importantes à la présidence de la Société, deux autres (Saintonge et Fortin–Houdet) à la direction de *L'Ancêtre*, et un septième (Langlois), auteur d'un dictionnaire généalogique réputé, tient actuellement la chronique des « erreurs en généalogie ». Tous ont été ou sont membres de la Société de généalogie de Québec pendant une longue période, comme en témoignent les dates ultimes de leurs contributions à *L'Ancêtre*, soit une période moyenne de 16 ans.

Près de 20 articles chacun couvrant 126 pages en 16 ans représentent une bonne moyenne de ces

producteurs assidus. Dès les débuts de la revue, la majorité de ces auteurs étaient à l'oeuvre et l'on en retrouvait encore récemment les deux tiers à la barricade. La relève ne manque pas si l'on en juge par les 81 qui ont déjà produit plus d'un texte, dont 21 qui, avec de 5 à 9 textes, talonnent les 14 premiers.

b – auteurs de textes *autres*

Si l'on considère la liste des auteurs de comptes rendus et autres *contenus*, on retrouve souvent les mêmes noms, en particulier ceux de Jacques Saintonge, d'André Beauchesne, de Denis Racine, de Michel Langlois, des Tardif (Henri–

Pierre et Jean-François). Y figurent aussi les noms de Gérard-E. Provencher, de Benoît Pontbriand, de Renald Lessard et de Raymond Gingras, qui ont publié des registres de baptêmes, des répertoires de mariages, etc.

#### c – réception contre sollicitation

Jusqu'ici le comité de *L'Ancêtre* s'est souvent contenté de recevoir les textes fournis à la revue et de les évaluer à l'interne. Si bien que la banque de bons textes n'est pas toujours fournie. La nouvelle direction de *L'Ancêtre* songe à élargir, même au-delà des frontières de la Société, le bassin des contributeurs à notre revue et à adopter une politique active de prospection auprès des auteurs potentiels pour leur soutirer le fruit original de leur recherche. Pareille politique en vigueur dans les revues scientifiques ne va pas sans une évaluation stricte des manuscrits soumis au jugement de pairs indépendants.

### C – Les thèmes abordés dans *L'Ancêtre*

Une analyse de contenu de type qualitatif s'avère pratiquement impossible d'une revue qui, en un quart de siècle, a publié une telle variété de textes. On peut toutefois pousser encore plus loin et conclure l'analyse de contenu de type quantitatif en examinant les différents thèmes abordés dans cette revue généalogique.

#### a – index des patronymes

La recherche généalogique porte habituellement sur la descendance ou l'ascendance de personnages particuliers, dont la considération du patronyme est essentielle. Notre *Bulletin* a publié en septembre 1988, dans le numéro 1 du volume XV sous la signature de Rose-Aimée Fournier et d'Andrée Lemay-Doucet, un *index des patronymes et des personnages traités dans L'Ancêtre (1974-1988)*. Louise Picard n'a eu qu'à compléter cette indexation de 1989 à 1999.

De l'index de 1988, il ressort que 230 patronymes ont fait l'objet d'études en 15 ans. Au cours des 10 années suivantes, Louise Picard relève 338 textes où il est question de patronymes en partie les mêmes, en partie différents. Le cumul des deux listes permet d'avancer que près de 500 patronymes ont été l'objet de recherches particulières publiées par *L'Ancêtre*.

Les informaticiens sont sans doute déjà en train de rendre facilement accessible cette banque de données patronymiques constituée chez nous.

#### b – index des localités d'intérêt généalogique

Quelque 108 localités ou lieux font l'objet dans *L'Ancêtre* de considérations généalogiques.

#### c – rassemblements de famille

Plus de 200 textes réfèrent à des patronymes pour lesquels des rassemblements de famille ont eu lieu ou pourraient avoir lieu.

#### d – groupes ethniques

Une cinquantaine de groupes ethniques ou religieux, des immigrants dans certains cas, ont fait l'objet d'articles.

#### e – métiers ou professions

Quelque 110 articles font allusion au métier ou à la profession exercée par le personnage étudié.

#### f – répertoires ou registres

Près d'une centaine de textes font référence à des registres ou répertoires.

#### g – sujets d'intérêt maritime ou légal

Une vingtaine d'articles de *L'Ancêtre* abordent la généalogie par le biais maritime, si l'on peut dire, en évoquant des bateaux, des pilotes, des naufrages, des ports de mer et des traversées qui conditionnent l'immigration en Nouvelle-France. De même une quinzaine de textes traitent de notaires, de greffes, de testaments ou d'actes juridiques à incidence généalogique.

Il va de soi que seule une indexation complète de tous les sujets permettrait de profiter au maximum de la richesse généalogique d'une revue comme *L'Ancêtre*. Avant de clore cette analyse, peut-être convient-il de s'interroger sur la gestion de notre revue.

### III – La gestion rédactionnelle, technique et financière de la revue

Si c'est d'abord de la valeur de ses auteurs que dépend son rayonnement, la qualité d'une revue

n'est pas indifférente à la gestion rédactionnelle, technique et financière qui en rend la publication possible. Certaines revues de bon calibre disparaissent, comme *Frontières* après 12 ans d'existence, parce que l'institution qui les parrainait, dans ce cas-ci l'UQAM, n'a pas su leur assurer une infrastructure assez solide pour durer.

1 – direction et comité de rédaction

Le tableau 2 indique le nom de ceux et celles qui se sont succédé en un quart de siècle à la tête de *L'Ancêtre* en précisant à quel titre, pendant combien de temps et avec quels concours.

**DIRECTION DE L'ANCÊTRE**  
1974 – 1999

Année	Volume	Numéros	Prénom et nom	Titre	Membres du comité	Collaborateurs
1974-75	I		Esther Taillon	présidente*	7	
1975-76	II		Gaston Brosseau	président	9	
1976-77	III		Gaston Brosseau	président	7	
1977-78	IV		Gaston Brosseau	président	9	
1978-79	V		G. Robert Tessier	président	5	4
1979-80	VI		G. Robert Tessier	président	5	4
1980-81	VII		G. Robert Tessier	président	5	4
1981-82	VIII		G. Robert Tessier	président	6	5
1982-83	IX		G. Robert Tessier	président	6	6
1983-84	X		G. Robert Tessier	président	6	6
1984-85	XI		Cora Fortin-Houdet	présidente	6	6
1985-86	XII		Gérard-E. Provencher	directeur**	6	5
1986-87	XIII		Jacques Saintonge	directeur	7	5
1987-88	XIV		Jacques Saintonge	directeur	7	4
1988-89	XV		Jacques Saintonge	directeur	7	3
1989-90	XVI		Jacques Saintonge	directeur	8	3
1990-91	XVII		Jacques Saintonge	directeur	8	3
1991-92	XVIII		Jacques Saintonge	directeur	6	4
1992-93	XIX		Jacques Saintonge	directeur	6	4
1993-94	XX	n <sup>os</sup> 1-5	Jacques Saintonge	directeur	6	6
1993-94	XX	n <sup>os</sup> 6-10	Cora Fortin-Houdet	directrice	6	6
1994-95	XXI	n <sup>o</sup> 1	Cora Fortin-Houdet	directrice	6	6
1994-95	XXI	n <sup>os</sup> 2-10	Bernard Lebeuf	directeur	6	4
1995-96	XXII	n <sup>os</sup> 1-4	Bernard Lebeuf	directeur	7	4
1995-96	XXII	n <sup>os</sup> 5-10	Gabriel Brien	directeur	7	4
1996-97	XXIII		Gabriel Brien	directeur	7	4
1997-98	XXIV		Gabriel Brien	directeur	6	2
1998-99	XXV		Gabriel Brien	directeur	5	9

\* présidente du comité des publications

\*\* directeur du comité de *L'Ancêtre*

Parmi les huit présidents ou directeurs qui ont précédé Lorne Laforge, trois se font remarquer par une relative longévité à ce poste : G.-Robert Tessier (6 ans), Jacques Saintonge (7.5 ans) et Gabriel Brien (4 ans).

Pas plus que de modalités précises d'accès à la fonction, il n'existe de durée définie au mandat du directeur. Sans doute la nomination relève-t-elle du conseil d'administration de la Société, qui bien

souvent doit aussi se charger du recrutement. Mais l'entrée en fonction, de même que la sortie, dépend de la bonne volonté de l'impétrant. Les candidats ne se bousculent pas aux portes.

Comme toutes les autres tâches à la Société, celle de directeur de *L'Ancêtre* est bénévole. Après celle de présidente, c'est l'une des plus lourdes. Et qui porte le plus à conséquences.

De 1974 à 1985, la responsabilité de *L'Ancêtre* revenait au président du comité des publications, qui, comme son nom l'indique, ne s'occupait pas uniquement du *Bulletin*. C'est avec Gérard-E. Provencher, en 1985, que s'est constitué un comité de *L'Ancêtre* distinct du comité des publications, avec un directeur à sa tête.

Le comité de *L'Ancêtre* comprend un nombre de membres réguliers, auxquels se joignent des collaborateurs externes; à ces derniers sont confiées certaines tâches particulières, comme la tenue d'une chronique. Le tableau 2 retrace l'évolution du nombre de membres réguliers et de collaborateurs. Tous sont bénévoles. Et sans être un choix exclusif du directeur en poste, il va de soi que les membres réguliers doivent se sentir suffisamment d'affinité pour travailler ensemble sous son égide.

C'est le style du directeur qui conditionne le rythme des réunions du comité et la répartition des tâches entre les membres. L'activité principale du comité se concentre sur la réception et l'évaluation des manuscrits, sur la confection des numéros à venir, sur la correction des épreuves et sur la critique des numéros après parution.

Au comité de *L'Ancêtre* siège un délégué du conseil d'administration de la Société, ce qui n'est pas la meilleure façon, à cause de la disparité des mandats, d'assurer la liaison entre le C.A. et le comité. D'autres sociétés ou associations analogues, comme l'Association canadienne de gérontologie, qui publie la *Revue canadienne du vieillissement*, ont résolu ce problème en faisant siéger, ex officio et sans droit de vote, le directeur de la revue au conseil d'administration de l'association. L'autonomie et l'interdépendance des deux instances se trouvent ainsi mieux respectées.

## 2 – production technique

Entre la réception des manuscrits et la lecture des textes dans *L'Ancêtre*, il existe un certain nombre d'opérations techniques, que recouvre le terme de publication. L'évolution rapide de la technologie informatique vient révolutionner la plupart de ces opérations. Une fois reçu, classé, évalué, revu et corrigé, le texte retenu doit être saisi (s'il n'arrive pas déjà sur disquette), formaté, mis en page, illustré et envoyé, déjà composé, à l'imprimeur. Les épreuves, ou ce qui en tient lieu, sont revues par au moins deux membres du comité et retournées à l'impression. Le tout revient

ensaché et préadressé à chacun des membres de la Société et des abonnés. Il ne reste plus au lecteur qu'à prendre connaissance chez lui de sa revue.

On recourt présentement à une secrétaire à contrat pour réaliser plusieurs des opérations techniques prévues entre les décisions du comité de rédaction et la sortie des numéros de l'imprimerie. La compétence exigée de la secrétaire doit être à la fine pointe de la technologie en matière d'édition et les échanges sont continus avec les maisons d'édition pour obtenir le meilleur produit aux meilleures conditions. La direction de *L'Ancêtre* se trouve donc au coeur d'une négociation permanente, qui a des répercussions sur la santé financière de la revue et de la Société.

## 3 – assises financières de la revue

Les assises financières de la revue se trouvent remises en cause depuis quelques années et méritent de l'être encore un certain temps pour que non seulement la revue, mais aussi la Société découvrent à ce chapitre une stabilité de fonctionnement et adoptent un régime de croisière satisfaisant pour tout le monde.

Depuis sa création en 1974, la publication de *L'Ancêtre* émerge au budget de la Société et gruge la majorité des revenus en provenance de la cotisation des membres. C'est aussi un service unique aux membres, qui tous reçoivent leur exemplaire de *L'Ancêtre* et qui, dans bien des cas, deviennent membres de la Société pour sa revue. Ils s'abonnent en réalité en payant leur cotisation. Le nombre d'abonnés indépendants de la Société est infime et le coût de l'abonnement, même institutionnel, se situe exactement au même niveau que celui de la cotisation.

D'après l'état des revenus et dépenses de la Société pour les années 1984 et 1994, aux dixième et vingtième anniversaires de la revue, les revenus en provenance de la cotisation s'élevaient à \$17 432 et à \$29 600, dont \$9 575 et \$26 359 respectivement allaient à la publication de notre *Bulletin*. Entre 55 et 89 % des cotisations servent à soutenir et diffuser *L'Ancêtre*. Comme pour la plupart des autres sociétés ou associations du même genre, la publication d'une revue représente l'activité majeure, la plus coûteuse et la plus appréciée du membership.

Deux déficits d'opération successifs ont incité le conseil d'administration de 1997-98, de concert

avec le comité de *L'Ancêtre*, à réexaminer la possibilité de pratiquer un certain nombre d'économies. Outre une hausse de \$5.00 des cotisations et abonnements, qui sont passés de \$25 à \$30, il fut décidé de réduire la périodicité du *Bulletin* de 10 à cinq numéros par an à compter du volume XXV (1998-99) sans changer sensiblement le nombre de pages publiées. De 1998 à 1999, le revenu des cotisations a ainsi augmenté de \$34 230 à \$41 516, alors que chutaient les frais de publication de \$25 762 à \$19 225. Les économies réalisées se situent principalement au niveau des coûts d'impression et des frais de poste.

Les promoteurs de cette opération ne semblent pas avoir réalisé pleinement que le changement de périodicité allait accélérer l'évolution en cours, comme dans d'autres organes d'associations, d'une dissociation des deux fonctions de *L'Ancêtre*, la fonction de bulletin de liaison ne pouvant plus être remplie adéquatement par une parution cinq fois par année. Comme ailleurs, la Société devra un jour ou l'autre se doter d'un nouveau bulletin de liaison avec ses membres, sur lequel le C.A. pourra exercer un contrôle absolu.

*L'Ancêtre*, de son côté, continuera son évolution en direction d'une revue pleinement scientifique avec l'autonomie rédactionnelle et le contrôle évaluatif des pairs qui s'imposent. La périodicité devra s'aligner sur celle des autres revues trimestrielles, quadrimestrielles, voire semestrielles. De dix à cinq, il faudra sans doute un jour descendre à quatre ou trois parutions par an en conservant à peu près le même nombre de pages, mais en faisant appel à un bassin de producteurs plus nombreux et diversifiés.

D'où la nécessité d'une prospection systématique et d'une diffusion élargie auprès d'une clientèle individuelle et institutionnelle grâce à une politique dynamique d'abonnement et de vente au numéro. La promotion de notre revue et de nos publications doit se faire au-delà de notre seul membership, si important soit-il.

Les retombées financières de cette transformation déjà en cours de notre revue sont multiples et particulièrement intéressantes. L'abonnement institutionnel devrait, comme partout ailleurs, être majoré par rapport au prix de la cotisation. Les

revenus générés par ces abonnements hors membership ne sont pas négligeables. Peuvent s'y ajouter les revenus d'une publicité ciblée en fonction de notre clientèle.

Devenant plus scientifique et se soumettant aux règles du genre, en adoptant par exemple le créneau de la vulgarisation scientifique, notre revue pourrait à terme devenir admissible aux subventions d'organismes gouvernementaux ou parapublics.

Bref, le statut et la structure opérationnelle de *L'Ancêtre* sont en pleine mutation et il appartient non seulement aux principaux responsables, mais aussi à tous les membres intéressés de s'en préoccuper.

## Conclusion

Ma conclusion, lapidaire, prendra la forme d'un constat général et de trois propositions à débattre pour l'avenir de *L'Ancêtre* et de la Société de généalogie de Québec.

Un constat général se dégage de l'analyse de contenu d'un quart de siècle de publication : *L'Ancêtre* est maintenant bien établi comme revue généalogique et a bien mérité de la Société de généalogie de Québec pour sa remarquable contribution à la publication des travaux de ses membres.

Voici les trois propositions à débattre pour améliorer son rendement au cours du prochain quart de siècle :

1\* Bien séparer la fonction revue scientifique de la fonction bulletin de liaison, doter chacune d'un organe approprié et de règles de fonctionnement adaptées.

2\* Définir clairement le statut de *L'Ancêtre* par rapport à la Société, l'autonomie rédactionnelle de la revue et son mode de financement.

3\* Déterminer le mandat du directeur de *L'Ancêtre* et de son comité, son mode de nomination, la durée de ses fonctions et ses responsabilités vis-à-vis les abonnés, le conseil d'administration et l'assemblée générale des membres de la Société.

\* \* \* \* \*

## Marguerite Moitié (1646–1701)

par Marcel Gauthier



Marcel Gauthier est Montréalais de naissance : il y vit le jour en mai 1934. En 1945, sa famille s'établit en Montérégie. Il fit ses études chez les frères maristes, d'Iberville, de 1947 à 1955. Il devint instituteur, profession qu'il exerça pendant 13 ans. Puis, au cours des 21 années qui suivirent, il dirigea les écoles, jusqu'en 1989 alors qu'il prit sa retraite.

La généalogie, son hobby principal, l'intéresse depuis 45 ans. Il fait partie des Société généalogique canadienne-française (depuis 1961) et Société de généalogie de Québec (depuis fév. 1976). Il fut membre, plusieurs années durant, du Cercle généalogique de l'Ouest de la France.

Il est l'historien et le généalogiste des Familles Duchesneau nord-américaines; il est l'instigateur de la mise sur pied de l'Association familiale des Duchesneau, ayant épousé, en 1960, un membre de cette famille, Dame Gisèle Duchesneau.

\*\*\*\*\*

### Marcel Gauthier

Lorsque Marguerite Moitié, la Rochelaise, l'épouse du Poitevin Joseph-Élie Gaultier (1643–1700), est recensée à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans en 1666, on lui donne 18 ans d'âge. Puis, en 1681, elle a vieilli de 12 ans : elle a 30 ans. Le recensement de 1667 n'a pas fait mention de cette famille, bien qu'elle fût toujours sur l'Île. Au moins à deux reprises, Marguerite Moitié est hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Québec. Le 12 juin 1694 (elle a 46 ans) et le 9 avril 1699 (elle a 50 ans). Et, lorsqu'elle termine sa vie terrestre, à Sainte-Famille, le 8 juin 1701, on suppose qu'elle a « environ 56 ans ».

Si l'on observe attentivement les chiffres donnés ci-dessus, on se dit que Marguerite Moitié est née : en 1645! en 1648! en 1649! en 1651! Comment peut-on se vieillir ou se rajeunir de 6 ans?

L'éminent généalogiste que fut Archange Godbout, OFM, a fait deux stages en France pour scruter et dépouiller l'État civil français pour découvrir les traces de nos familles pionnières. Entre 1928 et 1932, il passa quatre années à consulter les états civils catholiques et huguenots de La Rochelle. Bien entendu, il a trouvé trace de la famille Moitié (Moitier-Moytier). Puis, il a découvert les dates et endroits de baptême de deux des trois enfants de Jacques Moitié et de Françoise Langevin : Laurent, paroisse Sainte-Marguerite, le 1<sup>er</sup> avril 1640 et Catherine, paroisse Saint-Barthélemy, le 14 juin 1649, cette dernière étant l'aïeule des familles Viger dont est issu le 1<sup>er</sup> maire de Montréal, Jacques Viger (1787–1858). Mais

Godbout reste muet sur Marguerite. L'acte de baptême de cette dernière lui a certes échappé.

Mon cousin, ami et homonyme, Marcel Gauthier (SGCF #11852) a fait appel à une amie à lui, Mme Marguerite Morisson, de Saint-Maixent-l'École (Deux-Sèvres) qui s'est rendue sur place et a déniché l'acte civil manquant. Mme Morisson lui en a fourni une transcription que Marcel a reproduite dans sa monographie familiale : *Gauthier de Hély à Marcel (1643–1997)*, monographie publiée à frais d'auteur. Avec son aimable permission, voici la teneur de cet acte de baptême qui viendra enrichir le FICHIER-ORIGINE.

*Le 29 Jour Du dit mois de Janvier 1646 a ete baptisee Margueritte fille de Jaques Moitié Sergier et potier et de Francoyse Langevin. Le parrain a ete Ma Pierre Gressau Advocat au Parlement et*

*Siege presdial  
de Cette ville Et la maraine Dam.<sup>ie</sup> Margueritte  
Gatet fille*

*de Pierre Gatet  
Garde de la Conseillier du Roy (???) de cette  
ville*

*FOUSSEAUME  
Curé de St Barthelemy  
Marguerite Gatet (sign.)*

*GreSseau (sign.)*

\*\*\*\*\*

## Notre arbre généalogique HOUDET-FORTIN (deuxième partie)



L'époque des Cent-Associés (1627-1645)

par Cora Fortin-Houdet

Membre de notre Société depuis 1970 et membre actif à partir de 1971, l'auteure Cora Fortin était reporter et aussi responsable du Bureau régional de l'hebdomadaire *L'Écho d'Abitibi-Ouest*, au moment du départ de la famille Houdet de La Sarre, en 1965. À Québec depuis 1967, elle a publié dans le *Bulletin de la Fédération des Femmes du Québec*, *La Charcotte* de la Société d'histoire de Sillery, *Québécois* de la Société historique de Québec, et dans *L'Ancêtre*.

\*\*\*\*\*

Cora Fortin-Houdet

### Résumé

Pour la rédaction de cet article, on a utilisé au départ des *papiers de famille* et l'aide d'une parentèle qui garde précieusement la mémoire d'une ascendance en partie armoricaine. L'arbre généalogique Houdet-Fortin constitue un bel exemple pour apprendre et comprendre quand et comment a évolué la société à laquelle nous devons notre ascendance. Il faut y ajouter les découvertes faites au fil de lectures de travaux de recherches publiées par des spécialistes. Nous pouvons ainsi percer *la nuit des temps* et avoir une petite idée de ce qui occupait les pensées de nos devanciers, découvrir le contexte historique, leur environnement social et aussi leur mérite. Des patronymes, alliés aux Houdet par mariages, ont fait l'objet d'une recherche *des quartiers de leur ascendance*, fournissant ainsi des preuves irréfutables lorsqu'il s'agit de lettres patentes confirmant une noblesse. Cependant, il est à noter que les nobles et la société des marchands se sont fréquentés à leur gré, jusqu'à ce que Louis XIV impose une barrière sociale entre eux. Avant, de décennie en décennie, l'évolution normale changeait et les moyens et les occasions de poursuivre une ascension sociale. La première partie de notre recherche donne des patronymes inscrits et à notre arbre, et porte sur le rôle des compagnons de voyage de Jacques Cartier. Suivra une deuxième partie qui évoquera l'époque des Cent-Associés, un siècle plus tard.

\*\*\*\*\*

### Avant-propos

En l'année sainte 1600, plus de cinq mille pèlerins se sont rendus dans la Ville éternelle. Le pape est devenu un personnage sacré, entouré d'une sorte de culte populaire. Il multiplie les synodes, convoque les évêques français et les invite à répandre le nouveau catéchisme de Charles Borromée. Il encourage les capucins, les moines cloîtrés, les ordres féminins (carmélites, ursulines). De nouvelles communautés mystiques attirent de grands noms. Les fils de familles nobles reçoivent l'enseignement des jésuites.

L'époque était venue où chacun portait en lui-même le Christ et où il fallait souffrir pour convaincre les autres de croire en Dieu. C'est aussi l'époque où Vincent de Paul obtint que les religieuses sortent des couvents, que les Filles de la Charité (congrégation fondée en 1633) partent évangéliser, non pas les infidèles musulmans mais

les païens. Sur les routes explorées par les navigateurs, l'Église de Rome retrouva sa vocation<sup>1</sup>.

Pour nous, c'est suite à sa rencontre avec Vincent de Paul et sur ses bons conseils – en mars 1634 il était au nombre de ses *ordinands* – que Noël Brûlart de Sillery, commandeur de l'Ordre de Malte, commença à participer généreusement à plusieurs fondations dont celle des visitandines<sup>2</sup>. Vincent de Paul est aussi celui qui a fait naître la congrégation de l'Oratoire. Le futur saint a aussi aidé M. Olier à l'établissement de grands et de petits séminaires<sup>3</sup>.

En 1637, le commandeur de Sillery se disposait à fonder le futur monastère des ursulines de Québec où Mère Marie de l'Incarnation irait s'établir avec des compagnes de Tours. Les préparatifs de cette mission à Québec étaient en marche – des ouvriers creusaient les fondations du monastère –, mais les préoccupations immédiates des pères jésuites, à

Québec, les amenèrent à détourner au profit de leurs missions les largesses que le Commandeur de Sillery se préparait à faire aux ursulines. Puis Madame de la Pelterie (Madeleine de Chauvigny née Cochon de Vaubougon) se présenta...

Le père Le Jeune voulait fixer enfin les Montagnais nomades; ainsi son projet d'établissement d'une *réduction* à la Mission Saint-Joseph, en banlieue de Québec, vite appelée Sillery (les Brûlart possédaient, depuis 1543, les domaines de Sillery et de Puisieux).

Henry IV avait repris l'alliance traditionnelle avec les protestants d'Allemagne, tout en se rapprochant du Saint-Siège. Mais, on le sait maintenant, un grand nombre de croyants, au cours de ce XVII<sup>e</sup> siècle, étaient destinés à mourir, non pas pour l'amour de leur Dieu mais par haine du Dieu des autres<sup>4</sup>.

Dans *Histoire de la question coloniale en France*, un travail de recherche fait « pour donner une solution raisonnée et documentaire à des problèmes historiques et politiques », l'auteur, Léon Deschamps, nous précise qu'il nous faut garder à l'esprit qu'après la chute de Napoléon, en 1815, la France n'a retrouvé que des lambeaux de son ancien domaine d'outre-mer : Saint-Pierre et Miquelon, la Guadeloupe et ses dépendances, la Martinique, la Guyane, Saint-Louis du Sénégal, la Réunion, cinq comptoirs dans l'Hindoustan. L'auteur ajoute que, généralement, on distingue trois époques de l'histoire de la colonisation française :

- celle des découvertes – jusqu'à Henri IV;
- celle de la plus grande expansion, de Henri IV (1598–1610) à Louis XIV;
- celle du déclin et des pertes, de 1713 à 1815;

Cet historien a surtout, pour nous ici, pris connaissance de la : *Liste imprimée et certifiée des associés de la Compagnie des Cent-Associés ou Compagnie de la Nouvelle-France* :

**Noms, surnoms, qualités des associés en la Compagnie de la Nouvelle-France, suivant les jours, dates de leur signature<sup>5</sup>**

Les Cent-Associés étaient :

- des seigneurs de la cour dont entre autres le cardinal duc, « grand-maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France » : Armand-Jean DuPlessis, cardinal de Richelieu<sup>6</sup>; le marquis Antoine Ruzé d'Effiat, surintendant des finances de France; l'intendant

de la Marine, Isaïc Martin de Mauvoy; Louis Houël, sieur du Petit-Pré, noble homme, contrôleur général des salines à Brouage, qui, en 1611, était *promoteur des missions d'Amérique*; Jean de Lauson père, qui a été intendant des Cent-Associés et dont le fils Jean (tué par les Iroquois en 1661) avait acheté la part d'André Daniel, médecin; Isaac de Razilly, marin et colonisateur, qui a été gouverneur et lieutenant-général du roi en Acadie de 1632 à 1635, année de son décès; son frère Claude Launay-Razilly, capitaine de navire, chevalier de l'Ordre de Malte<sup>7</sup>, hérita de sa part. L'historique de l'entreprise acadienne par de Razilly comprend les activités de la Compagnie Desportes dont Pierre Desportes de Lignières, membre des Cent-Associés, est le chef et, lui, il s'applique surtout à la pêche (TRUDEL, Marcel. *Les Événements*, p. 68)<sup>8</sup>;

- des *escuyers*, gentilshommes campagnards sans attaches administratives ou militaires, parmi lesquels s'en trouvaient qui n'avaient que le désir de faire une bonne oeuvre ou une bonne affaire; et des négociants, marchands (un Guillaume Prévost, n° 38, bourgeois) : 19 de Paris, 9 de Rouen, 3 de Dieppe, 2 de Bordeaux; 1 de Calais, le Havre, Lyon, Bayonne, Libourne (Thibault Dumas n° 129); au nombre desquels on ne peut manquer de signaler les chapeliers (inscrits parmi les dix premiers associés : François Saint-Aubin, Pierre Le Blond<sup>9</sup>; Martin Anceume<sup>10</sup>, Louis d'Ivry, Simon Clarentin, Jean Bourquet, André Ferru, Guillaume Vernières, Jean de Jouy<sup>11</sup>;

- un prêtre : Jacques de Laferté de La Madeleine, chanoine de la Sainte-Chapelle, qui reçut en 1636, au Canada, une seigneurie de 10 lieues sur 20 lieues (une partie de Cap-de-la-Madeleine) et qui, de plus, vint en tant que missionnaire en Nouvelle-France; le fief La Ferté de La Madeleine, auquel était attaché la « haute justice », devint par après propriété des jésuites;

- des prête-noms de leurs maîtres: le secrétaire de l'archevêché de Paris, Pierre Ferret<sup>12</sup>; le secrétaire du duc de Retz, Bertrand de Champflour<sup>13</sup>; le chef de paneterie de Monsieur (le frère du roi): Georges Morin

- venu au Canada en 1633 : Noël Morin, charron, reçut en 1635 le domaine de Saint-Luc (à la rivière La Caille, comprenait l'île-aux-Oies et une portion de la seigneurie de la Rivière-du-Sud; a épousé Hélène Desportes, veuve de Guillaume Couillart. Leur fils, Germain, a été au nombre des

premiers élèves du Séminaire de Québec (en 1655); il a aussi été le premier prêtre canadien. Leur fille, Marie, a, en 1663, pris l'habit chez les Hospitalières de La Flèche, à Ville-Marie. On la dit *premier historien canadien de Villemarie* (Esther Lefebvre, en 1959), car elle a écrit *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*. Un autre fils, Jean-Baptiste (1645-1694) fit partie du Conseil souverain. Les enfants du ménage **Morin-Desportes**, nés entre 1641 et 1656, qui ont eu descendance, se sont alliés aux familles Gaudry et Bonhomme (Agnès), Cloutier (Louise), Pelleau (Jean-Baptiste), Rageot (Marie-Madeleine), Normand et Destroismaisons (Alphonse).

- En France (m avant 1653), **Marie Morin** (dont les antécédents nous sont inconnus) épousait **Jacques Lemarié** qui sera le fermier d'Olivier Morel de La Durantaye, sur sa propriété, un fief dans la seigneurie de Notre-Dame des Anges;

Aussi associés de la Compagnie des Cent-Associés : Gilles Boessel n° 19 et Adam Moyen n° 17 :

- Côté Fortin : en 1645, **Jacques Boessel** (1607-1682) venu avant 1640, qualifié de maçon et de laboureur, a été le métayer du gouverneur de Montmagny. Et, au nombre des Cent-Associés a signé dès décembre 1627, Gilles Boessel de Senneville (n° 19), en même temps qu'a été inscrit Adam Moyen (n° 17), dont la part est allée à Jean Rozée dit le jeune, marchand, l'un des membres de la Compagnie de Beauré. Dix ans plus tard, sur l'île-aux-Oies, les Iroquois ont, au début de l'été 1655, attaqué l'établissement du co-seigneur Jean Moyen des Granges, l'ont tué lui et son épouse Élisabeth Le Bret, et ont traîné en captivité leurs trois enfants : Élisabeth, Jean-Baptiste et Marie et deux enfants de Nicolas Macquart époux de Marguerite Couillard (TRUDEL, M., III - *Les Événements*, p. 227).
- Côté Houdet : Jean Sauvaige de la Chesnaie (1593-1648) bourgeois et armateur à Saint-Malo, épousa en 1618 **Françoise Le Bret**, D<sup>lle</sup> de la Ville-Aubert;
- des *trésoriers* de différentes provinces représentant les gros capitalistes, tels Jean Roussel de Saint-Gilles, correcteur en la Chambre des comptes de Normandie dont la part passera à Jacques Duhamel, membre de la Compagnie de

Beauré; Jean Carron<sup>14</sup>, noble homme, conseiller & échevin, de Dieppe; Thomas Du Mantet, noble homme, avocat au Parlement de Bordeaux; Pierre Robineau de Bécancour, noble homme, conseiller du roi, trésorier général de la cavalerie légère de France, l'un des 12 directeurs de 1628 (a signé la commission de Champlain) : ses parts iront à ses fils : a) René Robineau de Bécancour qui a fait carrière au Canada, a été promu seigneur et grand voyer en 1657 et, en 1681, à la baronie; et b) François Robineau de Fortel qui, en 1663, était l'un des directeurs de la Compagnie et a assisté à la réunion de la Compagnie en 1675 et sera l'un des vingt-trois signataires de la requête au roi en 1687<sup>15</sup>;

- en 1660, des marchands rouennais et un certain Toussaint Guénet, financier, ont signé un important contrat avec René Robineau de Bécancour qui représentait la colonie au nom de la Communauté des Habitants - Cet accord donnait aux associés de Guénet les droits exclusifs sur les importations canadiennes. Ce contrat a été résilié en 1662 (DBC-II;28) & réf. DBC-I; 357-59). Jean Guenet, membre de la Compagnie des Cent-Associés, est un marchand de Rouen inscrit par Claude Potel en décembre 1627. Marie Guénet dite Mère de Saint-Ignace (hospitalière augustine née en 1610 à Rouen, venue au Canada en 1639 sur le vaisseau amiral le *Saint-Joseph*); elle était la fille de Roger Guenet, conseiller au parlement et de Anne Des Loges;
- *Des Loges* : un Pierre Delahaye *des Loges* était membre n° 163 des Cent-Associés (il avait acquis la part de Cosnier de Belleau (34); l'interprète François Marguerie (1612-1648) est dit *sieur Delahaye*, fils de François, avironnier et bourgeois de Rouen et de Marthe Romain. Il s'est noyé le 23 mai 1648. Sa soeur, Marguerite, a épousé (1641) Jacques Hertel, sieur de la Frenière (fils de Nicolas et de Jeanne Miriot); Hertel disparut, prisonnier des Iroquois en 1651. Un Jean Deshayes, hydrographe donnait, en 1685, des cours au Collège des jésuites.
- Côté Fortin : *Delahaye* : Thomasse Delahaye, épouse de Jean Pinel de La Chaunaie (de Champagnolles). Alors que, côté Houdet, : Pinel on peut lire dans *La généalogie de la Maison du Breil* - « le 5 mai 1599, mariage de Gilette du Pinel avec Guy du Breil (1578-1604), seigneur du Gué, sénéchal de Dinan »; on la dit soeur de Jacquemine du Pinel, épouse de Gilles de Gaulay, toutes deux filles de René du Pinel, baron de Chaudeboeuf et de Jeanne de Froulay, fille de Louis, comte de Tessé, et de Louise d'Escoubleau de Sourdis.

- Côté Houdet : **Jeanne Delahaye**, épouse **Jean Sauvage** (dont l'ancêtre eut brevet et acte de reconnaissance de noblesse rendus par le chapitre de Saint-Malo en 1417 – il y eut des Sauvage-Lemoine, Savage-Maheust, Savage-Goyer) –; **Jean Delahaye** seigneur de Villejacquin, époux (en 1618) de **Jeanne Cauchon**; **Marie De la Haye** épouse de **Jacques Sauvage de la Ville-Aubert** (1621–1706); et : **Aliette de la Haye** épouse de **Jean II De Lanloup** (un sire De Lanloup, Roland 1<sup>er</sup>, vivait en l'an 1226 (DESCHAMPS, abbé, p. 20);
- des femmes : **Hélène Boullé** (veuve de Samuel de Champlain; **Nicole Langlois** (veuve de Nicolas Blondel); **Geneviève Fayet** (veuve de Jean Potel<sup>16</sup>); **Anne Gaboury**<sup>17</sup> (veuve de Pierre Le Blond); **Simonne Gauthier** (veuve de J.-F. Casteau, bourgeois de Bordeaux qui a fondé le couvent des récollets de Libourne),
- **Simone Gauthier** inscrite le 17 juillet 1630. Dans notre arbre généalogique, plusieurs filles **Gauthier** : épouses, de **Louis Thibault le jeune**, **Jean Renaud**, maître épinglier, **François Lemoine**, **Léonard Pilote**; inscrit également : le ménage **Samuel Gauthier – Hélène Gourlatier**, père et mère de **Joseph Hélie Gauthier** époux de **Marguerite Moitié** (ct m 7 octobre 1663, Audouart). Une **Isabelle Le Roy**, fille d'Antoine Le Roy et de **Simone Gaultier**, se remarie, en 1670, avec **Antoine Leblanc** (cf.: GARIÉPY, R., Contribution n° 72, p. 321). Le membre n° 179 chez les Cent-Associés était **Antoine Roy**.
- les associés de la Compagnie de Beaupré qui fut fondée lors d'une assemblée générale tenue en l'hôtel de Jean de Lauson, le 15 janvier 1636 : **Antoine Cheffault** de la Renardière, avocat au Parlement de Paris; **Jacques Castillon** bourgeois, de Paris; « Messieurs **Fouquet**<sup>18</sup> et de **Lauson**, conseillers d'État »; **Jacques Berruyer** de Manselmont, conseiller du roi (+ avant 1657 – dont les héritiers seront : **Georges** et **Jean Berruyer** de Bernesault); les marchands **Jean Rozée**, **Jacques Duhamel**; auxquels il faut ajouter **Noël Juchereau**, sieur des Châtelets (+ en 1648)<sup>19</sup>;
- **Jean de Lauson** : a été gouverneur et lieutenant-général de la Nouvelle-France (la seigneurie des Cent-Associés) de 1651 à 1656. Le 2 août 1652 il a cédé à son fils « **Charles de Lauson** escuyer Seigneur de Charny, grand maître des Eaux et Forestz de la Nouvelle-France » sa part dans la Compagnie de Beaupré (représentant un huitième des actifs). En 1657, après le décès de sa jeune épouse, **Charles de Lauson** retournait en France pour entrer dans les ordres. Avant de quitter il a, le 23 août 1657, vendu cette part à notre ancêtre **Julien Fortin**, sieur de Bellefontaine. Le 11 février 1662, Mgr de Laval devint co-seigneur des Cent-Associés alors qu'il achetait de **Julien Fortin**, cette huitième part du fief de Beaupré. En 1668 Mgr de Laval était propriétaire des Seigneuries de Beaupré et de l'Île d'Orléans;
- **Juchereau** : les Juchereau étaient alliés par mariage avec plusieurs familles dont des membres ont émigré au Canada : les **Pinguet**; les **Creste**; **Giffard**, dont le seigneur de Beauport, **Robert Giffard** qui recruta **Jean Guyon**, **Marin Boucher**, **Zacharie Cloutier (père)**, **Jean Côté** (+ en 1661) d'ascendance inconnue; **Noël Langlois**; **Sébastien Dodier** (nous avons dans notre arbre généalogique : **Marguerite Dodier** épouse de **Jean Chapelier** dont ascendances inconnues, et **Guillaume Isabel** (+ victime des Iroquois en 1652).
- Après le décès de son épouse, **Jehanne Creste**, **Jehan Juchereau**, sieur de Maur, épousa en secondes noces **Jehanne Pineau**, une cousine de **Charlotte Chevalier** la mère de **Nicolas Gaudry, dit Bourbonnière**, venu avec son frère **Jacques** et leur mère veuve de **Jacques Gaudry**. Un document du 27 janvier 1619 nous dit que ce **Jacques Gaudry** est marchand, au village de Feings. Et en 1621, il est dit qu'il est le mari de **Charlotte Chevalier** et qu'il est co-proprétaire des **Moulineaux**. Ce **Jacques Gaudry** est décédé en 1637. La mère des **Gaudry** canadiens **Charlotte Chevalier** eut pour grand-père maternel **Nicolas Pineau**, sieur des **Moulineaux**, et c'est une cousine de **Charlotte Chevalier**, **Jehanne Pineau**, qui a été l'épouse de **Jehan Juchereau**, sieur de Maur, veuf de **Jehanne Creste**. **Jehanne Pineau** avait eu pour père **Jehan Pineau**, l'aîné des fils de **Nicolas Pineau**, héritier du titre de sieur des **Moulineaux** et qui devint sieur de **Launay**. C'est donc cette **Nicole**, soeur du sieur de **Launay**, qui est la mère de **Charlotte Chevalier**. La métairie des **Moulineaux** était proche de **Feings**. **Nicolas Gaudry dit Bourbonnière** se vit accorder une concession que très tôt il revendit au gouverneur de la Nouvelle-France, **Louis d'Ailleboust**; cette concession correspond à l'emplacement occupé par le **Montmartre** canadien dans l'arrondissement du **Vieux-Sillery** d'aujourd'hui. Il a été secrétaire à la **Mission Saint-Joseph** de **Sillery** et avait épousé **Anne Morin**, fille de **Noël Morin**, sieur de **Saint-Luc** et de **Hélène Desportes** (que l'on retrouve cinq fois dans notre arbre généalogique);
- un docteur en médecine : **André Daniel** fils d'un bourgeois, frère du jésuite **Antoine Daniel**

(missionnaire, tué en Huronie en 1648, canonisé en 1930); Charles Daniel, capitaine de la marine, de Dieppe, fondateur du fort Sainte-Anne, au Cap Breton;

- un libraire : Sébastien Cramoizy, « imprimeur ordinaire de la Marine », qui a édité les *Relations*; il y eut aussi un marchand-libraire : Étienne Hervé, dit associé actif en 1643;

- venus dès 1636 et fils d'un des premiers typographes de France - éditeur de la troisième édition des *Voyages de Samuel de Champlain* publiée en 1632, Charles Sevestre, fils, (1607-1657) venu en Nouvelle-France dès 1634, qui a été premier lieutenant particulier civil et criminel de la sénéchaussée de la Nouvelle-France et commis général de la Compagnie des Cent-Associés. Charles Sevestre est venu avec son épouse (m 1627, Paris) : Marie Pichon, veuve de Philippe Gaultier de La Chesnay et les enfants Gaultier; (Charles Sevestre n'a pas de descendance mâle ici)

- un notaire, M<sup>e</sup> Martin Hoguenier, notaire au Châtelet de Paris.

C'est le 29 avril 1627 que le Cardinal de Richelieu et six membres fondateurs ont signé l'acte créant la Compagnie de la Nouvelle-France octroyée :

« en toute propriété, justice et seigneurie », avec monopole, à perpétuité, du commerce des fourrures et pour quinze ans « sur tout ce qui se produit en Nouvelle-France sur terre, sur mer, la pêche de la baleine et de la morue exceptée ».

Ces fondateurs se nommaient : Claude Roquemont de Brison, amiral de la flotte des Cent-Associés partie de Dieppe le 28 avril 1628<sup>20</sup>; Louis Houël du Petit-Pré, contrôleur général des salines à Brouage (époux de Marie Le Prévost); Gabriel Lattaignant, ancien *mayer* (maire) de la ville de Calais; Simon Dablon, syndic de la ville de Dieppe; David Duchesne<sup>21</sup>, conseiller et échevin du Havre-de-Grâce; Jacques Castillon, bourgeois de la paroisse Saint-Germain de Paris (encore membre actif en 1643).

### L'époque

Déjà, dès 1626, Jean de Lauson<sup>22</sup> fait remarquer que les marchands ne veulent pas contribuer aux dépenses de construction ou d'achat de navires « à cause des continuelles pertes

souffertes depuis plusieurs années »; il suggère un moyen de trouver des fonds : faire comme le roi d'Angleterre « qui, l'an passé, fait par forme d'emprunt de grandes levées sur les étrangers de nouveau établis en son royaume, jusqu'à faire payer 20 000 escus à l'un d'entre eux ».

À l'époque, la France tolérait les étrangers et leur accordait, toujours selon Jean de Lauson :

« des lettres de naturalité » sans même exiger qu'ils possèdent ou contribuent; « ils ne font aucunes acquisitions d'immeubles ny font construire aucuns vaisseaux et ayants tout leur bien en une cassette, le transportent quand il leur plaist ».

bien plus, on leur accorde les mêmes droits et faveurs qu'aux "régnicoles". Aussi :

« les Espagnols et les Portugais se réservent seuls le trafic des Indes, et, pour les Flamens, ils ne nous donnent pas le loisir d'aller rien quérir chez eux, nous sommes pleins de leurs manufactures ».

Les négociants et les capitaines de mer demandent une autonomie qui n'entre pas dans le plan général de Richelieu de leur accorder. Il est plutôt à l'écoute d'Isaac de Razilly qui lui dit :

« il faut planter colonies, non pas des marchands [...] mais par un homme de qualité et faveur qui aura la libre disposition d'une bourse commune faite par des trésoriers-partisans. »

En 1629, Richelieu qui visait l'expansion coloniale fit rendre une ordonnance royale interdisant d'établir un monastère sans la permission expresse du Roi. Mais d'autre part, il a imposé les missionnaires aux compagnies et aux aborigènes, et le catholicisme aux colons français.

Le Père Joseph, « directeur des missions du Levant » nommé par le Pape en 1625, a envoyé de nombreux capucins français en Inde, en Chine, au Japon, vers la Perse. Ils étaient à la fois missionnaires et agents diplomates et ils adressaient au pape des *relations* que tous pouvaient lire. L'action missionnaire en Orient avait jusqu'alors été faite par les jésuites, mais, pour eux, presque exclusivement en Chine, au Japon, en Indo-Chine.

En 1634, Samuel de Champlain se voit rétabli dans son gouvernement, à Québec, et Isaac de Razilly s'installe en Acadie. Malheureusement, un an plus tard, ils décèdent.

**La religion** – Décennie 1620, l'idée religieuse étant dominante, à Paris le roi Louis XIII et son ministre le Cardinal de Richelieu se sont inquiétés. Le Cardinal de Richelieu l'a écrit dans son *Testament politique* (Deschamps, p.120) :

« cette marée montante de fondation de couvents » – carmélites, ursulines, visitandines, Soeurs grises, Filles de la Croix, Dames de la charité, Lazaristes, Oratoire, Port-Royal, Missions de Saint-Sulpice (de nouveaux congrégationistes possédés de la manie enseignante qui rivalisaient d'activités avec leurs maîtres : les jésuites ».

**L'expansion coloniale** – Pour s'assurer d'obtenir les succès visés, il fallait trouver :

« un nouveau & grand fonds pour les finances » dans le but d'entretenir et d'augmenter « ceste armée navale si nécessaire pour commercer » afin de présenter aux particuliers une entreprise plus fructueuse que « la pescherie du Canada ».

Le projet d'expansion coloniale comportait le dessein d'enlever aux Portugais et aux Espagnols le commerce oriental et méditerranéen. Il fallait une sorte de ligue maritime et commerciale. Le roi d'Espagne n'était puissant que par ses colonies d'Amérique. Il était surtout le principal soutien de la maison d'Autriche « cause de toutes (sic) les troubles qui, durant plus de cent ans en ça ont été suscités à la chrestienté ». Pour la France, il fallait affaiblir les Espagnols sur la Méditerranée, se saisir des établissements portugais avec l'aide des Anglais ou des Hollandais, ou bien, sans eux; il fallait aussi s'emparer d'Ormuz. Cela fait, restait à négocier, à Constantinople, pour ouvrir une route vers l'Extrême Orient et être reçus à :

« l'embouchure de la mer Rouge comme à Aden, et, de là, traicter librement en ceste mer et fayre passer l'espicerie à Suez et au Cayre, puis par le Nil en Alexandrie ou Damiette, sur la Méditerranée ».

### L'expansion coloniale au Canada

Madame de Guercheville, née Antoinette de Pons, épouse du marquis de Liancourt, premier écuyer du Roi et gouverneur de Paris, aura été la personne qui finit par faire entrer, malgré toutes les oppositions, les jésuites au Canada. Elle se porta d'abord acquéreur des droits de Du Gua de Mons dont une partie avait été déléguée à Poutrincourt (le 20 janvier 1611, elle a constitué les jésuites *associés* de Poutrincourt). Elle approvisionna

amplement les bons pères jésuites, Pierre Biard et Enemond Massé<sup>23</sup> envoyés en 1610 à Port-Royal (Annapolis Royal, N.-É.); les dons aux missionnaires affluaient de tous les coins de la France. La légataire de M<sup>me</sup> de Guercheville, pour ses bonnes oeuvres d'outre-mer, fut madame de Combalet, duchesse d'Aiguillon, nièce du Cardinal de Richelieu qui en 1637 fondait l'oeuvre de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Peu de temps après madame de Combalet, soit en 1640, madame de Bullion, née Angélique Faure<sup>24</sup>, mit des fonds à la disposition de Jérôme Le Royer de La Dauversière<sup>25</sup>, lieutenant général au présidial de La Flèche, cofondateur, avec Marie de La Ferre, des hospitalières de Saint-Joseph pour la France et le Canada ainsi que de la Compagnie libre de la Nouvelle-France ou Société Notre-Dame de Ville-Marie; Ville-Marie, siège de missions, barrière aux incursions des sauvages, centre de commerce, lieu consacré à la Très Sainte Vierge.

Le 17 décembre 1640, la Compagnie des Cent-Associés avait signé l'engagement de transporter sur ses propres vaisseaux jusqu'à trente hommes des Messieurs de Montréal, ainsi que trente tonneaux de provisions. De leur côté, les Messieurs de Montréal devaient envoyer à Ville-Marie « 40 hommes équipés de toutes choses nécessaires pour une habitation lointaine ». Le roi Louis XIII leur avait confirmé la cession de l'île de Montréal faite par la *grande compagnie*, la Compagnie de la Nouvelle-France. Au sein de la Société de Notre-Dame de Montréal, au séminaire de Saint-Sulpice, fondé à Ville-Marie en 1657, on a demandé la nomination d'un évêque sulpicien au Canada. C'est qu'une petite Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice avait été fondée par M. Jean-Jacques Olier (en 1641). Ces prêtres étaient voués à l'oeuvre des séminaires de France et du Canada.

### Relations et parenté

Peupler la Nouvelle-France, aller s'y tailler un domaine les vingt-cinq premières années (1632-1657) c'était, pour une majorité de ceux qui ont choisi de venir *habiter* le Canada, question d'accointance avec quelqu'un en relations avec l'un ou l'autre des Cent-Associés<sup>26</sup> et que, souvent, venait doubler l'aide d'un réseau d'apparentés.<sup>27</sup>

Un coup d'oeil sur le côté Fortin de notre arbre généalogique nous permet d'y lire des patronymes de familles souches venant majoritairement du Perche, de la Normandie, de la Picardie, d'Île-de-France et très souvent affiliées par mariage. Le

pourcentage des immigrants venus de la plus petite des anciennes provinces de la Vieille France, le Perche, n'est que de 5%, mais ils sont venus *les tout premiers*. Pour plusieurs, ils étaient propriétaires d'une ferme, mais sous juridiction d'un châtelain. Nos ascendances côté FORTIN de notre arbre :

- FORTIN : Cloutier/ Dupont; Leblond/ Leclerc; Bélanger / Guion; Goupil / Gaboury; Morin / Desportes; Fournier / Couillart / Hébert; Gagnon / Godeau / Jean et Gamache.
- MERCIER : Poulain / Fortier / Couture / Côté;
- (autres) : Amiot, Boissel, Boucher, Caron, Cochon, Gauthier, Martin, Miville, ...

### Venus du Moyen Âge : les laboratoires

En Gaule celtique, en Normandie et en Armorique,

- en Armorique : où les ducs de Bretagne sont demeurés indépendants des rois francs qui ne se sont jamais intéressés aux Bretons trop pauvres (il leur suffisait que ces derniers ne viennent piller Nantes ou Rennes). Par la suite les Francs les donnèrent aux ducs normands desquels nos ancêtres celtes ne tardèrent pas à s'affranchir (cf.: Desrosiers, p. 28)

à partir du XII<sup>e</sup> siècle, on ne distinguait plus le serf du paysan. Il y avait les *oratores* (clercs), les *bellatores* (guerriers) et les *laboratores* (travailleurs). Les travailleurs agricoles ont bénéficié du progrès économique et de l'auréole qui entoure le monde agraire<sup>28</sup>. Et en Bretagne, particulièrement, les archives sont muettes sur le servage (p. 479 – selon l'un des auteurs de *l'Histoire de la France rurale des origines à 1340*, tome 1). Dans les censiers seigneuriaux cependant, on peut y lire des noms. Nombre de paysans ont préféré mettre en valeur des exploitations étendues en s'astreignant au servage qui y était attaché plutôt que de bénéficier du statut de *libres* sur des terres exigües (ainsi, *les granges de la dîme*); vivant de plus en plus des revenus de leurs terres et de leurs droits, les *sires* en voulurent toujours plus. Seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, des réserves ont été affermées ou données en métayage<sup>29</sup>. C'est ainsi que le fabuliste Jean de La Fontaine a pu écrire « un matin, un riche laboureur sortit pour semer », le *laboureur*, l'aristocrate de la société paysanne.

Des survivants de descendants de Celtes, de Gaulois conquis par les Romains – qui les administrèrent avec l'aide de Germains venus avec leur armée d'occupation (*bourg* est d'origine germanique) – il n'en restait pas beaucoup après la

Grande Peste (de 1346 à 1352, ce fut *la mort noire* pour un tiers des habitants de l'Europe). Ce fut aussi la fin de la poussée de croissance du beau Moyen Âge.

Après cette époque, les *travailleurs* ont conséquemment pris conscience de leur importance économique. En cette Armorique devenue la Bretagne, une fois les invasions normandes repoussées, le duché de Bretagne aura ses institutions judiciaires et administratives. C'est mi-seizième siècle, en 1532, deux ans seulement avant le premier voyage de Jacques Cartier, que fut voté par le Parlement de Bretagne l'union de son territoire avec le royaume de France.

Le présent petit lexique de patronymes venant d'une population vivant aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles dans la région du nord-ouest de ce qui est la France d'aujourd'hui – pourrait servir d'outil de recherche à plusieurs d'entre nous qui ont leurs ascendances parmi la société paysanne et marchande qui a fait les pays de Bretagne, de Normandie, de Picardie. Et ceux qui peuvent, à l'aide de la méthode Stradonitz, inscrire à leur arbre généalogique la XIV<sup>e</sup>, la XV<sup>e</sup>, mieux encore la XVI<sup>e</sup> génération de leurs ancêtres venus les tout premiers en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle, plusieurs de ceux-là pourraient eux aussi s'inscrire *descendants* de la famille de Jacques Cartier et ou de ses compagnons et de leurs contemporains. Cette recherche se situe cependant au niveau des homonymes, les liens d'ascendances non confirmés demeurant une question de chances... à venir.

Spécialiste du Moyen Âge, Georges Duby a écrit : « [...] être noble, c'est d'abord se réclamer d'ancêtres connus, c'est se référer à une généalogie... »<sup>30</sup>.

### Notes

1. MIQUEL, Pierre. *Ce siècle avait mille ans*, Alban Michel, 1999, p. 122-123.
2. Les visitandines de l'Ordre de la Visitation, projet réalisé par Jeanne Françoise Frémot, d'Annecy, devenue sainte Jeanne de Chantal. Née en 1572, elle était la fille de Bénigne Frémot et de Marguerite Berbisey. Le vicomte E. du Jeu a publié en 1927 *Madame de Chantal – sa vie dans le monde – sa vie religieuse*, à la Librairie académique Perrin et Cie. La mère du premier maire de Québec, le maire Elzéar Bédard (1799-1849) était une Frémot de Chantal : Louise-Luce Frémot de Chantal-La Jus (du Jeu).
3. OURY, dom Guy-Marie. *Les ursulines de Québec 1639-1953*, p. 211.
4. MIQUEL, P., op. cit, p. 126.
5. CF. : S.I.n.d. – Pièce in-4°, Bibliothèque nationale, réserve,

- dans Léon Deschamps, p. 117.
6. Dont le grand-père maternel était François de la Porte, l'avocat de l'Ordre de Malte. – Côté Houdet : **Michelle de la Porte** épouse de **Jean Bécaille**; **Louise de la Porte d'Artois**, épouse de **Olivier Bernard**, seigneur des Griffins (cette famille de la Porte s'est éteinte avec Anne-Marie de la Porte, épouse en 1684 de Louis Bernard, marquis de Châteaurenault et maréchal de France).
  7. Côté Fortin : **Pierre Delaunay**, venu en 1638, commis à la Communauté des Habitants en 1646, fils de **Gilles De Launay** et de **Louise Du Bois**.
  8. Desportes de Lignières, Pierre (membre no 101) : noble homme, toujours associé actif en 1643; seigneur de l'île du Cap Breton, février 1633 (RHAF XVI, 1 (1962):82); l'île deviendra propriété de Nicolas Denys (en 1653) lorsque ce dernier recevra l'Acadie continentale (Trudel, *Début du régime seigneurial*, p. 48).  
– Côté Fortin : **Pierre Desportes** époux de **Françoise Langlois** (dont origines inconnues); il servit comme commis à Québec de 1619 à 1629 – père de **Hélène** (née à Québec en 1620, épouse de **Guillaume Couillart** – Pierre Desportes serait décédé avant 1639 en France).  
– Un Pierre Delaporte venu en 1636 – (pas d'âge) signe – parrain 5 avril 1637 – commis des Cent-Associés, à Québec; s'est noyé le 28 avril 1639. La mère du cardinal de Richelieu est née « de la Porte ».
  9. Pierre Leblond : maître chapelier inscrit le 20 décembre 1627, a vendu à François Benoist, lui aussi chapelier. Côté Fortin, nous avons **Nicolas Leblond** (1637–1661), venu en 1654, époux de **Marguerite Leclerc**.  
– Selon Marcel Trudel, (*Catalogue des immigrants*, p. 223), un Abel Benoist dit Laforest (c1627–1687), est venu en 1650; il a 23 ans, est qualifié de "laboureur" en 1660, a épousé le 9 novembre 1665 Marthe Pointel; il a été un voisin de notre chef de lignée, **Julien Fortin**, à Cap Tourmente.  
– Nous avons : **Paul Benoit** (1626–1686), compagnon charpentier, de Nevers, époux de (m 16 septembre 1658, Ville-Marie) **Élisabeth Gobinet**. Il était le fils de **François Benoit** et **Marie Chatellain**, de Châtillon-en-Bazois.
  10. Maître chapelier et marchand de Paris, membre n° 7, inscrit en 1627, fit partie du directorat de la compagnie. Nous avons **Françoise Anceaume**, d'ascendance inconnue, épouse de **Michel Girard**, marchand de Saint-Cyr de Vaudreuil, Normandie. Également au nombre des premiers inscrits : Jacques Girard de La Chaussée (janvier 1628 – membre n° 54), prête-nom de Jean de Lauson en 1636. Nous avons aussi, côté Fortin : **Françoise Girard** épouse de **Gabriel Havard**. (TRUDEL Marcel. II – *Le Comptoir*, p. 473 : signale la venue au Canada en 1610–1611 d'un Guillaume Girard.  
– Dans les Archives, un Pierre Anceaume signe comme témoin, à Québec, en 1639.
  11. Maître chapelier, demeurant paroisse Saint-Germain-le-Viel, Paris; a signé le 20 février 1629, fut associé actif en 1643; son héritière fut Christine de Jouy dont la tutrice était Angélique Osmont veuve de Jacques de Jouy; Christine possédait encore cette part en 1675 et signa la requête au roi de 1687. Nous avons **Jehan Jouy**, époux de **Marion Houdéart**. Ils sont les père et mère de **Julienne**, épouse de **Thomas Le Tavernier**.
  12. Côté Houdet : nous avons **François Feret** (huissier à cheval au Châtelet de Paris), époux de M.-Anne de Corbic; et, M.-Anne Feret épouse de **Claude Huvier**, procureur et siège et officialité de la ville de Meaux.
  13. Inscrit en 1628. François de Champflour hérita de sa part; il est venu en 1639, a commandé aux Trois-Rivières de 1639 à 1642, au Fort de Richelieu en 1642–1643, gouverneur au fort de Trois-Rivières en 1645, reçut une concession de terre en 1646. Il assista à la réunion de la Compagnie en 1675 et a été l'un des 23 signataires de la requête au roi de 1687.
  14. Noble homme, conseiller et échevin de Dieppe, inscrit en 1628 par Derré de Gand.  
– Venu au Canada une première fois en 1615 : le père Joseph Le Caron fut supérieur du couvent des récollets à deux reprises, rentra en France en 1629. Il y eut un Jean Caron, *donné* chez les jésuites, à Québec.  
– Côté Fortin : **Robert Caron** (époux de **Marie Crevet**) dont les noms de ses père et mère nous sont inconnus.
  15. Venu sous contrat (gr. Teuleron, avec Antoine Cheffault, le 31 mars 1643 : Louis Robineau né dans le bourg de Béliau, canton de Saint-Jean Brévelay (Morbihan). Il était maçon et tailleur de pierre. En 1646 il a signé un contrat pour la maçonnerie de l'église de Québec et du château Saint-Louis.
  16. Noble homme, conseiller et secrétaire du Conseil privé du roi; en 1638, cette part passa à sa veuve. Il y eut aussi le marchand **Claude Potel**; Jean Blondeau a acquis sa part.  
– Côté Fortin : **Nicolas Gamache**, le père de l'épouse de notre chef de lignée **Julien Fortin**, a épousé, en premières noces, **Michelle Potel**.  
– Le seigneur de Saint-Jean (côte Sainte-Geneviève, banlieue de Québec), Jean Bourdon, avait, aussi, épousé en premières noces une **Potel** prénommée Jacqueline.
  17. Membre n° 167. Nous avons **Marie-Jeanne Gaboury** fille de **Louis Gaboury** et **Nicole Soulard**. **Marie-Jeanne** a été l'épouse de **Antoine Goupil**, fils de **Jean Goupil**, de Cornil (Limousin) et de **Marie Chusson**.  
– Dans notre histoire : est venu en Canada, a) René Goupil (1608–1642), chirurgien, frère jésuite, missionnaire martyr canonisé en 1930, et Simon Gaboury *laboureur*, au service des jésuites, blessé par les Iroquois en mars 1648 (JJ, 1648, RS,32:78); et, la mère de Charles Aubert de la Chesnaye est née **Goupy**.
  18. François Fou(c)quet, conseiller du roi aux affaires maritimes, co-seigneur de Beaupré (décédé en 1640). Sa veuve, née de Maupeou, administrait sa part en 1643. Il était le père de Nicolas Foucquet (1615–1680) qui, sous les ordres de Louis XIV fut, en 1661, arrêté de façon spectaculaire, jugé pour malversation et enfermé à vie dans la forteresse de Pignerol. Nicolas Foucquet avait acquis la charge de vice-roi de la Nouvelle-France de François Christophe Brison de Damville pour qui cette charge avait

- été restaurée en 1644 (Richelieu l'avait fait abolir en 1627).
19. FORTIN, Cora Houdet. *À la mémoire de Julien Fortin, La seigneurie de Beaupré – les premiers arrivés*, dans *L'Ancêtre*, vol 23, n° 6, février 1997.
  20. À Gaspé, Roquemont apprit la présence de navires anglais dans le Saint-Laurent. À Tadoussac les frères Kirke l'attendaient et il dut finalement capituler. Les Kirke ont tout confisqué. Au nombre des 400 Français se dirigeant en Acadie et à Québec, plusieurs colons « fleurs de la jeunesse de Normandie ».
  21. Au Canada, entre 1631 et 1648 : Adrien du Chesne, chirurgien, interprète, venu de Dieppe. Il était le frère de Judith du Chesne, mère de Charles LeMoynes. – A signé comme témoin au baptême de **Geneviève Gamache** (le 13 octobre 1636, à Bréval) : un François « de chesne ».
  22. Jean de Lauson a été un membre actif des Cent-Associés. Lorsqu'il fut nommé gouverneur, à Québec, ont fait partie de sa suite : Chartier, Denys, Dupont, Damours, Le Vieux, Peuvret, Rouer, Aubert, Cailhaut, Pezard, Bazire, Peronne (lettre du 26 novembre – cf. Affaires étrangères Amérique, I, folio 367 – p. 132-134).
  23. Qui, revenu d'Acadie a été, à La Flèche, de 1614 à 1625, ministre des pensionnaires. Parmi ses disciples il y eut Charles Lalemant, Barthélémy Vimont, Anne de Nouë, François Ragueneau, Jacques Buteux, Alexandre de Vieux-pont, tous futurs missionnaires au Canada. Il revint en 1633, oeuvra au couvent Notre-Dame des Anges, était à la mission Saint-Joseph de Sillery lors de son décès survenu en mars 1646.
  24. Elle était la fille de Guichard Faure de Berlise, secrétaire du roi, maître ordinaire de Sa Majesté et de Madeleine Brûlard de Sillery, soeur de Nicolas Brûlard de Sillery, chancelier de France et de Noël de Sillery, fondateur (en 1637) de la Mission Saint-Joseph de Sillery (DAVELUY, Marie-Claire, p.41-45).
  25. Né en 1597, issu d'une noble et vieille famille de Bretagne, fils de Jérôme Le Royer et de Marie Oudin, éduqué chez les jésuites. Il eut comme compagnons de classe les futurs pères François Ragueneau, Claude Quentin, Charles du Marché, Jacques Buteux. Il entendit vers 1614, le P. Enemond Massé parler des Missions de l'Acadie. En 1619 il a épousé Jeanne de Baugé.
  26. Tirée de Marcel Trudel, (Appendice A, p. 415-443) : **Liste des membres de la Compagnie des Cent-Associés**, dans *Histoire de la Nouvelle-France III – La Seigneurie des Cent-Associés I. Les Événements*, Fides, 1979.
  27. Un coup d'oeil sur le registre d'inscription chez les Cent-Associés : ils sont **plus d'un** : Berruyer, Bonneau, Daniel, Dumas, Godefroy, Lauson, Le Myre, Martin, Potel, Razilly, Robin, Robineau.
  - Les Le Myre : a) Claude Le Myre, bourgeois de Paris, inscrit au n° 75; il a acquis l'une des douze lettres de noblesse mises à la disposition de la Compagnie; b) Didier Le Myre, inscrit n° 77.
  - Venu à Québec vers 1650 : Jean Lemire (1626-1685), maître charpentier du roi, syndic de la paroisse, fils de Mathurin Lemire et de Jeanne Vanier, de Rouen, paroisse Saint-Vivien. Il a, en 1653, épousé Louise (13 ans), fille de Nicolas Marsolet, de Saint-Aignan-sur-Ry (1587-1677), venu en 1613. En 1655 il fit l'acquisition d'une partie du domaine de Denis Duquet, fils de **Pierre Duquet** (venu en 1637), une concession sise voisin de la *terre de Saint-Denys* des Juchereau. Il a voulu revendre cette propriété à Charles **Roger** des Colombiers, vente finalement annulée en 1661 (aujourd'hui à la hauteur de la rue Murray et du Collège Mérici, sur le vieux chemin Saint-Louis). Nicolas Marsolet n'eut pas de descendance masculine. Le patronyme Marsolet existant au Québec vient du choix qu'ont fait des descendants de Jean Lemire et Louise Marsolet.
  - Un Le Mire, *engagé* des jésuites, est mentionné travaillant sur la seigneurie de Sillery.
  - Côté Houdet : Antoine Le Mire, époux de Marguerite-Henriette Houdet, fille de Bertrand Houdet (frère du docteur **Henri Houdet**) et de Zoé de Carheil (fille de Arthur de Carheil et de Zoé de la Forest). Ils sont les père et mère d'Yvonnice Le Mire, époux de Marguerite Le Floch, les père et mère de Joëlle Le Mire, l'épouse (dont mariage en 1989) d'Yves Miorcec de Kerdanet (fils de Charles Miorcec de Kerdanet et de Janick Houdet soeur de **Louis-H. Houdet**).
  - Alliance Houdet – Le Mire – Hervé : les Houdet sont alliés par mariage de trois des filles du ménage **Houdet – de Carheil** à : 1) Zoé Houdet épouse d'Ernest Joseph Le Mire; 2) Marguerite Houdet épouse d'Antoine Le Mire (le frère d'Ernest); et 3) Henriette Marie Anne Houdet a épousé Charles Hervé.
  28. Ils sont de ceux qu'un texte du X<sup>e</sup> siècle définit ainsi : « eux, les meilleurs, qui sont *laboratores* » – en vieux français : laboureurs, paysans aisés possédant animaux de travail et outillage par opposition à manouvriers ne possédant que ses mains, ses bras pour travailler – (cf. : LE GOFF, J. *Un autre Moyen Âge*, Gallimard, 1999, p. 79 et 86).
  29. Voir notre *Tableau d'ascendance HOUDET*, à la XXI<sup>e</sup> génération, au 1409152 : **Le Douarain** : « Perrot Le Douaren, sieur de Cambrigtot, auteur de la branche. Il possédait des terres en 1395, sous les seigneurs de Rohan et de Pontivy (réf.: tome II des *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, tome II, par Dom Morice, bénédictin).
  30. BOOS, Emmanuel. *La Généalogie, Familles, je vous aime*, Découvertes Gallimard, 1998, p. 56. (coll. Traditions).

\* \* \* \* \*

## Regard sur les revues

par Jean-François Tardif



Né à Québec en 1955, Jean-François Tardif a fait des études au Lycée français de Londres, Angleterre, de 1966 à 1969, et à la Commission scolaire régionale de Tilly. Gradué du Cégep François-Xavier-Gaméau en 1977 en bibliothécaire, il obtient ensuite un diplôme de l'Université Laval en archivistique en 1992. De 1978 à 1992, il travaille dans diverses bibliothèques et centres de documentation du gouvernement provincial. Depuis 1997, il est à la Régie de l'assurance-maladie du Québec à titre de responsable du Centre de préarchivage.

Il est coauteur de deux bibliographies publiées dans le cadre de ses emplois précédents, et a également publié dans la revue *L'Ancêtre* plusieurs articles sur les familles Tardif, Parent, Leblanc, Voligny et Massé. Il a aussi publié à titre de coauteur les deux volumes suivants : *Généalogie des familles Tardif en Amérique* et *Dictionnaire généalogique : Les Tardif d'Amérique*.

\*\*\*\*\*

### Jean-François Tardif

*Mémoires* – vol. 50, n° 2, printemps 1997 – Société généalogique canadienne-française, Case postale 335, Succ. Place d'Armes, Montréal (Québec), H2Y 3H1.

- Prisonniers canadiens, déportés acadiens, à Philadelphie et dans New-York.

*Échos généalogiques* – vol. 16, n° 1, printemps 2000  
- Société de généalogie des Laurentides, Case postale 131, Saint-Jérôme (Québec), J7Z 5T7.

- Terrible malheur de Madame Joachim Gougeon : Anna Parisien.
- Lignée ancestrale Parisien.
- Accident fatal de Monsieur Napoléon Gougeon.
- Lignée ancestrale Gougeon, Léger dit Parisien, Brisebois, Auger et Laurin.
- Arbre généalogique de Denis Séguin de Saint-Jovite : branche paternelle.
- Arbre généalogique de Denis Séguin : branche maternelle.

*Héritage* – mars 2000 – Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, 1800, Rue Saint-Paul, bureau 308, Trois-Rivières (Québec), G9A 1J7.

- Gervais de la Bastiacabie-Mauricie.
- Un prénom changeant (Luce-Lucie-Ursule St-Yves).
- Caveat à ceux qui auraient Louis Demers et M.-Anne (Marianne) Martel mariés le 2 octobre

1752 à Sainte-Croix de Lotbinière, comme ancêtres.

- Lignées ancestrales Fournier et Cormier.

*Héritage* – avril 2000.

- La Seigneurie de Vieuxpont aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.
- Des Roy-Desjardins en Saskatchewan.
- Lignées ancestrales Michaud et Gagnon.

*L'Estuaire généalogique* – n° 73, printemps 2000  
Société généalogique de l'Est du Québec, C.P. 253, Rimouski (Québec), G5L 7C1.

- Les Drapeau et les filles du Seigneur Joseph Drapeau.

*Nos Sources* – vol. 20, n° 1, mars 2000 – Société de généalogie de Lanaudière, C.P. 221, Joliette (Québec), J6E 3Z6.

- Antoine Dandurand dit Marcheterre.
- Les Thériault en ancienne Acadie.
- Organisation militaire de la Nouvelle-France.
- Saint-Henri-de-Mascouche.
- Inhumations dans l'église Saint-Henri de Mascouche 1787-1825 (Duprat, Lefebvre, Rouillard).
- Les entraves à la généalogie en l'an 2000.
- Lignées ancestrales Gauthier, Gingras, Lasalle (Talussier), Lacerte (Vacher dit Laserte),

**Arseneault, Colas, Sirois (Duplessis), Rondeau, Larouche (Gauthier) et Fortier.**

*L'Entraide généalogique* – vol. 23, n° 1, janvier-février-mars 2000 – Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., 275, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec), J1H 4M5.

- La Société de généalogie des Cantons de l'Est perd un de ses plus illustres fondateurs (Raymond Lambert).
- Les églises de Sherbrooke : la paroisse Saint-Michel.
- Jean Dumay, père, et Barbe Maugis : notes biographiques.

*L'Outaouais généalogique* – vol. 22, n° 2, mars-avril 2000 – Société de généalogie de l'Outaouais Inc., C.P. 2025, Succ. B., Hull (Québec), J8X 3Z2.

- L'utilisation de l'Internet pour la recherche généalogique.
- Index des familles de douze enfants (Bazinet, Laurion, Tassé).
- Les confirmés de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce, Hull (Québec) 1892 (Laberge, Maheu, Poupert).
- Ascendance partielle de Catherine de Corday de Repentigny.

*La souvenance* – vol. 13, n° 1, mars 2000 – Société d'histoire et de généalogie de Maria-Chapelaine Inc., 1150, boul. Walberg, Dolbeau (Québec), G8L 1G9.

- Ils étaient là... Recensement de la paroisse Saint-Michel de Mistassini en 1902 (Imbeau, Néron, Turcotte).
- Lignée ascendante Blouin.
- Histoire de la famille de Madame Céline Blouin.

*Le Louperivois* – vol. 12, n° 1, mars 2000 – Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup, 300, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup (Québec), G5R 3V3.

- Les habitants de Rivière-des-Caps en 1754 (Bonenfant, Claverie, Lemarquis, Michaud).
- Souvenirs de vacances d'été à la Pointe (Bérubé, Murphy).

- L'Île du Pot à L'eau-de-vie.

*Connections* – vol. 22, n° 3, march 2000. Quebec Family History Society, P.O. Box 1026, Pointe-Claire (Québec), H9S 4H9.

- Newsy Lalonde (1887-1970).
- A Disavowed Marriage in Gaspé (Arbour, LeBoutillier, Robin).
- George Hodgason, Canada : Two Olympic Golds in 1912.
- Abney Park Cemetery.

*Cap-aux-Diamants* – n° 61, printemps 2000 – Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., C.P. 609, Haute-Ville, Québec (Québec), G1R 4S2.

- La grande mutation identitaire des Franco-Américains.
- Les Perreault de Manchester.
- Vie française à New Bedford, Massachusetts.
- Aram-Jules Pothier gouverneur du Rhode Island.
- Retrouver ses racines : les Francos et la généalogie.
- Alphonse Desjardins et les Franco-Américains de la Nouvelle Angleterre.
- Marie Pournin : fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal ?

*Au fil du temps* – vol. 9, n° 1, mars 2000 – Société d'histoire et de généalogie de Salaberry, 76, rue Saint-Jean-Baptiste, Salaberry – de – Valleyfield (Québec), J6T 1Z6.

- Lignée ancestrale Vinet.
- Le Manoir Ellice menacé de démolition.
- Liste des sépultures (Ferguson, McGibbon).

*Au fil des ans* – vol. 12, n° 1, hiver 2000 – Société historique de Bellechasse, C.P. 96, Saint-Lazare (Québec), G0R 3J0.

- Grand rassemblement de l'an 2000 des familles Tanguay à Saint-Vallier de Bellechasse les 15 et 16 juillet 2000.
- Texte présenté par Louis, aux funérailles de son père Ivan Méthot, dans l'église de Sainte-Claire, le 21 février 2000.
- 150° des Soeurs du Bon-Pasteur.

*Families* – vol. 39, n° 1, February 2000 – The Ontario Genealogical Society, 40, Orchard View Blvd., Toronto (Ontario), M4R 1B9.

- Do the Clocks Still Tick in Ontario (Clock, Klock).
- Researching West Indian Families in Canada.
- Searching for the Descendants Of Nicolas Johnston Ryal.

*Toronto Tree* – vol. 31, Issue 2, March/April 2000 – Ontario Genealogical Society, Toronto Branch, P.O. Box 47, Station Z, Toronto (Ontario), M5N 2Z3.

- Personal Papers : using the Private Manuscript Collections in Toronto.
- Intrepid Settlers : the Martin Snyder Family.

*Le Chânon* – vol. 18, n° 1, printemps 2000 – Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie, C.P. 1363, Succ. B, Sudbury (Ontario), P3E 5K4.

- Réunion de la Famille Lauzon à l'occasion du centenaire de la matriarche (Albina Jolicoeur-Lauzon).
- Jean-Baptiste Girard dit Jolicoeur : l'ancêtre insaisissable.
- Lignées ancestrales Bérubé et Girard dit Jolicoeur.
- Noces tragiques (Baudouin, Guérard, Paré).
- Des Major qui n'en sont pas...
- Mgr Jean-Baptiste Hallé.

*The British Columbia Genealogist* – vol. 29, n° 1, March 2000 – The British Columbia Genealogical Society, P.O. Box 88054, Richmond, BC, V6X 3T6.

- Meet the Pioneers from the Pioneer Register (Butler, Emery, Stoney).
- Recap of Post 1901 Census Problem.
- The History of Sea Island.

*The Newfoundland Ancestor* – Vol. 16 N° 1, Summer 1999 – Newfoundland and Labrador Genealogical Society Inc., Colonial Building, Military Road, St. John's, N.F., A1C 2C9.

- The Johnson Families of Lower Island Cove CB Jobs Cove CB and Little Catalina TB.
- Early Emigrants from Newfoundland to British Columbia.

- Change Islands Selected Headstones Transcribed August 1998 (Elliot, Moore, Samson).
- Descendants of John Clarke and Susanna Lushman.
- Newfoundland Strays – Deaths Afar (Allen, Billard, Guy, Marquis).
- A Transcription of Buchan's Census for Bigus, Conception Bay, 1817 (Norman, Roberts).

*American-Canadian Genealogist* – vol. 26, no. 1, Winter 2000 – The American-Canadian Genealogical Society, P.O. Box 6478, Manchester, NH 03108-6478, US.

- French Canadians and the Winning of the West (Chabot, Gervais, Robidoux).
- Phileas Garant : Colonial Warrior and Disaster Victim.

*Nord généalogie* – n° 162, 2000/1 – Groupement généalogique de la région du nord Flandres-Hainaut-Artois – Boîte postale 62, 59118 Wambrechies Cedex, France.

- Ascendance Lefebvre-Debargé (Clermont, Dubois, Lefebvre).
- Les Coeugnet de la Région de Lisbourg.
- Ascendance Lerouge-Lepot (Dubois, Lerouge, Lepot, Martin).
- Du neuf chez les Clais.
- Les surprises de l'état civil de Lille au siècle dernier (Hosdez, Mercier, Vent).
- Notes généalogiques sur la famille Defrancq.
- Ascendance Balduyck (Balduyck, Desrousseaux, Olivier).
- Notes sur la famille Payen.
- Notes sur la famille Hourdequin.
- Les descendants d'Antoine Vallée et Marie Hidaux originaires de Saint-Aubert (Nord).
- Mariages à Armentières de Belges Originaires des Deux Flandres (1849-1850) (Baron, Descamps, Paul).

*Stemma* – Tome XXII, 1<sup>er</sup> trimestre 2000 – Cercle d'études généalogiques et héraldiques de l'Ile-de-France, 46, route de Croissy, 78110 Le Vésinet, France.

- Mariage indo-chrétien.
- Les Sanatoriums de Bligny à Briis-sous-Forges (Essonne) aux 512 soldats morts pendant la guerre, 1915-1921 (Aubert, Bourgeois, Martin, Tallon).

\* \* \* \* \*

## Les erreurs en généalogie

par Michel Langlois

Président fondateur de la Fédération des familles-souches québécoises, président fondateur de l'Association des Langlois d'Amérique et président de la Maison des ancêtres depuis sa fondation en 1989, Michel Langlois a fait carrière comme historien et généalogiste professionnel aux Archives nationales du Québec à Québec.



Il est l'auteur entre autres de deux guides généalogiques : *Qui sont mes ancêtres* et *Cherchons nos ancêtres* et de plusieurs volumes dans le domaine de la généalogie dont : *Le coffre aux ancêtres*, *Les ancêtres Beauportois*, *Noël Langlois et ses fils*, *Nicolas Langlois et ses descendants*, et surtout le *Dictionnaire biographique des ancêtres*.

De plus, il compte à son crédit une trentaine d'articles dans les revues généalogiques du Québec et de France. Il a donné des dizaines de sessions de généalogie et de paléographie à travers le Québec et une cinquantaine de conférences au Québec, en France, en Italie et en Suisse, sans compter maintes apparitions à la télévision, dont une série de quarante émissions d'une heure.

M. Michel Langlois

Après neuf chroniques portant sur les erreurs en généalogie, certains se demandent pourquoi j'insiste tant sur ce sujet. La réponse est très simple. Il y a des individus qui considèrent qu'il n'y a pas d'erreurs en généalogie. Ça leur permet d'écrire un peu n'importe quoi, ce qui nuit considérablement à cette science qui n'est pas prise au sérieux.

Pour souligner une fois de plus l'importance d'être précis en ce domaine, je veux aujourd'hui signaler quelques cas concernant des monuments historiques et des plaques commémoratives. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les généalogistes s'empressent d'apposer des plaques ou de dresser des monuments pour rappeler à tous les mérites de leurs ancêtres. Est-il besoin de mentionner qu'avant de produire une plaque commémorative il faut être bien certain de ce qu'on y affirme? En effet, il se dit tellement de choses sur nos ancêtres qu'il est primordial de vérifier ces informations avant de les couler dans le bronze. Je me souviens d'être allé, il y a quelques années, manger dans un restaurant de l'Île d'Orléans. Le propriétaire avait fait imprimer un dépliant publicitaire au sujet de son restaurant. On y mentionnait que cet édifice avait été construit en 1635. Or, à cette époque, il n'y avait pas un chrétien qui habitait l'Île d'Orléans. J'avais

mentionné la chose au propriétaire en l'invitant à faire réaliser une vraie recherche sur l'origine de son édifice de façon à bien renseigner ses clients. L'a-t-il fait? Sans doute! Mais je n'ai pas vérifié par la suite.

À la même époque, je visitais avec un groupe l'église Notre-Dame-des-Victoires à la Basse-Ville de Québec. Le jeune guide avait bien appris sa leçon et il racontait avec beaucoup de verve les principaux événements concernant ce vénérable édifice. Quelle ne fut pas ma surprise de l'entendre dire au sujet de la réplique miniature du navire *Le Brézé* suspendu au-dessus de la nef, que ce navire avait conduit les soldats du régiment de Carignan à Québec en 1664! Discrètement, je lui fis la remarque suivante. Non seulement *Le Brézé* n'est jamais venu à Québec, mais il a conduit à Gaspé les soldats qui accompagnaient le sieur Tracy qui n'étaient donc pas du régiment de Carignan et, de plus, cet événement s'est passé en 1665 et non en 1664. Offusqué de ma remarque, le jeune homme me dit : « Mon cher monsieur, vous n'allez pas nous réapprendre l'histoire. Ce que je viens de dire est écrit en toutes lettres sur la plaque commémorative que la Société historique de Québec a fait dévoiler dans l'église où nous sommes. » Croyant sans doute me confondre, il me conduisit à cette plaque où, à mon grand

étonnement, je pus lire exactement ce qu'il venait de dire.

Or, bien sûr, tout ce qui était écrit là était faux. Au cours de la semaine suivante, j'écrivis au président de la Société historique de Québec en lui fournissant une photocopie de tous les documents pertinents et en le priant de faire apporter les corrections nécessaires sur cette plaque. En effet, on sait que le sieur Tracy est venu des Antilles en 1665 à bord du *Brézé* avec quatre compagnies de soldats des régiments du Poitou, de Chambelé, d'Orléans et de l'Allier, afin d'aider les vingt compagnies du régiment de Carignan-Salière à « anéantir » les Iroquois.

Comme *Le Brézé* était un très gros navire, de peur qu'il ne s'échoue dans le Saint-Laurent en se rendant à Québec ou à son retour, on préféra lui faire jeter l'ancre à Gaspé. Ordre fut donné au capitaine du navire *Le Vieux Siméon* qui venait de conduire à Québec quatre des compagnies du régiment de Carignan-Salière de se rendre à Gaspé chercher les soldats du sieur Tracy. Pour se protéger auprès de son armateur, en raison du retard pris pendant son voyage, le capitaine Doridod protesta devant notaire. Ce sont ces documents qui nous apprennent tous ces faits. (Cf. Fillion 23, 25 et 26 juin 1665). Enfin, est-ce nécessaire d'ajouter que ces événements se passaient en 1665?

À la suite de mon intervention, la Société historique de Québec fut contrainte de remplacer la plaque en question. Toutefois, comme dans le nouveau texte on s'est bien gardé d'indiquer que *Le Brézé* n'est pas venu à Québec, l'ambiguïté demeure. Le visiteur qui lit que *Le Brézé* a conduit en Nouvelle-France les soldats amenés par le sieur Tracy en déduit que ce navire est venu à Québec. De cette façon, on est justifié d'avoir dans l'église Notre-Dame-des-Victoires une réplique miniature de ce navire qui n'est jamais venu à Québec. De cette façon l'honneur est sauf et l'histoire, une fois de plus, demeure écorchée.

Dans la même veine, voici un autre fait qui illustre bien l'importance de prendre toutes les

informations nécessaires avant de s'aviser d'apposer une plaque commémorative ou de dresser un monument. Il y a dix ans, je me suis rendu donner une série de conférences en Savoie et j'ai eu l'occasion d'aller visiter le fort Barraux, une forteresse non loin de Grenoble, réalisée du temps de l'ingénieur militaire Vauban. De nos jours, cette forteresse dépend de la commune de Barraux qui ne compte que trois cents habitants. On conçoit que pour une si petite population, l'entretien d'une telle forteresse devient un fardeau financier important. Or, en 1989, l'adjoint au maire de Barraux, un monsieur charmant et enthousiaste, fit des démarches auprès du délégué général du Québec à Paris, monsieur Jean-Louis Roy, pour l'érection d'une maison du Québec à Barraux. Ce monsieur, dont l'épouse descendait en ligne directe d'Abraham Maximy, un des capitaines du régiment de Carignan-Salière, s'était persuadé que le régiment de Carignan-Salière était cantonné à Fort Barraux quand le roi l'expédia en Nouvelle-France en 1665. À ses yeux, c'était suffisant pour que le Québec entier s'intéresse à cette forteresse. Il se rendit même à Québec en 1992, afin de persuader le gouvernement québécois d'acheter une partie de Fort Barraux. Voici en quels termes, un journal de Grenoble parlait de cette démarche : « En souvenir du glorieux régiment de Carignan, la commune de Barraux a pensé faire appel aux Québécois pour l'aider à entretenir le fort. Le conseil municipal est prêt à céder pour le franc symbolique, à nos cousins québécois, une partie du fort, en particulier le Palais du gouverneur, à charge pour eux d'en assurer l'entretien, les réparations et l'animation. »

En 1993, j'avais l'occasion de participer à Grenoble à un débat sur le régiment de Carignan, en présence bien sûr de l'adjoint au maire de Barraux. Je démontrais, preuves à l'appui, que ce régiment était cantonné à Marsal en Lorraine quand il fut appelé à se rendre en Nouvelle-France. Je rappelais qu'aucun Savoyard n'en était membre, puisque à cette époque la Savoie ne faisait pas partie de la France. Il faut croire que mes arguments n'ébranlèrent pas notre homme, puisqu'en 1996, alors que je me trouvais à La

Rochelle en train de faire des recherches, je reçus une invitation pour assister au dévoilement d'une plaque au Fort-Barraux, par le délégué général du Québec à Paris. Je déclinai l'invitation et j'attendis d'avoir sous les yeux le texte de cette plaque payée par les Québécois.

Non seulement y est-il mentionné que le régiment de Carignan a quitté Fort-Barraux en 1665 pour aller combattre les Iroquois, mais qu'il était composé de Savoyards et qu'en plus, les soldats de Carignan ont 700 000 descendants au Québec. (Où a-t-on été trouvé pareille statistique?) Inutile de vous dire que j'ai adressé une lettre de protestation au délégué général du Québec à Paris. On m'a répondu poliment qu'on avait commis une erreur, mais à ma connaissance, à l'heure qu'il est, ces erreurs se perpétuent à Fort-Barraux pour la plus grande édification des générations futures.

Enfin pour terminer sur ce sujet, je tiens à signaler une information qui m'a été communiquée par monsieur Léo-Paul Landry de Notre-Dame-du-Mont-Carmel en Mauricie au sujet des Juneau. Monsieur Landry est l'auteur d'une intéressante généalogie des Juneau, parue en 1971. Or, cette famille s'apprête au cours de l'été à fêter l'ancêtre Jean Jouineau (Juneau) et se propose de dresser un monument sur la terre ancestrale à Saint-Augustin. De passage à La Rochelle, lors d'une visite au lieu de naissance de leur ancêtre, les Juneau ont reçu des renseignements de l'Institut francophone de généalogie au sujet de leur ancêtre. On y apprend que Jean Jouineau a épousé Marie Billard dans la chapelle Sainte-Marguerite le lundi 5 février 1629, que cette dernière était la fille de Jean Billard et Marguerite Bonneau et qu'elle a été baptisée à Sainte-Marguerite le samedi 13 septembre 1603. Ces renseignements fort intéressants sont suivis de certains autres qui le sont moins. En effet, on dit que Jean Jouineau est mentionné dans un testament en Nouvelle-France le 3 avril 1638 et

qu'il est venu au pays en 1637 sur le navire Le Nicolas.

Après vérification au document original, il s'avère que ce n'est pas Jean Jouineau qui est mentionné dans un testament le 3 avril 1638. En effet, à cette date, Jehan Hounot, âgé de vingt-six ans ou environ, dicte son testament au notaire Jean Guitet. Le document est fort précis à son sujet. Le notaire écrit : « Jehan Hounot natif de Saint Aignan proche Rouen en normandie agé de vingt six ans ou environ. »

Manifestement, les gens de l'Institut généalogique de La Rochelle font erreur en identifiant ce Jean Hunot à Jean Jouineau et en faisant arriver ce dernier au pays en 1637. Tout cela est de la pure spéculation basée sur un document qu'ils n'ont évidemment pas lu. Espérons que l'intervention de monsieur Landry auprès des Juneau saura les convaincre et permettra d'éviter de leur part une erreur majeure sur la plaque commémorative concernant leur ancêtre. Rappelons que ce dernier serait arrivé au pays avec son fils Pierre en 1649 et qu'il y est mentionné pour la première fois en 1654.

Voilà donc quelques exemples qui soulignent l'importance de bien se documenter avant d'écrire quoi que ce soit sur nos ancêtres et à plus forte raison quand il s'agit de textes aussi importants que ceux destinés à un monument ou à une plaque commémorative.

Cette chronique est la dernière exclusivement consacrée aux erreurs en généalogie. Si je trouve le temps de continuer à rédiger une chronique dans *L'Ancêtre*, je l'orienterai sur des thèmes qui pourront être fort utiles à tous ceux et toutes celles qui s'intéressent à l'histoire de nos ancêtres. Nous y parlerons entre autres choses, du système monétaire, des métiers, des poids et mesures, de vocabulaire ancien, etc. À l'occasion je reviendrai sur les erreurs en généalogie, car je pense que c'est un sujet primordial. À la prochaine et bon été!

\* \* \* \* \*

## Service d'entraide

par Alain Gariépy



Alain Gariépy

Né à Trois-Rivières et après avoir obtenu un diplôme de l'université de Montréal pour ses études classiques, il obtint une licence en sciences commerciales de l'université Laval. Il fit également des études à l'École Nationale d'administration de Paris. Il occupa un premier emploi comme ingénieur de systèmes informatiques avec la compagnie IBM. Il devint par la suite administrateur dans divers ministères au Gouvernement du Québec. Il fut professeur à l'Extension de l'Université Laval. Il s'occupe de bénévolat depuis la fin de ses études, entre autres, dans le domaine des loisirs de sa paroisse de résidence, aux Anciens de Laval et il est un des membres-fondateurs des Diabétiques de Québec. Il est également administrateur de la Société de généalogie de Québec.

### Questions

5161. Endroit et date du mariage de Peter **Mathias** et Margaret **Hay**. Leur fils, **Edward Mathias** de Grenville, épouse à Farrelton, le 12 février 1855, Mary Ann **Newton**. (Hélène Mathews 4347)
5162. Le nom du père et de la mère et l'origine de François **Imbeault** dit **Lagrange**. Il est né en France en 1737 et épouse, à Baie Saint-Paul, en 1773, Catherine **Ringuette**. (Raymond Sylvestre 3910)
5163. En quelle année et sur quel bateau François **Imbeault** dit **Lagrange** a-t-il fait la traversée de France vers le Canada ? (Raymond Sylvestre 3910)
5164. Date, lieu du mariage et parents de François **Desrosiers** dit **Dutremble** et de Judith **Vaillancourt**. Leur fils, Louis, né en 1848, épouse, le 21 août 1872 en la paroisse Saint-Roch de Québec, Caroline **Bernier**. (Gisèle Falardeau 3209)
5165. Date et lieu du mariage et parents de Nicolas **Sasseville** et de Adée **Lachapelle**. Leur fils, Émile **Sasseville**, épouse, en l'église Saint-Jacques de Montréal, le 20 juin 1911, Cora **Moody**. (Guy Lessard 3371)
5166. Date et lieu du mariage et parents de Moïse **Pitre** et de Charlastie **Gallant**. Leur fils, Achille **Pitre**, épouse, à Saint-Alexis-de-Matapédia, comté de Bonaventure, le 15 octobre 1889, M.-Anne (Lizzie) **Crosby**. (G. Poliquin 2241)
5167. Date d'arrivée au Canada et date du décès de Nicolas **Lemière** de **Courcy**. Il épouse le 11 novembre 1749, à Rivière-Ouelle, M.-Louise-Geneviève **Dubé**. (Yvette Dufour 4194)
5168. Date et endroit du décès d'Octavie **Nathalie** de **Courcy** née à Cap-Saint-Ignace et fille d'Octavie **Dionne**. Elle épouse Nazaire **Gagné** de Montmagny. (Yvette Dufour 4194)
5169. Date et lieu du mariage et parents de Louis **Villeneuve** et Aldéa **Archambault**. Leur fils, Séville, épouse à Chambly, le 21 juin 1947, Georgette **Coupal**. (Jean Charest 3753)
5170. Date et lieu du mariage et parents d'Adélarde **Ross** et Edwidge **Lavoie**. Leur fille, Albina, épouse à Saint-Damase-de-Matane, le 6 juin 1915, Jean-Baptiste **Béland**. (Jean Charest 3753)
5171. Date et lieu du mariage et parents de Jean-Baptiste-Adélarde **Beaulieu** et Régina **Vincent**. Leur fille, Olga, épouse à Mont-Saint-Grégoire (Iberville), le 29 avril 1912, Théodore **Bessette**. (Jean Charest 3753)

5172. Date et lieu du mariage et parents de Nazaire Paradis et Adèle Guillemette. Leur fille, Norma, épouse à Montréal, le 6 février 1929, Joseph Bourassa. (Jean Charest 3753)
5173. Date et lieu du mariage des parents de Pierre-David Gauthier. Il épouse, aux Éboulements, le 29 janvier 1811, Victoire Tremblay. (O. Bérubé 1949)
5174. Quelle est la relation entre Louis Moreau dit Lagrange et François Imbeault dit Lagrange? Ce dernier, né en France en 1737, épouse Catherine Ringuette, à Baie-Saint-Paul vers 1773.
5175. Mariage et parents de Françoise Ménard mariée à Jean-Baptiste Roy. Leur fils, Pierre, épouse à Saint-Ours, le 11 avril 1768, Charlotte Labrèche. (J. Roy 4190)
5176. Mariage et parents de Charles Labrèche et de Marguerite Aumier. Leur fille, Charlotte, épouse à Saint-Ours, le 11 avril 1768, Pierre Roy. (J. Roy 4190)
5177. Mariage et parents de Thérèse Bonin (veuve de J.-B. Goulet) mariée à Saint-Hyacinthe, le 15 avril 1799, à Pierre Roy. Leur fils, Hyacinthe, épouse à Saint-Hyacinthe, le 11 janvier 1831, Angélique Guertin. (J. Roy 4190)
5178. Date et lieu de naissance de Véronique Jean (François et Cécile Leclerc). Elle fut inhumée à Saint-Jean-Port-Joli le 24 juillet 1782. (Roger Lafrance 0651)
5179. Date et lieu du décès de Louis Saindon (Michel et Marie Bellefontaine). Il épouse Madeleine Thibodeau en 1762, sans prêtre. Son mariage fut régularisé le 23 août 1764 à Kamouraska. (Roger Lafrance 0651)
5180. Date et lieu de naissance et date de décès de Louis Saindon (Lotis et Madeleine Thibodeau). Il épouse, à L'Isle-Verte, le 17 novembre 1794, Geneviève Côté. (Roger Lafrance 0651)
5181. Date et lieu de naissance et date de décès de Geneviève Côté (Gabriel et Élisabeth Vaillancourt). Elle épouse, à L'Isle-Verte, le 17 novembre 1794, Louis Saindon. (Roger Lafrance 0651)
5182. Date et lieu de naissance et date et lieu de décès d'Élie Saindon. Il épouse en premières noces, à L'Isle-Verte, le 31 juillet 1826, Suzanne Rioux. En secondes noces, à Kamouraska, le 24 février 1835, Julie Thibault. (Roger Lafrance 651)
5183. Date et lieu du mariage de Peter M<sup>c</sup>Innis et Sara M<sup>c</sup>Thee. Leur fils, George, épouse à Richibouctou, N.B., le 17 novembre 1818, Mary M<sup>c</sup>Donald. (Franklin M<sup>c</sup>Innis 4405)
5184. Date et lieu du mariage de Dougald M<sup>c</sup>Donald et Flora Shea de New-Castle, N.B. Leur fille, Mary, épouse à Richibouctou, N.B., le 17 novembre 1818, George M<sup>c</sup>Innis. (Franklin M<sup>c</sup>Innis 4405)
5185. Date et lieu du mariage de William M<sup>c</sup>Rae et Délia Bisson. Leur fille, Jessie, épouse, à Sturgeon Falls, ON, le 3 février 1902, Maxime Larocque. (Thérèse Lafond 0070)
5186. Date et lieu du mariage et nom des parents de William M<sup>c</sup>Rae. (Thérèse Lafond 0070)
5187. Date et lieu du mariage de Thomas Caya et Adélaïde Bissonnette. Leur fils, Ludger, épouse à Saint-François-du-Lac, le 10 août 1863, Jessie Martel. (Thérèse Lafond 0070)
5188. Date et lieu du mariage d'Ambroise Martel et M.-Claire Houde. Leur fille, Jessie, épouse à Saint-François-du-Lac, le 10 août 1863, Ludger Caya. (Thérèse Lafond 0070)
5189. Date du mariage de Jean Michel et Marie Marchesseau. Leur fille, M.-Madeleine, épouse à Montréal, le 30 juin 1706, Joffroy Lefebvre dit Michauville. (France Beauregard 3717)
5190. Date du mariage de Pierre Bordo et Catherine Janier. Leur fils, Pierre, épouse

- à Laprairie, le 27 septembre 1700, Marguerite Lefebvre. (France Beauregard 3717)
5191. Date du mariage de François Roanès et Perinne LeMeunier. Leur fille, Françoise, épouse à Saint-Constant, le 23 février 1762, Etienne Bisailon. (France Beauregard 3717)
5192. La date de décès et de sépulture de Pierre Giroux (fils de Pierre Giroux et Élisabeth Trudelle). Il épouse, à Sainte-Brigitte-de-Laval, le 11 octobre 1852, Henriette Vaillancourt. En secondes noces, il épouse en l'église de Saint-Roch, Québec, en 1872, Julie Émond. (Michel Drolet 3674)
5193. Le mariage et les parents de Jean Turcotte, décédé à Percé le 7 juillet 1840 à l'âge de 76 ans, et qui épouse Catherine Chicoine. Leur fille, Louise, épouse à Percé, le 27 septembre 1791, Charles Bourget (fils de Louis Bourget et Louise Chouinard). (M. Miron 3919)
5194. Parents de Margaret Smith. Elle épouse, vers 1879, Cyrille Fournier. Leur fils, Antoine, épouse à Saint-Majorique, le 23 août 1909, Émérentienne Lemieux. (M. Miron 3919)
5195. Date et lieu de naissance de Guillaume et de Charles Fortin. Ils sont les enfants de Charles Fortin et Marcelline «Eudas» Forand, mariés à Granby le 27 septembre 1853. (G. Fortin 1611)
5196. Date et lieu du mariage de Damase Decelles dit Duclos et Élise Bernier. (Ce mariage aurait eu lieu au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle). (G. Fortin 1611)
5197. Date du mariage et parents de Jean Pineau et Anne Chiasson. (Ce mariage aurait eu lieu, vers 1700, à Beaubassin, Acadie). (André Pineault 4110)

## Réponses

4646. Catherine Grenier (veuve de Pierre Gingras) est décédée le 5 et inhumée le 7 janvier 1814 à Saint-Pierre-les-Becquets. Elle demeurait avec son fils Magloire. Source : Dict. généalogique familles Gingras, p. 353. (Rychard Guénette 3228)
5048. François Paquet, fils de Philippe Paquet et Françoise Gobeil, est né et fut baptisé le 12 août 1685 à Saint-Jean, Île d'Orléans. Source : PRDH 38119 (Alain Gariépy 4109)
5049. Barthélemy Paquet, fils de Basile Paquet et Marie Martel, est né le 30 septembre 1766 et fut baptisé le 1<sup>er</sup> octobre 1766 à Saint-Pierre, Île d'Orléans. Source : PRDH 454059. (Alain Gariépy 4109)
5125. Thomas Savard (François et Marie Brisson) épouse, à l'Île-aux-Coudres, le 24 août 1824, Marie Bouchard (Henri et Constance Gagnon) (Bernard Lebeuf 1682)
5134. M.-Anne Laviolette (fille de Tranquille-Antoine et M.-Nathalie Dugas mariés à Nouvelle Québec, le 10 janvier 1826) épouse, à Nouvelle Québec, le 24 janvier 1865, Hippolyte Leblanc (fils de Marcel et Louise Labrecque). (Norbert Laviolette 4132)
5150. Alcime Jean né le 1<sup>er</sup> mars 1859, à Saint-Roch-des-Aulnaies (fils de Cyprien et Henriette Pelletier), épouse le 13 juillet 1886, à Berthier-sur-Mer, Elmina Pelletier née le 7 janvier 1865 à Saint-Roch-des-Aulnaies (fille d'Élisée et Philomène Deschênes). Source : Répertoire des mariages et sépultures de Berthier 1720-1987, Société de Conservation du Patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud Inc. (Alain Gariépy 4901)
5151. Barthélemy Deschênes (fils de Joseph Miville-Deschênes et d'Adèle Dubé) est né le 9 septembre 1890 à Saint-Aubert-de-l'Islet. (Suzanne Miville Deschênes 1327)

5153. Napoléon Chênevert (fils de Charles et Esther Desjardins) épouse, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, à Holyoke, MA, USA, Éveline Beaudin (fille de Joseph et Rose-de-Lima Daoust). Source : Famille Morin dit Chênevert (Jean-Norbert Roy 735)
5154. Prospère Bégin (fils de Joseph Bégin et Josette Guay) épouse à Saint-Joseph-de-Lévis, le 28 février 1791, Geneviève Samson (fille de Joseph-André et Marthe Adam). Source : Drouin bleu (Rychard Guénette 3228)
5158. M.-Françoise Chartier (Jacques et Françoise Labbé) est née le 15 juillet 1775, baptisée le 16 suivant à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Source : PRDH, n° 601162. (Rychard Guénette 3228)
5159. Louis Béland, de Cap-Santé, (fils de Louis Béland et M.-Louise Goudge) épouse, à Sainte-Foy, le 11 août 1829, Anne-Marie (Les parents d'Anne-Marie ne sont pas cités dans l'acte). Source : Mariages de Notre-Dame-de-Foy (1699), n° 98, B. Pontbriand, Sillery, QC et Drouin bleu (Rychard Guénette 3228)
5175. Jean Roy (fille de Léonard et Jeanne Beau) épouse, à Contrecoeur, le 6 février 1735, Geneviève Lacomble (fille de Jean et Marie Millet). En seconde noces, Jean Roy épouse, à Contrecoeur, le 14 avril 1738, M.-Françoise Ménard (fille de François et Marie Charpentier). Source : Répertoire alphabétique des mariages des Canadiens français 1760 à 1935 Ordre masculin et féminin (Drouin bleu) (Alain Gariépy 4109)
5176. Charles Déziel (Desquiel) dit Labrèche (fils de Charles et M.-Anne Jeannotte) épouse, à Repentigny, le 5 octobre 1746, Marguerite Homier (fille de Pierre et Marguerite Boucher). Source : Répertoire alphabétique des mariages des Canadiens français 1760 à 1935 Ordre masculin et féminin (Drouin bleu) (Alain Gariépy 4109)
5177. Jean-Baptiste Goulet (fils de J.-Baptiste et M.-Angélique Labruyère) épouse, à Saint-Denis-sur-Richelieu, le 7 juillet 1788, M.-Thérèse Bonin (fille d'Antoine et Marie Gazaille). En secondes noces, M.-Thérèse Bonin épouse, à Saint-Hyacinthe, le 15 avril 1799, Pierre Roy (fils de Pierre et Charlotte Labrèche). Source : Répertoire alphabétique des mariages des Canadiens français 1760 à 1935 Ordre masculin et féminin (Drouin bleu). (Alain Gariépy 4109)
5189. Geoffroy Lefebvre (fils de J.-Baptiste et Cunégonde Gervaise) épouse, à Montréal, le 30 juin 1706, M.-Madeleine Michel-Michaud (fille de Jean et Marie Marchesseau). Jean Michel (fils de Louis et Nicole Revon) originaire de Maillezaix, Poitou, France, tué lors du massacre de Lachine le 5 août 1689, épouse à Québec, le 25 novembre 1670, Marie Marchesseau (fille d'Étienne et Bastienne Lamoureux) originaire de Saint-Jean-de-Bérigné, Poitou. Source : Drouin rouge. (Alain Gariépy 4109)
5190. Pierre Bordeau (Bourdeau) (fils de Pierre et Catherine Janier) est originaire de Saint-Just, diocèse de Clermont, Auvergne, France. Source : Drouin rouge. (Alain Gariépy 4109)
5191. François Roanès (fils de Pierre et Julienne Lamarguaise) originaire de Sablé-sur-Sarthe, diocèse du Mans, Maine, France, épouse à Montréal, le 17 septembre 1658, Jeanne-Perrine LeMeunier (parents inconnus). Source : Drouin rouge. (Alain Gariépy 4109)

\* \* \* \* \*

## L'Événement de 1900

par Jacques Saintonge



Journaliste né à Trois-Rivières. A fait ses débuts au *Nouvelliste* en 1949 comme chroniqueur des arts et spectacles. A ensuite œuvré sur les scènes municipales, judiciaires et politiques. Courrieriste parlementaire à Québec de 1954 à 1958. Chef de pupitre puis directeur de l'information au *Nouvelliste* de 1959 à 1965. Au *Journal des débats* de 1965 à 1992, où il a occupé successivement des postes de réviseur, éditeur adjoint et directeur. De 1978 à 1981, a publié dans le *Nouvelliste* plus de cent histoires ancestrales. Coauteur de la série *Nos Ancêtres* avec le père Gérard Lebel (30 volumes) et auteur de nombreux articles publiés depuis une vingtaine d'années dans les revues *L'Ancêtre*, *Héritage* et *Sainte Anne*.

### Jacques Saintonge

#### Deuil à l'Université Laval—Mgr Benjamin Pâquet, ancien recteur—Décédé hier après-midi après une courte maladie

Le Séminaire de Québec et le clergé canadien sont en deuil; Mgr. Benjamin Pâquet est mort hier après-midi; il a succombé à une violente attaque d'indigestion dont il a été atteint il y a eu dimanche huit jours. Voici quelques notes biographiques sur ce prélat distingué :

Mgr Benjamin Pâquet naquit le 27 mars 1832 à Saint-Nicolas, comté de Lévis, et était fils d'Étienne Pâquet et d'Ursule Lambert. Il fit ses études classiques au Séminaire de Québec, où il fut ordonné prêtre le 20 septembre 1857; nommé aussitôt vicaire à la basilique, il occupa ce poste pendant cinq ans. En 1862, il devint professeur au Séminaire de Québec, et l'année suivante il partit pour Rome avec Sa Grandeur Mgr. Bégin, pour suivre un cours d'études théologiques au Collège Romain. En mai 1866, il fut promu docteur en théologie. De retour à Québec, le 2 juillet 1866, M. l'abbé Pâquet fut nommé professeur de théologie au Séminaire.

En 1874, Mgr Pâquet retourna de nouveau à Rome pour représenter Mgr Taschereau et l'Université Laval. Il revint au pays en 1878 et fut nommé alors procureur du Séminaire, poste qu'il occupa jusqu'en 1885, où il fut nommé directeur du Séminaire. De 1887 à 1893, il fut recteur de l'Université Laval et supérieur du Séminaire, et devint ensuite directeur du Grand Séminaire. En 1896, Mgr Pâquet renonça à l'enseignement pour cause de santé, mais il continua de demeurer au Séminaire.

Le défunt était le frère de M. l'abbé L.H. Pâquet, aumônier des Sœurs Franciscaines.

Les restes du regretté défunt sont exposés dans la chapelle de la congrégation du petit séminaire. Ils seront transportés, mercredi après-midi, à 4 heures, du Séminaire à la Basilique, où l'on récitera l'office des morts. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures.

Nous offrons à la famille de l'éminent prélat l'expression de nos plus sincères sympathies pour la grande perte qu'elle vient de faire.

Mgr Benjamin Pâquet, T. A., décédé hier, au Séminaire de Québec, était membre de la Congrégation du Petit Séminaire et de la société d'une messe, section diocésaine.

J. Cl. Arsenault, Ptre  
Secrétaire

Archevêché de Québec 26 février 1900  
(26 février 1900)

#### Mort de M. Aug. Gaboury - Gérant de la compagnie de la traverse - Il succombe à une attaque de paralysie - Survenue à la suite d'une opération

M. A. Gaboury, gérant de la compagnie de la traverse, est mort hier après-midi, à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Cette mort subite a été une grande surprise pour les nombreux amis du défunt qui était très bien connu dans les cercles financiers. La cause immédiate de la mort est la paralysie

Depuis un certain temps, le défunt souffrait d'une tumeur au cou, et sur l'avis de ses médecins, il résolut de subir une opération et de faire enlever ce cancer.

Conséquemment, il se rendit à l'Hôtel-Dieu, samedi après-midi, et l'opération fut faite par le Dr Ahern, assisté des docteurs Catellier, Coote et Delaney. Cette opération fut des mieux réussies et tout laissait prévoir que M. Gaboury serait sur pied dans quelques jours.

Mais malheureusement, il eut hier une attaque de paralysie et malgré les soins empressés de ses médecins, il rendit le dernier soupir, hier après-midi, vers les 3 heures.

Le défunt, âgé de 59 ans, était très bien connu et des plus populaires dans les cercles financiers de cette ville. Pendant plusieurs années, il fut le secrétaire de la "St Lawrence Steam Navigation Co" qui fut après dix ans, amalgamée avec la compagnie du Richelieu. Il fut ensuite président de la Banque Nationale pendant un grand nombre d'années. Le défunt était aussi le président de la Société de Bâtisse et depuis un an, gérant de la compagnie de la Traverse. C'est à M. Gaboury que nous devons les améliorations survenues dans la traverse entre Québec et Lévis.

Le défunt jouissait de l'estime générale et ne comptait que des amis.

Deux de ses frères résident au Cap Rouge, et le troisième est gérant de la Banque d'Hochelaga, à Sherbrooke. Il laisse une femme sans enfant.

À la famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.

\*\*\*

La compagnie de la Traverse n'est pas heureuse cette année. En moins d'un mois elle perd son président, M. Jones et son gérant, M. Gaboury.

(26 février 1900)

### **Petrus Plamondon**

Voilà un nom qui a sonné bien souvent aux oreilles de bien des gens depuis quarante ans, et qui rappelle la mémoire d'une personnalité essentiellement sympathique, et d'une exquise sensibilité de cœur.

Petrus Plamondon débuta dans la vie dans le commerce. Après avoir servi dans plusieurs grandes maisons d'affaires, et avoir fait plusieurs voyages en Europe, à la pleine et entière satisfaction de ces maisons, il crut un jour aussi devoir essayer ses propres ailes, et ouvrir un comptoir.

Tout alla bien pendant quelques années, mais un jour, par suite de plusieurs pertes successives, très sérieuses, il dut abandonner sa maison d'affaires pour devenir voyageur de commerce, état qu'il remplit pendant plusieurs années jusqu'au moment où il entra dans le service civil, à Québec.

Sa nature était plutôt inclinée du côté des arts que du côté du négoce. Entre deux ventes, il trouvait le moyen de prêter son concours à un concert ou à une messe.

C'était un amateur de musique de talent. Pendant bien des années, de sa jolie voix de ténor, il contribua au succès de mainte exécution musicale.

Il serait fort difficile d'établir la nombre de concerts et de messes auxquels il prêta son précieux concours avec une cordialité, un entrain qui gagnaient tous les amateurs.

Il fut l'un des fondateurs de l'Union Musicale.

Il fonda aussi l'Association Musicale.

Il faisait partie autrefois des Amateurs de St-Jean-Baptiste.

Bref, son existence est fortement liée à l'histoire de la musique à Québec.

Chez lui ce qui dominait, c'était une profonde sensibilité de cœur qui avait toujours su s'affirmer et qui s'affirmait de toutes les façons possibles envers les siens, envers ses amis, envers ses semblables, peu importait le temps ou le moment.

Aussi, il y avait à ses funérailles, ce matin, un cortège qui proclamait éloquemment ce que nous venons de dire de lui.

L'Union Musicale, sous la direction de M. Ephrem Dugal, chantait le service.

M. Hébert, D. Gagnon et Gustave Gagnon ont tour à tour tenu l'orgue. M. Cinq-Mars a chanté le "Miseremini" au graduel.

À l'Offertoire, M. Amédée Roy, ténor, a donné un "Dies irae" de Lacombe.

À l'Élévation, M. D.-J. Demers a chanté le cantique "La Cloche tinte". Entre la messe et le libéra, l'Union Musicale a chanté "Ego Sum" sur l'air de la marche funèbre de Saül, de Handel.

Le service a été chanté par le Rév. M. Demers, curé, assisté des abbés Taschereau et Martin.

L'absoute a été donnée par M. l'abbé Bernier, chapelain du Bon-Pasteur.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt, M. Nemèse Garneau, M. P. P., et M. Lefaiivre, ses beaux-frères.

Le corps a été inhumé au cimetière Belmont.

On se rappellera longtemps encore à Québec, la figure originale, si bonne et si sympathique de Petrus Plamondon.

Nous prions madame Plamondon et sa famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.  
(9 mars 1900)

### **Les Canadiens à la bataille de Paardeberg – La version de l'Abbé O'Leary – Les horreurs du champ de bataille**

Ottawa, 28.–M. Jos. M. O'Leary, du Département des Postes, frère de l'abbé O'Leary, chapelain des troupes canadiennes en Afrique, a reçu une lettre de ce dernier, lui parlant de la conduite des Canadiens au feu. Le jeune prêtre fait beaucoup d'éloges de la bravoure des Canadiens et il dit qu'il y a eu beaucoup de deuils dans les familles depuis la date néfaste du 18 février.

Racontant la terrible bataille, il dit qu'heureusement la nuit est venue jeter son voile sur les horreurs du combat et alors a commencé la recherche des morts et des blessés, nos mains trempant dans le sang, le sang partout. De tous côtés on entendait des plaintes et des gémissements mêlés aux cris : "De l'eau! de l'eau!"

De temps à autre on reconnaissait un ami et alors se passaient des scènes pathétiques : "Écris à ma mère, "ne m'abandonne pas, " ce ne sera pas long," etc.

La lune vint éclairer la lugubre scène et mettre en lumière les figures pâlies par la mort.

Ce soir-là, dit l'abbé, je devins moi-même hors de service, mais je n'en continuai pas moins à visiter le champ de bataille, explorant chaque coin accessible jusqu'à ce qu'épuisés de fatigue, nous regagnâmes nos lignes pour nous coucher sur la terre nue.

Lundi matin, nous avons ramassé nos morts et les avons enterrés les uns à côté des autres, seize en tout, dans une même fosse.

L'abbé O'Leary termine en ajoutant que son cœur saigne encore lorsqu'il retrace les scènes émouvantes dont il a été témoin et les événements qui viennent de se passer, et auxquels il a été mêlé.  
(29 mars 1900)

### **Défense inattendue – Des Canadiens-Français par un Anglais**

Un vieux vétérán anglais, employé civil, à Montréal, depuis nombre d'années, a prononcé, ces jours derniers, des paroles énergiques, lors d'un dîner intime auquel n'avaient été convoqués que des "britishers to the core."

Il paraît que les orateurs de la circonstance, du moins quelques-uns d'entre eux, après avoir dévoré le menu, crurent bon de manger un peu de "Frenchmen."

"Vous avez tort de parler comme vous le faites, s'écria le vétérán. Je connais les Canadiens-français infiniment mieux que vous, ayant été durant plus de 25 ans en contact avec eux. Or, ces Canadiens-français nous valent tous, comme hommes intelligents et loyaux. Ce n'est pas en semant les préjugés, en essayant de raviver les vieilles haines de race que vous faites œuvre de patriotes. Au lieu de travailler à la désunion, vous feriez mieux de vous rapprocher des Canadiens et d'apprendre à les connaître et à les apprécier.

Cette défense inattendue tomba comme une douche sur les têtes trop chaudes, et, comme les

remarques de ce vieux vétéran étaient parfaitement justes, personne n'osa répliquer.  
(30 mars 1900)

### La démonstration du Saguenay

Dimanche dernier, les vallées du lac Saint-Jean et de Chicoutimi ont été le théâtre d'une démonstration grandiose.

Cette démonstration avait été organisée pour remercier M. J.G. Scott, secrétaire et gérant du chemin de fer de Québec et lac Saint-Jean, du Grand-Nord, etc., du travail vraiment gigantesque qu'il s'est imposé depuis un quart de siècle pour mener à bien surtout la première de ces deux entreprises.

Ça été un concert unanime de gratitude et de félicitations, et la région du lac Saint-Jean comme celle de Chicoutimi a donné, dans cette démonstration, le touchant spectacle d'une union sincère et parfaite devant un acte tout de cœur.

On n'a jamais vu en pareille circonstance moins de libéraux, ni moins de conservateurs. Le fait est que ceux qui ont assisté à la fête se demandent encore où étaient les uns, où se trouvaient les autres.

La devise de tous semblait être le progrès accompli, et le progrès à faire. Nous félicitons cordialement M. Scott du compliment flatteur et si mérité qu'on lui a adressé.

Tout Québec s'y associe avec un infini plaisir.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un compte rendu de la fête que nous devons à l'un de nos plus estimés collaborateurs.  
(10 avril 1900)

### Le pont de Québec

Enfin tout indique maintenant que la construction du pont va être commencée dans quelques semaines.

L'hon. S.N. Parent, maire de Québec et président de la Compagnie du Pont, vient d'arriver de New-York, où il a réglé la question du contrat préliminaire (sic). Lorsque la compagnie aura ratifié ce contrat et mis la dernière main à quelques autres détails, les travaux seront commencés.

D'après l'hon. M. Parent, les travaux de maçonnerie, qui vont coûter entre \$1,100,000 et \$1,200,000, seront exécutés par MM. Wm Davis & Son, de Cardinal, Ont., et les entrepreneurs doivent se mettre à l'œuvre ce printemps. Il paraît que ce n'est pas avant deux ans que ces travaux pourront être terminés; ensuite la Phoenix Bridge Co'y commencera le tablier du pont, c'est-à-dire toute la partie en fer.

On espère que dans trois ans cette grande entreprise sera terminée.

Avec un grand nombre de citoyens de Québec, nous aurions préféré voir les deux rives du St-Laurent reliées par un pont, en face de la ville, ou à l'île d'Orléans. nous restons toujours convaincu que, construit à l'un de ces deux endroits, le pont eût été beaucoup plus avantageux à notre commerce et à notre industrie, qu'au Cap Rouge, c'est-à-dire à cinq milles de notre ville. Mais un pont au Cap Rouge, tout éloigné qu'il soit de Québec, vaut assurément mieux que pas de pont du tout. Il aura entre autres avantages, celui de sortir la ville de Québec de son isolement, surtout pendant la saison d'hiver, et de la mettre en communications directes avec tous les points du pays. De plus, il apportera dans nos murs le terminus de plusieurs chemins de fer, qui, jusqu'ici étaient fixés sur la rive sud.

Il n'y a pas de doute que le pont va contribuer dans une large mesure au développement de notre ville, et cela d'autant plus que cette grande entreprise coïncide avec l'achèvement de la ligne du Grand-Nord et la construction d'un grand élévateur.  
(18 avril 1900)

\* \* \* \* \*

**HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES ACTUELS**  
**SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC**  
**1999-2000**

Le Conseil d'administration tient à remercier bien sincèrement tous les bénévoles pour leur contribution soutenue et significative aux activités de la Société, dans les secteurs des services aux membres, de l'enseignement, de la recherche, du développement et de l'innovation. Le conseil est bien conscient que la Société conserve son même rayonnement depuis quarante ans, grâce à la générosité des bénévoles de la Société qui lui donnent son tonus et sa vitalité!

Ces bénévoles sont :

Alain, Pauline	Ebnoether, Nathalie	Linteau, Léo
Amyot, Pierre	F-Asselin, Jacqueline	Martel, Richard
Banville, Michel	Filteau, Marcel	Martin, Johanne
Beaubien, Denyse	Fortier, Jean-Yves	Ménard-Poirier, Bibiane
Belleau, André	Fortier-Roy, Micheline	Morin, Hervé
Bergeron, Michel	Fortin, Jean-Pierre	Nadon, Lionel
Bernard, Lawrence	Fortin-Houdet, Cora	Paquette, Jean-Pierre
Bernatchez, Denis	Fournier, Ginette	Parent, Mariette
Bernier, Denise	Fréchet, Guy	Patoine, Irenée
Blouin, Jean-Guy	Gadbois, Georges	Pelletier, Claire
Bouchard, Claire	Gagné, Ghislaine	Poirier, Réjean
Bouchard, Serge	Gagnon, Guy	Pouliot, Ghislain
Bouffard, Régina	Gagnon, Guy	Racine, Denis
Bourguignon, Nathalie	Gagnon, Jocelyne	Ratté, Micheline
Brassard, Edmond-Louis	Gariépy, Alain	René-Fortier, Huguette
Breton, André	Genest, Marcel	Richard, Guy W.-
Breton, Gilles	Germain, Francine	Richer, Louis
Brien, Gabriel	Gilbert-Léveillé, Pierrette	Riou, Martin
Burns, Julien	Gingras, Florent	Robidoux-Mercier, Meridel
Chamberland, Jean-Paul	Goudreau, Serge	Robitaille, Nicole
Chapdelaine, Jacques	Grenier, Roland	Rodrigue, Denis
Charland, Françoise	Guay, Rose-Hélène	Roy, Claudette
Chevalier, Olive	Guénette, Rychard	Roy, Georges
Côté, André	Guy, Roger	Roy, Linda
Côté, Louis-Marie	Hains, Gisèle	Saintonge, Jacques
Crête, Georges	Héroux-Roy, Josette	Santerre, Renaud
Crête, Madeleine	Huot, Jean-Marc	Savard, Louise
Darveau, Gilles	Lachance, Jacqueline	Simard, Michel
Dauphin, André	Laforge, Lorne	Ste-Marie, Jean-Charles
Deschênes, Marthe	Lamarre, Donald	St-Michel, Lucie
Deraspe, Raymond	Lambert, Guy	Sundstrom, Alfred
Desrosiers, Richard	Lamothe, Louise	Taillon, Esther
Dorion, Léonard	Langlois, Michel	Tardif, Henri-Pierre
Doucet, René	Le Bel, Gilles	Tardif, Jean-François
Doyle, Réal	Lebeuf, Bernard	Tessier, Robert G.
Drolet, Adrien	Leblanc, Paul-Émile	Thivierge, Ginette
Drolet, Céline	Leclerc, Fernand	Tremblay, Marthe
Dubé, Marguerite	Leclerc, Gilles	Tremblay, Sylvie
Dubuc, André	Le May, Claude	Turgeon, Diane
Ducas, Murielle	Lessard, Raynald	Veilleux-Fortin, Suzanne
Dumas, Michèle	Létourneau, Marc-Guy	Vézina, Gisèle
Dufresne, André	Lévesque, André	Vézina, Marcelle
Dupont, Yves	Lévesque, Georgette	

À ceux et celles qui auraient pu être oubliés (es) bien involontairement de notre part, veuillez nous le souligner. Nous nous ferons un devoir d'y apporter les correctifs nécessaires.  
 A noter que cette liste couvre le dernier exercice.

Le Conseil d'administration  
 10 mai 2000

## Index des auteurs et articles du 26<sup>e</sup> volume de L'Ancêtre

Auteurs	Pages
Abgral, Jacqueline.....	25
Brien, Gabriel.....	3-75
Burns, Julien.....	172
Claveau, Jean-Charles.....	173
Demers, André.....	25
Faucher-Asselin, Jacqueline.....	165
Fortin-Houdet, Cora.....	17-81-233-255-323
Gagnon, Jocelyne.....	192
Gariépy, Alain.....	192-282-338
Garneau, Marcel.....	63-131
Gauthier, Gérard J.....	190
Gauthier, Marcel.....	322
Goudreau, Serge.....	270
Grenier, Roland.....	101
Guénette, Rychard.....	192
Haffner, Luce J.....	197
Hudon, Paul-Henri.....	30-181-239
Laforge, Lorne.....	219-291
Langlois, Michel.....	47-123-183-277-335
Leblond, Denis.....	153
Lemaître-Duhaime, Carmen.....	196
Le May, Claude.....	235
Létourneau, Marc-Guy.....	100
Maillette, Origène.....	248
Massé, Jean-Claude.....	89
Parent, Mariette.....	5-77-149-221-293
Picard, Louise.....	314
Saintonge, Jacques.....	16-53-127-186-223-236-242-298-299-342
Santerre, Renaud.....	314
Sylvestre-Lapierre, Jacqueline.....	119
Tardif, Jean-François.....	57-137-204-275-332
W.-Richard, Guy.....	9
Sujets	
Banlieue ouest de Québec 1640-1660.....	17
Calendrier de l'an 2000 de <i>L'Ancêtre</i> .....	102
Chouinard, Charlemagne (constructeur de goélettes à Kamouraska).....	30
Conférences mensuelles 1999-2000 : Société de généalogie de Québec.....	35
Couillart (L'ancêtre... à Saint-Servan et des contemporains).....	81
Crump, Thomas (L'ancêtre britannique).....	197
De la Garonne au Saint-Laurent.....	173
2 <sup>e</sup> avis de recherche par <i>L'Ancêtre</i> .....	42
3 <sup>e</sup> avis de recherche par <i>L'Ancêtre</i> .....	143
Échos de la bibliothèque.....	280-354
4 <sup>e</sup> avis de recherche par <i>L'Ancêtre</i> .....	210
Demers (Les ancêtres normands des familles... d'Amérique).....	25
Féron(d), Jean-Baptiste et Louis Rousse (Familles).....	248
Foran ou Forçant?.....	190

Formation de janvier à juin 2000 .....	164
Fortin-Houdet (Notre arbre généalogique, à l'époque de Jacques Cartier) .....	255
Fortin-Houdet (Notre arbre généalogique, à l'époque de Cent- Associés) .....	323
Génétiq ue et généalogie .....	153
Houde, Louis (pierre d'assise d'une grande famille) (première partie) .....	223
Houde, Louis (pierre d'assise d'une grande famille) (deuxième partie) .....	299
Index de <i>L'Ancêtre</i> par auteurs .....	211
Index des auteurs et articles du 26 <sup>e</sup> volume de <i>L'Ancêtre</i> .....	347
Internet et la Société de généalogie .....	39
Jehannot, Jean-Baptiste et Marie-Anne Martin .....	239
<i>L'Ancêtre</i> au futur .....	235
<i>L'Ancêtre</i> : hier, aujourd'hui, demain .....	233
<i>L'Événement</i> de 1899-2000 .....	53-127-186-242-342
La banque de données BMS 2000 .....	101
La bibliographie des ouvrages généalogiques au Québec 1980-1990 .....	165
La guerre des fourrures au Madawaska-Témiscouata .....	89
La responsabilité .....	291
La S.G.Q. perd un de ses plus dévoués collaborateurs .....	16-298
La Saga .....	219
Le Maistre, François (Les origines de) .....	196
Leroy, Nicolas et Jeanne Lelièvre (Précisions au sujet de...) .....	119
Le trait d'union .....	147
Le village huron de Lorette .....	270
Les erreurs en généalogie .....	47-123-183-277-335
Les Îles anglo-normandes .....	9
Les mariages et les décès du BSQ .....	172
Les noms de famille au Québec en 1996 .....	171
Les nouvelles banques de données de la S.G.Q. ....	100
Moitié, Marguerite .....	322
Normand, Jacques (Raymond Chouinard 1922-1998) .....	181
Nouveaux membres .....	62-87-182-285-356
Nouvelles du conseil d'administration .....	5-77-149-221
Politique de publication d'ouvrages par la SGQ .....	117
Présentation (de <i>L'Ancêtre</i> ) .....	3-75
Prix de <i>L'Ancêtre</i> .....	45-208
Prix Septentrion .....	98
Programme de formation .....	36
Publications de la Société de généalogie de Québec .....	116-188
Rappel de la politique éditoriale de <i>L'Ancêtre</i> .....	8
Rapport annuel 1999-2000 de la présidente .....	293
Recherche et développement en généalogie .....	88
Regard sur les revues .....	57-137-204-275-332
Rencontre mensuelle, horaire de la bibliothèque .....	72-144-216
Service d'entraide .....	63-131-192-282-338
Service de la bibliothèque .....	68-141
Un quart de siècle de publication généalogique .....	314

\* \* \* \* \*

# **SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC**

## Conférences de la saison 2000–2001

- 20 septembre 2000– La vie quotidienne de nos ancêtres.  
**André Lachance**
- 18 octobre 2000 La résolution des cas problèmes en généalogie.  
**René Jetté**
- 15 novembre 2000 Comment utilise-t-on la fiction et la généalogie pour résoudre l'énigme de Pierre de Sales Laterrière?  
**Bernard Andrès**
- 13 décembre 2000 La population anglophone du régime français à aujourd'hui.  
**Yves Tessier**
- 17 janvier 2001 Une capitale éphémère : Montréal et les événements de 1849.  
**Gaston Deschênes**
- 21 février 2001 Les courtisanes au XIX<sup>e</sup> siècle.  
**Lise Chaillez**
- 21 mars 2001 Anne Stillman en Haute-Mauricie.  
**Louise Lacoursière**
- 18 avril 2001 Julie Papineau.  
**Micheline Lachance**
- 16 mai 2001 Assemblée générale des membres de la Société de généalogie de Québec.  
Rapport de l'administration. Élections des officiers.

Toutes ces activités ont lieu au : **Montmartre canadien**,  
1669, chemin Saint-Louis, Sillery, G1S 1G5.

## Événements à retenir

1. Les grandes fêtes du tricentenaire de la région Windsor-Détroit auront lieu du 24 juin au 24 juillet 2001 à Windsor et à Détroit. Au programme des activités, une place de choix a été réservée à l'histoire et à la généalogie (congrès de la Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie, publication du livre des généalogies de 300 familles, lancement du coffret de 3 CD des « Vieilles chansons du Détroit » du chansonnier/folklorique Marcel Bénéteau). Pour plus de renseignements, prière de contacter le comité organisateur des Grandes Fêtes du tricentenaire, 7515, promenade Forest Glade, Windsor (Ontario), N8N 2M1, téléphone (519) 948-9322, (519) 251-4616, sans frais 1-877-358-0449. Télécopieur : (519) 948-9015. Courriel : [tricentaire@mnsi.net](mailto:tricentaire@mnsi.net). Page web : <http://www.mnsi.net/~tricente>
2. Les familles Gagnon et Belzile Inc. fêteront leur 15<sup>e</sup> anniversaire par un rassemblement à Château-Richer, le samedi 3 juin 2000, de 9 h 00 à 24 h 00. Une messe sera célébrée par Mgr Jean Gagnon, évêque auxiliaire de Québec, et monsieur Jacques Lacoursière, historien, prononcera une conférence. Pour plus de renseignements, veuillez contacter madame Thérèse Gagnon, téléphone (418) 666-4335 ou madame Jacqueline Fortier, téléphone (418) 653-0773. Fax : (418) 653-3081. Courriel : [jafortier@videotron.ca](mailto:jafortier@videotron.ca)
3. La Fédération des familles-souches québécoises inc. tiendra son 16<sup>e</sup> congrès annuel à Saint-Félicien, du 27 au 28 mai 2000. Monsieur Jean-Paul Asselin prononcera une conférence intitulée *Saint-Félicien : une histoire de courage et de cœur*. Pour plus de renseignements, prière de contacter madame Réjeanne Boulianne, Pavillon Casault, Université Laval, C.P. 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2. Téléphone (418) 653-2137. Fax (418) 653-6387. Site internet : [www.mediom.qc.ca/~ffsq](http://www.mediom.qc.ca/~ffsq) Courriel : [ffsq@mediom.qc.ca](mailto:ffsq@mediom.qc.ca)
4. L'Association des familles Courtemanche soulignera le 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la paroisse Saint-Antoine-sur-Richelieu. Elle invite tous les Courtemanche à se joindre à eux le 17 septembre 2000, à 10 h 00 au 1128, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu. Pour plus de renseignements, communiquez avec madame Jeannette Courtemanche, téléphone (450) 467-0121 ou (514) 322-6596.
5. L'Association des familles Bégin Inc. fêtera son 10<sup>e</sup> anniversaire en Estrie, le 30 septembre 2000 à l'occasion d'un souper au vignoble Cep-D'argent, au 1257, chemin de la Rivière, Canton Magog. À 16 h 00, l'Association tiendra son assemblée annuelle. Pour plus de renseignements, prière de contacter Laurette Bégin (819) 868-8043. Par courriel : [Jean-Marc.Lainesse@sympatico.ca](mailto:Jean-Marc.Lainesse@sympatico.ca) ou par le site internet de l'association : [www.genealogie.org/famille/begin/begin.htm](http://www.genealogie.org/famille/begin/begin.htm)
6. L'Association des familles Roy d'Amérique dévoilera une plaque sur la façade de l'église de Saint-Vallier de Bellechasse, située sur un lot ayant appartenu à Nicolas Leroy et Jeanne Lelièvre. La cérémonie se déroulera de 13h à 18h30, le 26 août 2000. Prière de contacter madame Lucie Roy-Brien, téléphone (418) 683-5740 ou [gbrien@videotron.ca](mailto:gbrien@videotron.ca)
7. L'association des familles Martel désire informer les lecteurs de *L'Ancêtre* de sa récente fondation. Elle possède un site web à l'adresse suivante : <http://www.citeweb.net/ass.famillemartel>
8. Le rassemblement des descendants de Louis Routhier aura lieu à Saint-Pierre de Broughton le samedi 12 août 2000 à l'occasion du lancement d'un livre de famille. Pour plus de renseignements veuillez contacter Maurice Roussin au (418)-653-8069 ou Fax : (418)-651-3517.
9. Le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) vient de décerner à la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir un certificat d'honneur dans les termes suivants : *Votre programme de sensibilisation à la conservation a séduit les membres du jury qui ont particulièrement apprécié le caractère innovateur de votre projet et sa portée sur les citoyens, les décideurs et les commerçants de la municipalité. Cette initiative ne pourra que contribuer à la préservation du patrimoine bâti de ce pittoresque village de Portneuf.* Le certificat a été remis au président de la société et auteur de ce livre le dimanche 4 juin lors de l'assemblée générale du CMSQ en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Québec. La publication du livre *Patrimoine bâti de Saint-Casimir*, dont le lancement officiel se fera le 24 juin à 16 h, à la bibliothèque Jean-Charles Mignan de Saint-Casimir, est à l'origine de cette reconnaissance.

## Rectifications

1. Il s'est glissé deux erreurs dans la rubrique *Nos membres publient* page 238, vol. 26, n<sup>os</sup> 7 et 8, mars-avril 2000. À Blouin, Jean-Guy il faut lire Mathews et non Matthews (deux fois). De même la rue de l'auteur est bien de Cambrai et non de Combrai.
2. Dans la chronique *Service de la bibliothèque* du vol. 26, n<sup>os</sup> 1 et 2, septembre-octobre 1999, le responsable de la chronique signale les erreurs suivantes : p. 68 – Lac Saint-Jean-Est 9-9000-5 Répertoire des mariages, Saguenay Lac Saint-Jean, tome 1, noms des époux, 1972 (et non 1772) – 1992, S.G.S., 1999, 508 pages. La même correction s'applique au tome 2 (3-900-6).
3. Dans *Index des auteurs et articles du 25<sup>e</sup> volume de L'Ancêtre* (p. 357, vol. 25, n<sup>os</sup> 9-10), il faut rayer « Dubuc, André... » p. 382. À la page 358, *Index des auteurs et articles du 25<sup>e</sup> volume de L'Ancêtre* p. 357 et non p. 397. À la page 359, *Rencontre mensuelle horaire de la bibliothèque*, éliminer la page 400.
4. Dans le volume 26, n<sup>os</sup> 3-4, page 136, n<sup>o</sup> 85, rayer « par Guy St-Hilaire ».
5. Dans le dernier numéro de *L'Ancêtre*, vol. 26, n<sup>os</sup> 7 et 8 (mars-avril 2000), nous avons omis de donner la source de la photo de la page couverture et de remercier *Le Manousien*, revue de l'association des descendants de Louis Houde et de Madeleine Boucher; cette photo est la reproduction exacte du *Manousien*, vol. 1, n<sup>o</sup> 3, printemps 1993. Nous nous devons de le signaler et de nous excuser auprès de la direction du *Manousien* pour cette indécatesse.

## Nos membres publient

1. Brochu, Renaud. *Les Brochu*. Tome premier. Jean Brochu (1640-1705) et l'enracinement (1700-1800). Troisième édition, 1997, 265 pages. l'auteure (25\$ + 4,50\$ pour le transport), 1122, route 169, Albanel (Québec), G8M 3P3.
2. Claveau, Jean-Charles. *Québec au fil des ans : petite chronique de la capitale*. 1999, 166 pages, Éditions Fleur de Lys. En vente chez l'auteur, au 18, Jardin de Mérici, # 524, Québec, G1S 4W1.
3. Gélinas, Alvic R. *Baptêmes, sépultures, Paroisse Saint-Jean-Baptiste, Grand-Mère (1916-1994). Baptêmes de l'Hôpital Laflèche, Grand-Mère (1950-1972)*, 533 pages. En format 21.5 x 29.3 cm. En vente chez l'auteur (35\$ + 5\$ poste et manutention), (38\$ couverture plastifiée), (27\$ U.S.): 107-6801 rue Taillon, Drummondville (QC), J2C 6H2.
4. Labrecque, Huguette. *Pierre Labrecque en Nouvelle-France vers 1657*. 1998, 55 pages. En vente chez l'auteure (20\$ plus 4,50\$ pour le transport) : 1122, route 169, Albanel (Québec), G8M 3P3.
5. Labrecque, Huguette. *Lucien Robert de Saint-Constant à Normandin*, 1996, 73 pages. En vente chez l'auteure (25\$ + 4,50\$ pour le transport), 1122, route 169, Albanel (Québec), G8M 3P3.
6. Marcotte, Yves et Sophie. *Les recensements civils (1825, 1831, 1842 et 1851) et autres documents relatifs au comté de Portneuf*: comté de Hampshire, comté de Portneuf, seigneurie, cartes; érections religieuses et civiles des paroisses; recensement et index, 2000, 636 pages. En vente chez l'auteur (45\$ + 5\$ poste et manutention) : 290, rue Rivard, Saint-Basile de Portneuf (Québec), G0A 3G0, tél. : (418) 329-2686.
7. Santerre, Renaud. *Pintendre 1900-2000. Un siècle d'histoire*. 656 pages, 2000. Coût du volume 75.00 \$ S'adresser à la municipalité de Pintendre, 344, 10<sup>e</sup> Avenue, Pintendre, QC, G6C 1G7. Téléphone : (418) 838-6070, télécopieur : (418) 838-6070, courriel: htremblay@qc.aira.com
8. W.-Richard, Guy. *Le cimetière juif de Québec*. Beth Israël Ohev Sholom 2000, 174 pages, illustré, publié aux éditions du Septentrion, ISBN2-89448-150-0 : 1300, Maguire, Sillery (Québec) G1T 1Z3, tél. : (418) 688-3556. www.septentrion.qc.ca Courriel : sept@septentrion.qc.ca

\* \* \* \* \*

# La Société de Généalogie de Québec

## PROGRAMME DE FORMATION 2000–2001

### **Plan 1 – Session d’information en généalogie.**

Organisée en collaboration avec les *Archives Nationales du Québec*, cette activité permet de présenter aux débutants les principaux lieux de recherche et les ressources disponibles en généalogie.

9 septembre 2000	13 janvier 2001
14 octobre 2000	10 février 2001
11 novembre 2000	10 mars 2001
9 décembre 2000	12 mai 2001

### **Plan 2 – Initiation à la généalogie.**

Ce cours d’initiation en généalogie est offert aux municipalités, bibliothèques, écoles, clubs et est présenté dans leur milieu.

25 septembre 2000 La généalogie irlandaise– Shannon, QC

### **Plan 3 – Cours de base en généalogie.**

Cette initiation à la généalogie présente les ressources et les différentes facettes de cette science.

21 octobre 2000  
7 avril 2001

### **Plan 4 – Formation intermédiaire en généalogie.**

Formation intermédiaire en généalogie. On y présente en détail les multiples facettes de cette science.

Une session en 5 parties de deux heures et demie.

18 novembre 2000	3 février 2001
2 décembre 2000	17 février 2001
20 janvier 2001	

### **Plan 5A – Les bases de données et la généalogie.**

On y présente, en détail, les différentes bases de données utilisées à la Société de généalogie de Québec et la façon de s’en servir dans les recherches généalogiques.

7 octobre 2000 — 17 mars 2001

### **Plan 5B – Internet et la généalogie.**

Les participants apprendront comment se servir d’Internet pour faire leurs recherches généalogiques.

4 novembre 2000 — 21 avril 2001

### **Plan 6 – Lecture et interprétation des actes notariés.**

Offrir aux participants une connaissance sur le droit en vigueur au Québec aux XVII, XVIII et XIX<sup>es</sup> siècles quant aux principaux éléments de la vie civile d’intérêt pour le généalogiste.

2 sessions en deux parties de trois heures chacune

4 novembre 2000 et 18 novembre 2000

3 mars 2001 et 17 mars 2001

### **Plan 7 – La paléographie.**

Apprendre aux généalogistes les connaissances de base permettant de lire avec un minimum de difficultés les actes rédigés en ancien français et les familiariser avec les types d'écriture ayant cours au XVII et XVIII<sup>es</sup> siècles.

2 sessions en deux parties de trois heures chacune

23 septembre 2000 et 7 octobre 2000

21 avril 2001 et 5 mai 2001

### **Visite guidée**

17 septembre 2000 **Cimetière Belmont** Remis au samedi suivant en cas de pluie

Programme de formation présenté par le comité de formation :

**Denis Racine**, président., **Esther Taillon**, **André Breton**, secrétaire, **Alain Gariépy**.

## **Les petites annonces**

Si la demande est suffisante, le comité projette d'offrir, dans les pages de *L'Ancêtre*, un nouveau service qui entrera en vigueur dès septembre prochain. Il s'agit d'un essai, bien sûr ; et cette rubrique sera intitulée *Les petites annonces*.

Cet espace vise à rendre service aux personnes intéressées à mettre en vente un ouvrage ou à se procurer un outil généalogique. L'annonceur s'engage à respecter les dates de tombée, selon le numéro de parution visé ; mais la Société ne s'engage d'aucune manière ni envers l'annonceur ni envers l'acheteur.

Tous les types d'annonceurs sont éligibles selon les conditions suivantes :

- 1) Tous les textes remis à la Société doivent être écrits lisiblement, ou dactylographiés, ou placés sur disquette.
- 2) Aux membres en règle de notre Société, le service est offert moyennant un coût minimal de 4.00 \$ pour 15 mots \* ou moins, et de 0,25¢ par mot additionnel.
- 3) Aux personnes extérieures à notre Société, c'est-à-dire qui n'en sont pas membres, le même service est offert moyennant un coût minimal de 5.00 \$ pour 15 mots ou moins, et de 0,30¢ par mot additionnel.
- 4) Le comité de *L'Ancêtre* se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce, pour toute raison jugée valable par le dit comité.
- 5) Si une erreur s'est glissée dans le texte, la responsabilité du comité se limite à la publication corrigée de l'annonce dans un numéro subséquent, autant que possible le suivant.

- *J'ai une biographie d'auteur à vendre* est une phrase qui compte 8 mots.

Exemple (fictif) : L'étude DELUXE numérise actes notariés, photographies, cartes géographiques, et autres documents. 456, rue des Internauts, Terbonne, H2O 7G8. Tél. : (514) 926-7162 ou Courriel : delu@ter.ca

## Échos de la bibliothèque

### LES RÉPERTOIRES

#### DONS

**CIMETIÈRE JUIF**, 3-2014-51, *Le cimetière juif de Québec*, Beth Israël Ohev Sholom, RICHARD, Guy W.-, Septentrion, 2000, 135 pages. Donateur : Richard, Guy W.-

#### ACQUISITIONS

**PONT-VIAU**, 3-6424-303, *Mariages de Pont-Viau : Saint-Christophe 1916-1989, Saint-Gilles 1956-1989, Saint-Julien-Eymard 1963-1989, Saint-Louis-de-Montfort 1950-1989*, SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'ÎLE-JÉSUS, Société d'histoire de l'Île Jésus et Société généalogique canadienne-française, 1991, 155 pages.

**SAINT-ALPHONSE-DE-CAPLAN**, 3-0400-25, *Les registres de Saint-Alphonse de Caplan, 1893-1992*, ARSENAULT, Bona, CHAU-TV, 1993, 228 pages.

**SAINT-ATHANASE**, 3-1002-27, *Enregistrements civils des baptêmes, mariages et décès, 1977-1993*, inconnu, Ed, n/d, 1994, 53 pages.

**SAINT-GILBERT**, 3-6551-23, *Mariages de Saint-Gilbert, 1962-1992*, PROULX, Denise, Société généalogique canadienne-française, 1997, 93 pages.

**SAINT-PIERRE-DE-MONTMAGNY**, 3-1400-32, *Mariages et annotations marginales de Saint-Pierre de Montmagny, 1742-1990*, LAMONDE, Gérard, Société de conservation du patrimoine de Saint-François de la Rivière-du-Sud Inc., n° 23, 1991, 281 pages.

**SAINTS-ANGES DE LACHINE**, 3-6551-24, *Baptêmes de Saints-Anges de Lachine 1800-1899*, COLLABORATION, Société historique Cavalier-de-LaSalle, Société généalogique canadienne-française, 1998, 669 pages.

**SASKATOON**, 3-C050-3, *Woodlawn Map guide, Saskatoon Municipal Cemetery*, n/d, Ed, n/d, 14 pages.

### LES HISTOIRES DE FAMILLES

#### DONS

**LABRECQUE**, 1-2, *Pierre Labrecque en Nouvelle-France vers 1657*, LABRECQUE, Pierre, Labrecque, Huguette, 2000, 53 pages. Donateur : Labrecque, Huguette.

**LEROY**, 1-1, *Nicolas Leroy et Jeanne Lelièvre, une histoire à suivre...*, SYLVESTRE, Jacqueline, g.f.a., 2000, 180 pages. Donateur : Sylvestre, Jacqueline.

**PAGÉ**, -2, *Aurore Pagé, professeur émérite, sa généalogie, sa biographie*, BERNIER, Cyril, Les Éditions Cyril Bernier, 2000, 272 pages. Donateur : Bernier, Cyril.

**ROBERT**, 1-2, *Lucien Robert de Saint-Constant à Normandin*, LABRECQUE, Huguette, 2000, 75 pages. Donateur : Labrecque, Huguette.

**TANGUAY**, 1-6, *Les recensements, Les Tanguay*, TANGUAY, Dany, 2000, 120 pages. Donateur : Tanguay, Dany.

**TROTTIER**, 1-3, *Descendance et ascendance de Philippe Trottier et Alice Hamel*, TROTTIER, Philippe, MIGNEAULT, Hélène, Éditions Jean-Claude Trottier, 2000, 325 pages. Donateur : Jean-Claude Trottier.

#### ACQUISITIONS

**KENNEDY**, 1-1, *Kennedy : descendants (Thomas Kennedy & Euphrosine Bouchard)*, KENNEDY PLOURDE, Norma, 1999, 110 pages.

**LEBLOND**, 1-3, *Tremblay-Savard-Leblond - Famille de Amanda Savard et de ses deux*

époux Pierre Tremblay, Ernest Leblond, LEBLOND, Denis, 1991, 83 pages.

MARCHAND, 1-1, Répertoire généalogique des familles Marchand, de 1656 à nos jours, MARCHAND, Rémi, BOISSEAU-MARCHAND Suzanne, 2000, 581 pages.

MARCHAND, 1-2, Répertoire généalogique des familles Marchand, de 1656 à nos jours, MARCHAND, Rémi, BOISSEAU-MARCHAND Suzanne, 2000, 575 pages.

MARCHAND (LEMARCHAND), 1-3, Le grand livre des descendants de Jacques Marchand (LeMarchand) et de Françoise Capel, de 1660 à nos jours, MARCHAND, Rémi, BOISSEAU-MARCHAND Suzanne, 2000, 800 pages.

MARCHAND (LEMARCHAND), 1-4, Le grand livre des descendants de Jacques Marchand (LeMarchand) et de Françoise Capel, de 1660 à nos jours, MARCHAND, Rémi, BOISSEAU-MARCHAND Suzanne, 2000, 800 pages.

### *LES MONOGRAPHIES DE PAROISSE*

#### DONS

CAMPBELLTON, 2-C010-10, 100<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges, COLLABORATION, L'Aviron, 1983, 30 pages. Donateur: Richard, Guy, W.-.

LAC-SAINT-JEAN-OUEST, 2-15, Saint-Thomas-Didyme, 1925-2000, COLLABORATION, Organisation des fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire, 2000, 296 pages. Donateur : Municipalité Saint-Thomas-Didyme.

SAINT-CASIMIR, 2-2900-39, Patrimoine bâti de Saint-Casimir, TESSIER, G.-Robert, Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir, 2000, 132 pages. Donateur : Tessier, G.-Robert.

#### ACQUISITIONS

BONAVENTURE, 2-9, Il y a cent ans que je t'aime, Saint-Alphonse, 1899-1999, COL-

LABORATION, Municipalité de Saint-Alphonse, 1999, 245 pages.

QUÉBEC, 2-2014-124, La Place Royale deux siècles et demi d'histoire, Collaboration, Ministère des Affaires culturelles, 1981, 30 pages.

QUÉBEC-BANLIEUE, 2-2000-62, Album souvenir des fêtes du tricentenaire de la paroisse de Notre-Dame-de-Foy, 1698-1998, COLLABORATION, Comité des Fêtes du tricentenaire de la paroisse Notre-Dame-de-Foy, 1998, 104 pages.

QUÉBEC-BANLIEUE, 2-2000-59, Cap-Rouge sa rivière, COLLABORATION, La Société historique du Cap-Rouge, 1978, 25 pages.

QUÉBEC-BANLIEUE, 2-2000-63, Sainte-Foy une histoire à découvrir, COLLABORATION, Société d'histoire de Sainte-Foy, 1980, 47 pages.

### *LES RÉFÉRENCES*

#### DONS

RECENSEMENTS, 5-4000 mar-, Les recensements civils (1825,1831,1842,1851) et autres documents relatifs au Comté de Portneuf, MARCOTTE, Sophie et Yves, 2000, 560 pages. Donateur : Marcotte, Yves.

#### ACQUISITIONS

MILICES, 5-4500 shl-, Compagnies franches de la marine, troupes de garnison en Nouvelle-France 1683-1760, COLLABORATION, La Société historique du Lac Saint-Louis, 1967, 58 pages.

\* \* \* \* \*

## Nouveaux membres

4417	Plamondon, Jean-Paul	4175, av. d'Ambrière, Québec, QC, G1P 1P6
4418 A	Gingras, Lucille	4175, av. d'Ambrière, Québec, QC, G1P 1P6
4419	Strome, John-Henry	591, rue du Gerbier, Québec, QC, G2J 1G9
4420 A	Masson, Denise-Véronique	591, rue du Gerbier, Québec, QC, G2J 1G9
4421	Guindon, Julien	1-375, rue Fraser, Québec, QC, G1S 1R3
4422	Aubin, Léon	4371, de la Promenade, Saint-Antoine-de-Tilly, QC, G0S 2C0
4423 A	Lacroix, Clémence	4371, de la Promenade, Saint-Antoine-de-Tilly, QC, G0S 2C0
4424	Clavet, Denise	1312, de la Marjolaine, Saint-Émile, QC, G3E 1E2
4425 A	Morin, Claude	1312, de la Marjolaine, Saint-Émile, QC, G3E 1E2
4426	Boulay-Humplik, Dora	3899B Richmond Road, Nepean, ON, K2H 8T8
4427	Boulanger, Denise	101-3980, ch. des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy, QC, G1X 4W3
4428	Dufour, Christian	9, rue de l'Hôtel-Dieu, Québec, QC, G1R 4J1
4429	Lavoie, Suzette	4599, rue Haendel, Québec, QC, G2B 4K6
4430	Bath, Michael-Edward	9410, av. Trudelle, Charlesbourg, QC, G1G 5J7
4431	McKenzie, Pierre	616-1095, de l'Amérique-Française, Québec, QC, G1R 5P9
4432	Lacroix, Laval	11, rue Laval C.P. 193, Château-Richer, QC, G0A 1N0
4433 A	Drouin, Lucie	11, rue Laval C.P. 193, Château-Richer, QC, G0A 1N0
4435	Boileau-Léveillé, Suzanne	General Delivery, Kenabeek, ON, P0J 1M0
4436	Aubut, Marie-Andrée	8-3204, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, QC, G1X 1R4
4437	Poulin, Solange	542, 9e Avenue de Léry C.P. 1085, Beauceville, QC, G0S 1A0
4438	Verreault, Diane	9235, Chauvet, Québec, QC, G2K 1L1
4439	Faucher, Marie	130, Saint-Jean-Baptiste, Beauport, QC, G1C 3K5
4440	Roy, Benoît	1006, rue Duchesneau, Sainte-Foy, QC, G1W 4A9
4441	Paradis, Robert	974, rue Bourdages, Québec, QC, G1M 3H9
4442	Coulombe, Lisette	999, rue Beaugard, Sainte-Foy, QC, G1V 4T9
4443	Auclair, Guy	1794, 1 <sup>o</sup> Avenue, Lac Saint-Charles, QC, G3G 2X4
4444	Châteauevert, Ronald	8-1104, rue de Dijon, Sainte-Foy, QC, G1W 4M8
4445	Borgia, Léo	3554, rue Rigaud, Longueuil, QC, J4L 4K7
4446	Pellerin, François	8483, Place Verdelles, Anjou, QC, H1K 1N1
4447	Létourneau, Diane	610, boul. Brassard, Saint-Paul, QC, JOK 3E0
4448	Tardif, Gaston	148, rue de l'Armée, Québec, QC, G1N 3W4
4450	Bernier, Sylvie	371, rue de l'Église, Charlesbourg, QC, G2N 1E5
4451	Lavoie, Michel	307-2645, boul. Père-Lelièvre, Québec, QC, G1P 4P8
4452	Castonguay, Roger	1996, rue Notre-Dame, Saint-Félicien, QC, G8K 1W4
4453	Madigan, Nelson	4679, rue Escoffier, Cap-Rouge, QC, G1Y 3J4
4454	Giguère, Roger	3994, chemin Royal, Sainte-Famille IO, QC, G0A 3P0
4455	Gagnon, Marguerite	2054, rang Saint-Joseph, Girardville, QC, G0W 1R0
4456	Drolet, Dominique	1-410, rue Saint-Joseph, La Tuque, QC, G9X 1L8
4457 A	Parent, Monique	1-410, rue Saint-Joseph, La Tuque, QC, G9X 1L8
4458	Julien, Gilles	44, Valewood Cres., Gloucester, ON, K1B 4E8
4459	Houde, Jean-Paul	355, 23 <sup>e</sup> Rue, Québec, QC, G1L 1W8

A= membre associé

Nous sommes heureux d'accueillir ces nouveaux membres et nous leur souhaitons la plus cordiale des bienvenues.

Georges Roy, trésorier



# Société de généalogie de Québec

fondée en 1961

## PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

### A- OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

- No 14 **Mariages du district de Rimouski, 1701-1992, SGEQ.** 101 paroisses, 64 194 mariages. Comprend la série # 45 de la SGQ avec corrections et additions. Classement par noms des époux, 2 tomes, 1998, 960 pages. 70,00 \$
- No 15 **Mariages du district de Rimouski, 1701-1992, SGEQ.** 101 paroisses, 64 194 mariages. Comprend la série # 45 de la SGQ avec corrections et additions. Classement par noms des épouses, 2 tomes, 1998, 952 pages. 70,00 \$
- No 44 **Les terres de L'Ange-Gardien, Côte-de-Beaupré** par R. Gariépy, index et carte incluse, 1984, 672 pages. 35,00 \$
- No 50 **Inventaire des greffes des notaires**, Nicolas Boisseau, 1729-1744 et Hilarion Dulaurent, 1734-1759 par Pierrette Gilbert-Léveillé, 1986, 396 pages., Vol. 2. 23,00 \$
- No 51 **Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada, 1830-1848** par Denis Racine, 1986, 275 pages. 25,00 \$
- No 52 **B. M. S. de St-François-de-la-Nouvelle-Beauce, Beauceville, 1765-1850** par P. G.-Léveillé, 1986, 305 pages. 15,00 \$
- No 53 **Répertoire des registres d'état civil catholiques et des toponymes populaires du Québec**, R. Grenier, 1986. 25,00 \$
- No 55 **Les Bretons en Amérique du Nord, des origines à 1770** par Marcel Fournier. Comprend 2 380 biographies de Bretons venus en Amérique avant 1770, 1987- VIII, 424 pages. 35,00 \$
- No 58 **Bap. Mar, Sép. et annotations marginales de la paroisse Sacré-Coeur d'East-Broughton, 1871-1987**, Gilles Groleau, 1988, 512 pages. 35,00 \$
- No 59 **Mariages MRC Rivière-du-Loup, 1813-1986, KRT**, 5 paroisses, 10 251 mariages, 1988, 546 pages. 42,00 \$
- No 60 **Mariages MRC Rivière-du-Loup, 1766-1986, KRT**, 11 paroisses, 12 242 mariages, 1989, 378 pages. 32,00 \$
- No 61 **Mariages MRC Les Basques, 1713-1986, KRT**, 7 paroisses, 8 955 mariages, 1989, 505 pages. 40,00 \$
- No 62 **Mariages MRC Témiscouata, 1861-1986, KRT**, 18 paroisses, 13 984 mariages, 1991, 439 pages. 35,00 \$
- No 63 **Mariages de l'Ancienne-Lorette, 1695-1987**, par Gérard-E. Provencher, 1988, 362 pages. 32,00 \$
- No 64 **Les terres de Ste-Anne-de-Beaupré** par R. Gariépy, corrections et additions, carte incluse, 1988, 644 pages 49,00 \$
- No 65 **Mariages de la Moyenne-Côte-Nord, 1846-1987** par Réal Doyle. Comprend les mariages du district judiciaire de Sept-Îles, de Franquelin jusqu'à Moisie y compris les villes nordiques, 10 342 mariages, 1988, 607 pages. 43,00 \$
- No 66 **Mariages de la Basse-Côte-Nord, 1847-1987**, par Réal Doyle. Comprend les mariages catholiques et protestants de la Basse-Côte-Nord, entre Moisie et Lourdes de Blanc-Sablon, 6 470 mariages, 1989, 330 pages. 28,00 \$
- No 67 **Mariages du Québec métropolitain, 1918-1987, collectif**, 5 paroisses, 8 206 mariages, tome 1, 1989, 549 pages. 42,00 \$
- No 68 **Mariages du Québec métropolitain, 1907-1988, collectif**, 6 paroisses, tome 2, 1990, 455 pages. 38,00 \$
- No 69 **Mariages de Loretteville, 1761-1989**, par Gérard E. Provencher, 7 760 mariages, 1992, 254 pages. 25,00 \$
- No 70 **Mariages du Saguenay-Lac-St-Jean, 1842-1971, SGS, SOREP**, 102 paroisses, 91 025 mariages. Classement par noms des époux et des épouses, 4 tomes, 1991, 2 744 pages. 160,00 \$
- No 71 **Mariages du comté de Lévis, 1679-1990, avec corrections de 1992**, par Guy St-Hilaire, 18 paroisses, 41 753 mariages. Classement par noms des époux et des épouses, 2 tomes, 1992, 1 419 pages. 84,00 \$
- No 72 **Les terres de Château-Richer, 1640-1990** par R. Gariépy, 44 tab. gén., index et carte incluse, 1993, 734 pages. 55,00 \$
- No 73 **Mariages de la Haute-Côte-Nord, 1668-1992** par Raymond Boyer, Réjeanne Delarosbil et Réal Doyle. Comprend les mariages de Baie-Comeau à Tadoussac, 17 689 mariages, 1993, 576 pages. 40,00 \$
- No 74 **Mariages du comté de Kamouraska, 1685-1990, KRT**, 18 paroisses, 30 679 mariages. Classement par noms des époux et des épouses, 2 tomes, 1993, 969 pages. 72,00 \$
- No 75 **Mariages du comté de L'Islet, 1679-1991, KRT**, 16 paroisses, 21 379 mariages, 1994, 676 pages. 48,00 \$
- No 76 **Mariages du comté de Montmagny, 1686-1991, KRT**, 17 paroisses, 24 881 mariages, 1995, 771 pages. 50,00 \$
- No 77 **Mariages de la Beauce, 1740-1992, KRT**, 34 paroisses, 55 123 mariages. Classement par noms des époux et des épouses, 2 tomes, 1995, 1 669 pages. 95,00 \$
- No 78 **Mariages du comté de Bellechasse, 1698-1991, KRT**, 19 paroisses, 31 520 mariages, 1995, 950 pages. 55,00 \$
- No 79 **Mariages du comté de Dorchester, 1824-1992, KRT**, 18 paroisses, 24 142 mariages, 1995, 777 pages. 45,00 \$

No 80	<b>Mariages du comté de Montmorency, incluant le #47 Ile d'Orléans, 1661-1992, 23 779 mariages, 1996, 730 p.</b>	50,00 \$
No 81	<b>Mariages du grand Beauport, 1671-1992, 13 paroisses, 19 503 mariages, 1996, 601 pages.</b>	45,00 \$
No 82	<b>Complément aux répertoires de mariages des paroisses de la ville de Québec, 36 paroisses, de Portneuf, 27 paroisses, de la banlieue nord de la ville de Québec, 20 paroisses, de la banlieue ouest de la ville de Québec 19 paroisses, du Palais de justice de Québec, 1969-1982, 8 282 mariages, et du comté de Lévis, 1992, 17 paroisses, 53 071 mariages, 2 tomes, 1996. Tome I, 828 pages, tome II, 815 pages.</b>	95,00 \$
No 83	<b>Les terres de Saint-Joachim, Côte de Beaupré, des origines au début du XX siècle par R Gariépy, 33 tableaux généalogiques, index et carte incluse, 1997, 472 pages.</b>	37,00 \$
No 85	<b>Mariages du comté de Lotbinière, 1702-1992, collectif, 25 paroisses, 27 724 mariages, classement par noms des époux et des épouses, 2 tomes, 1999, 817 pages.</b>	70,00 \$
<b>B- BULLETIN L'ANCÊTRE</b>		
	1-Numéros individuels	2,50 \$
	1-Numéros doublés à compter de octobre-novembre 1998	5,00 \$
	Les 25 premiers volumes, sept. 1974 à juin 1999 (250 numéros)	500,00 \$
<b>C- CARTES HISTORIQUES</b>		
	2-Île d'Orléans, par Robert Villeneuve, 1689. Redessinée par G. Gallienne, 1963; 31x76 cm.	3,00 \$
	3-Région de Québec, par Gédéon de Catalogne, 1709. Redessinée par G. Gallienne, 1974; 68 x 122 cm.	5,00 \$
	4-Région de Montréal, par Vachon de Belmont, 1702. Redessinée par G. Gallienne, 1977; 83 x 99 cm. (liste des habitants tenus de construire l'enceinte de Montréal par corvée en 1714 et 1715)	6,00 \$
	5-Neuville (Histoire des terres, 1ère concession) 2 cartes avec index	10,00 \$
	6-Carte de France (Mes origines en France) Provinces et départements (Archiv-Histo)	8,00 \$
<b>D- TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES</b>		
	11-Titre d'ascendance (R. Gingras) 11 générations - 9 3/4" X 14"	2,00 \$
	12sgq-Titre d'ascendance (SGQ) 12 générations - 11" x 17"	3,00 \$
	14sgq-Titre d'ascendance (SGQ) 14 générations - 11" x 17"	3,00 \$
	10-Tableau généalogique (R. Gingras) 10 générations - 24" x 35"	4,00 \$
	12-Tableau des Ancêtres (B. Lebeuf) 12 générations - 17 1/2" x 23"	5,00 \$
	14-Tableau des Ancêtres (B. Lebeuf) 14 générations - 17 1/2" x 23"	6,00 \$
	15-Tableau généalogique (C. Rivest) 12 générations - 15 1/2" x 18"	7,00 \$
	18-Tableau pour enfants (J. Lindsay) 6 générations - 11" x 17" (en couleur)	7,00 \$
	22-Bottin québécois des chercheurs en généalogie. Fédération québécoise des sociétés de généalogie.	10,00 \$
	23-Le Grand livre des Ancêtres (H.-P. Thibault) 11 générations	20,00 \$
	23A-Le Grand livre des Ancêtres (H. P. Thibault) 12e,13e,14e générations	8,00 \$
	24-Journal de famille (Jacqueline F.-Asselin)	6,00 \$
	26-Épinglette au logo de la Société de généalogie	5,00 \$
<b>E- INFORMATIQUE</b>		
	28-Logiciel GP pour fabriquer une généalogie personnelle. Ordinateur PC IBM ou compatible comprenant (1) le DOS 2,0 ou version subséquentes. (2) 640K de mémoire vive, (3) une unité à disquettes de format 3,5 pouces et (4) en option recommandée, un disque rigide. Un guide de procédure est fourni. 50\$ pour les non-membres.	40,00 \$
	28-Logiciel Outils GP (avec GEDCOMPGP) pour aider à vérifier, à manipuler les données contenues dans les fichiers de naissances, de mariages et décès saisies par le logiciel GP et créer des tableaux d'ascendances. Un guide de procédure est fourni. 30\$ pour les non-membres.	25,00 \$
	29-Formulaires de saisie de baptêmes (B), mariages (M) ou sépultures (S) Tablettes de 100 feuilles (B, M ou S, SPÉCIFIEZ)	5,00 \$

#### **PAR LA POSTE**

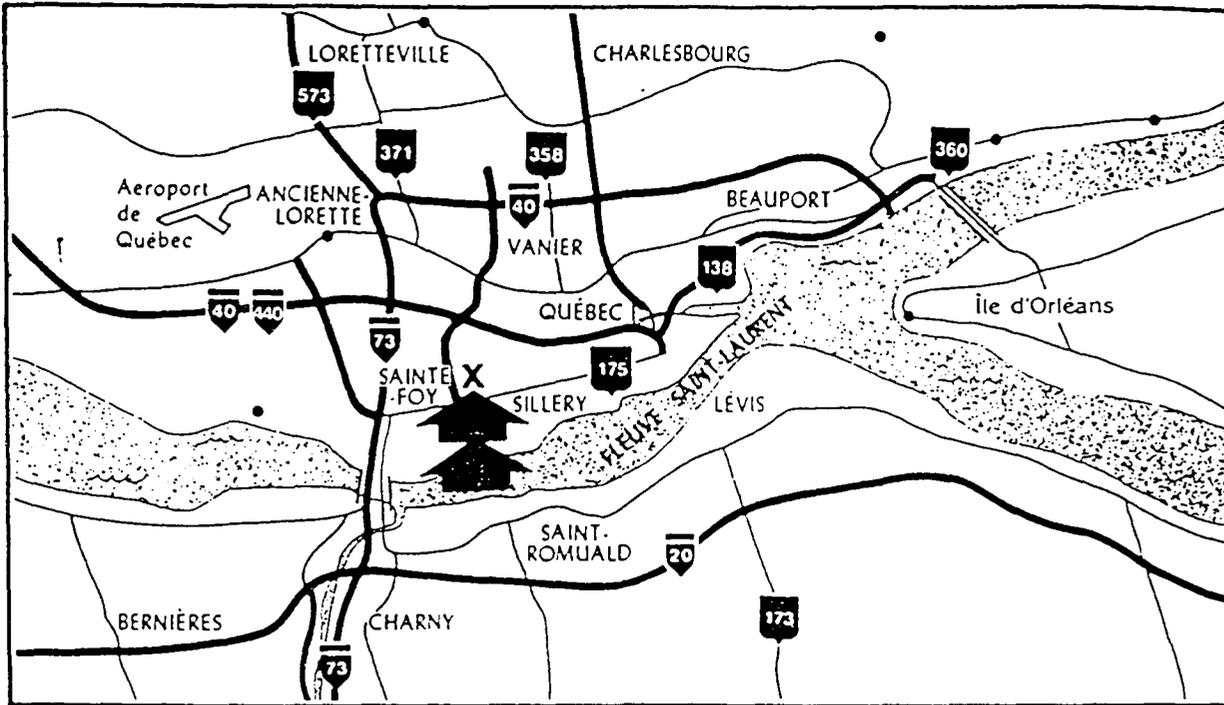
Toute commande est payable à l'avance par chèque ou mandat fait au nom de la Société de généalogie de Québec. Les frais de poste doivent être ajoutés au total de la commande: Canada, ajouter 10 % (minimum 2,00 \$); autres pays, ajouter 15 % (minimum 3,00 \$).

Adresse: **Société de généalogie de Québec, C.P. 9066, Sainte-Foy (QC) G1V 4A8 Tél: (418) 651-9127 Télécopie (418) 651-2643**  
 Courriel: [sgq@total.net](mailto:sgq@total.net) Site internet: <http://www.genealogie.org/club/sgq/> 30 avril 2000

**Prix sujet à changement sans préavis**

## NDLR. POUR L'ORIENTATION DE NOS MEMBRES DE L'EXTÉRIEUR DE QUÉBEC QUI SE RENDENT À NOS BUREAUX

X: Pavillon Louis-Jacques-Casault, Cité Universitaire, Sainte-Foy, Québec.

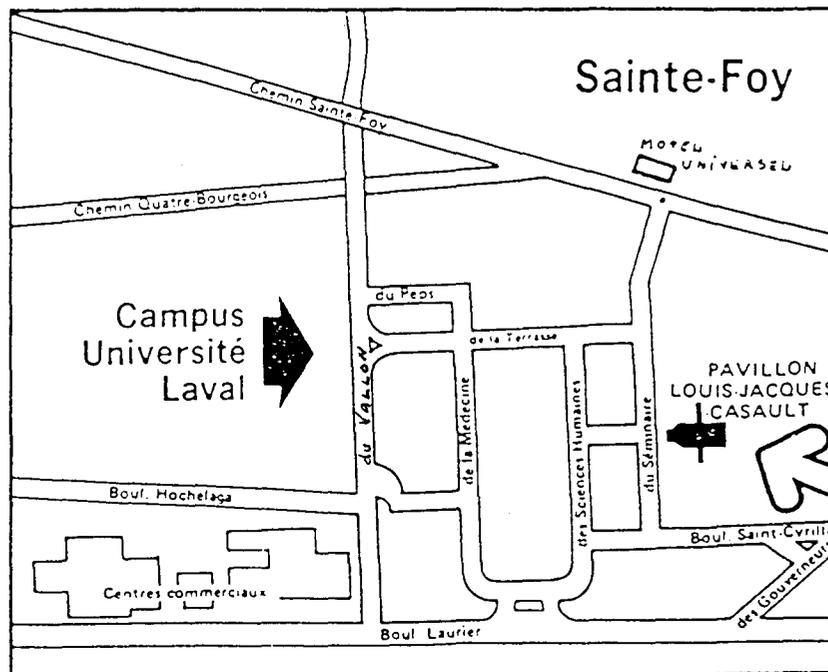


### LE CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

1210 avenue du Séminaire

Entrez par la porte principale, tournez à droite, longez le corridor jusqu'au bout, prenez l'ascenseur à votre gauche afin de monter au 4<sup>e</sup> étage. Suivez les indications : Société de généalogie de Québec.

Local 4266



Port de retour garanti  
*L'Ancêtre*  
C.P. 9066  
Sainte-Foy, G1V 4A8

Société canadienne des postes  
Envoi de publication canadienne  
Numéro de convention 0512524

## Rencontres mensuelles

### Endroit:

Au Montmartre Canadien  
1669, chemin Saint-Louis  
Sillery, (Qué)

Heure: 19h30

Frais d'entrée de 5.00\$  
Pour les non-membres

1. Mercredi le 20 septembre 2000  
Conférencier : André Lachance

Sujet : *La vie quotidienne de nos ancêtres*  
\*\*\*\*\*

2. Mercredi 18 octobre 2000  
Conférencier : René Jetté

Sujet : *La résolution des cas problèmes  
en généalogie*

## Centre de documentation Roland-J.-Auger

Lundi : Fermé  
Mardi : 13h00 à 16h00 et 18h45 à 21h45  
Mercredi : 18h45 à 21h45  
Jeudi : 13h00 à 16h00  
Vendredi : Fermé  
Samedi : (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) 10h00 à 16h00

### Publications de la Société :

On peut se procurer au centre de documentation Roland-J. Auger, local 4266, pavillon Casault, Université Laval : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., aux heures d'ouverture.

Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du Centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture

### Horaire d'été

**Juin** : horaire régulier jusqu'au 22 juin. (fermé à partir du 23 juin)  
**Juillet** : ouvert uniquement les mardis soirs de 18h00 à 22h00.  
**Août** : ouvert uniquement les mardis et mercredis de 18h00 à 22h00.

L'horaire habituel reprendra le mardi 5 septembre 2000.

## Archives nationales

Heures d'ouvertures : Manuscrits et microfilms

Lundi, jeudi et vendredi : 10h30 à 16h30  
Mardi et mercredi : 10h30 à 21h30  
Samedi : 8h30 à 16h30

Fermé les 24 juin, 1<sup>er</sup> juillet et 4 septembre 2000

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.